

futuribles

analyse et prospective

L'avenir de l'Unesco

Où va l'espace ?

**Santé : l'explosion
des dépenses ?**

**Uchronie,
le passé revisité**

futuribles

analyse et prospective

REVUE MENSUELLE

55, rue de Varenne

75341 Paris Cedex 07 - France

• Tél : 33 (0)1 53 63 37 70

• Fax : 33 (0)1 42 22 65 54

• E-mail : revue@futuribles.com

www.futuribles.com

• Minitel : 3615 SJ*FUTURIBLES

Comité d'orientation : Ismaïl S. Abdalla, Michel Albert, Serge Antoine, Göran Backstrand, Michel Crozier, Claire Degenhardt, François Eck, Mahdi Elmandjra, Emilio Fontela, Michel Godet, Harold A. Linstone, Edmond Lisle, Daniel Malkin, Eleonora Masini, Henri Mendras, Amélie d'Oultremont, Pierre Piganiol, Jean Saint-Geours, Michel Salomon, Philippe de Seynes, Alvin Toffler, Georges Vedel.

Comité de rédaction : Guy Aznar, Anne de Beer, Pierre Bonnaure, Jean-Yves Boulin, Bernard Cazes, Gilbert Cette, Michel Drancourt, Charles du Granrut, Elvire Letourneur-Fabry, Alain Michel, Nicole Morgan, Alain Parant, André-Yves Portnoff, Jean-Jacques Salomon, Jacques Theys.

Directeur-Rédacteur en chef : Hugues de Jouvenel

Rédaction : Anne Barrat, Stéphanie Debruyne

Documentaliste : Céline Laisney

Assistante : Annie Palmantier

Secrétaire générale : Corinne Roëls

Abonnements-diffusion : Corinne Roëls, Fabrice Colin

1 an : France	690 FF/105,19€
Autres pays/DOM TOM	740 FF/112,81 €
Par avion	820 FF/125,01 €
Étudiants	480 FF/ 73,18 €

Joindre la copie de la carte d'étudiant

Le numéro : France	75 F (port inclus)/11,43 €
Autres pays/ DOM TOM	80 F (port inclus)/12,20 €

Les articles signés expriment l'opinion des auteurs et pas nécessairement celle de Futuribles. Tous droits de reproduction, même partielle, par quelque procédé que ce soit, réservés pour tous pays.

© **Futuribles Sarl 1999**

Publiée avec le concours du Centre national du livre
Commission paritaire n° 56798 - ISSN 0337 307 X
Bialec S.A.

9, avenue du Général-Leclerc, 54000 Nancy

Dépôt légal n° 50308 - DÉCEMBRE 1999

P principale revue de prospective en langue française à caractère réellement interdisciplinaire, Futuribles analyse chaque mois ce qui peut advenir (les futurs possibles) et ce qui peut être fait (les politiques et les stratégies) vis-à-vis des grands défis du futur.

Au sommaire des derniers numéros

n°244

- Vieillesse démographique et retraite
 - Les perspectives démographiques européennes
 - L'avenir des retraites en Amérique et en Europe

n°245

- Pour une éthique de la science
- L'évolution des pratiques culturelles
- Les emplois de service aux personnes

n°246

- Europe 2010 : cinq scénarios
- Pour sortir du *no future*

n°247

- Solidarités entre générations
- La prospective : pourquoi ? comment ?
- Contre la malthusianisme

Les articles de la revue *Futuribles* sont indexés dans Public Affairs Information Service (PAIS) Bulletin, ABC POL SCI : A Bibliography of Contents : Political Science and Government, CAB Abstracts, World Agricultural Economics and Rural Sociology Abstracts, Références, Généralis, Delphes, Delphine.

Toute reproduction ou représentation, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, de la présente publication, faite sans l'autorisation de l'éditeur est illicite (article L. 122-4 du Code de la Propriété Intellectuelle - CPI) et constitue une contrefaçon. Seules sont autorisées, d'une part, les reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective, et, d'autre part, les analyses et courtes citations justifiées par le caractère scientifique ou d'information de l'œuvre dans laquelle elles sont incorporées (Code de la Propriété Intellectuelle, article L. 122-5).

Toutefois, l'autorisation d'effectuer des reproductions par reprographie (photocopie, télécopie, copie papier réalisée par imprimante) peut être obtenue auprès du Centre Français d'exploitation du droit de Copie (CFC) - 20, rue des Grands-Augustins - 75006 PARIS.

futuribles

analyse et prospective

NUMÉRO 248

DÉCEMBRE 1999

Mondialisation et gouvernance 3

Hugues de Jouvenel

L'Unesco à l'aube du XXI^e siècle.

**Les organisations intergouvernementales
dans le contexte des années 2000** 5

Michel Batisse

Mondialisation et particularismes 23

Jean Saint-Geours

Où va l'espace ? 33

Pierre Bonnaure

La dynamique des dépenses de santé.

**France : l'impact du vieillissement
sur les dépenses de santé à l'horizon 2020** 43

Dang Ha Doan Bui

FUTURS D'ANTAN

L'uchronie ou l'avenir virtuel 55

Bernard Cazes

ACTUALITÉS PROSPECTIVES 61

Le paradoxe indien. Europe 2020. La population carcérale américaine. Le déni de la mort envahit nos sociétés. Regain d'optimisme des Français face à l'emploi. Anglophonie, visions globales et « pop-économie ». L'homme, obstacle face au changement ?

BIBLIOGRAPHIE

Analyses critiques 71

D. Bougnoux, *Introduction aux sciences de la communication*.
D. Michel, A. Safir, *Avantage France*. D. Pumain, M.-F. Mattei (coordonné par), *Données urbaines*. A. Wilmots, *La Chine dans le monde : les conflits et différends, le contexte et les moyens*. J. Weydert, *Fragile démocratie. Politique, culture et religions*. B. Barraqué, J. Theys (sous la dir. de), *Les Politiques d'environnement — Évaluation de la première génération*. J. Adams, *The Next World War. Computers Are the Weapons and the Front Line Is Everywhere*. A. Jolis, avec Muhammad Yunus, *Banking the Poor. The Autobiography of Muhammad Yunus*.

Comptes rendus 91

TABLE DES MATIÈRES 1999 97

Mondialisation et gouvernance

La troisième conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (le fameux « Millennium Round ») vient de se tenir à Seattle (États-Unis) marquant ainsi le début de nouvelles négociations ayant pour but, selon les termes même de l'OMC, de poursuivre la libéralisation du commerce international et d'examiner le cadre réglementaire dans lequel doivent se développer les échanges.

Alors que les conférences de Tokyo (1973) et de Punta del Este (1986) qui l'ont précédée étaient passées presque inaperçues, celle de Seattle a fait l'objet d'une mobilisation internationale sans précédent au sujet de la mondialisation, synonyme, aux yeux de ses adversaires, d'une libéralisation sauvage ; bouc émissaire, par exemple en France, de tous nos maux à commencer par le chômage.

Je demeure cependant perplexe sur ces mouvements de protestation qui assimilent abusivement mondialisation et échange. Comme l'a fort bien montré notamment Fernand Braudel, le commerce international ne date pas d'hier et, si les échanges se sont considérablement développés depuis quelques décennies, je ne suis pas sûr qu'ils soient en eux-mêmes coupables.

En revanche, il est clair — et la société civile a raison de militer en ce sens — qu'ils doivent se dérouler dans un cadre réglementaire clairement établi afin que soient évitées des pratiques honteuses telles que l'esclavage (à commencer par le travail des enfants dénoncé à juste titre par l'Unicef) et la violation des droits de l'homme qui n'est que trop fréquente encore aujourd'hui ; droits de l'homme et de l'écosystème qui doivent être entendus au sens le plus large.

Ici réside un vrai débat. La libéralisation des échanges doit-elle s'opérer en abolissant toutes les règles, laissant au plus fort toute liberté d'exploiter les autres sans scrupule, faisant passer son profit personnel avant toute autre considération vis-à-vis d'autrui et, incidemment, de la planète entière et de notre avenir commun ? La réponse est évidemment négative. Il incombera donc aux partenaires de ne point céder dans la négociation à la volonté hégémonique de quelques-uns, de rechercher au contraire les voies et les moyens propices au développement d'échanges à somme positive pour toutes les parties.

Ne nous leurrons pas, la négociation sera rude entre les pays du Sud et

ceux du Nord, entre l'Europe et les États-Unis, entre les tenants d'un certain modèle dit d'économie sociale de marché et ceux qui incarnent le libéralisme anglo-saxon. L'Union européenne a, en la matière, un rôle essentiel à jouer. Une fois de plus le défi sera pour elle d'être capable de parler d'une seule voix avec suffisamment de fermeté.

Quant à la mondialisation, il me semble que c'est une question qui dépasse le problème des seuls échanges commerciaux. C'est un fait, non un choix, qui est très largement lié à la tertiarisation des économies modernes. L'essentiel de la richesse repose désormais sur des facteurs immatériels qui vont de la recherche-développement jusqu'au design et à la publicité en passant par la gestion financière et notre aptitude à mobiliser toutes les ressources humaines (non seulement les qualifications professionnelles mais aussi le savoir-être et la culture générale). Les principales sources de plus-value — y compris pour les produits agroalimentaires et industriels — sont donc plus fluides, plus volatiles. L'économie s'organise suivant une logique de réseau à l'échelle planétaire de plus en plus déconnectée de la logique territoriale sur laquelle est assis le principe de souveraineté nationale.

Nous assistons donc bien à un phénomène de mondialisation qui m'apparaît très largement inéluctable, plus patent encore dans le domaine financier qu'économique mais non moins important sur le plan social. En l'es-pèce, l'enjeu n'est pas seulement

dans l'instauration d'une nouvelle division internationale du travail et je pense que Robert Reich est beaucoup trop simplificateur lorsqu'il imagine qu'aux pays développés reviendront les emplois hautement qualifiés, tandis qu'au Sud iraient les emplois exigeant de moindres aptitudes (il y a probablement plus d'informaticiens qualifiés en Inde qu'en Europe).

L'enjeu réside ici également dans l'établissement d'un code de bonne conduite et de respect humain de sorte que ne soient point bafoués, au profit de la seule rentabilité financière, des droits de l'homme qui, en d'autres circonstances, sont aujourd'hui invoqués au profit du droit d'ingérence (certes exercé avec une étrange sélectivité).

Il y a un vrai sujet de négociation concernant les instruments de gouvernance planétaire qui seuls pourraient imposer, notamment aux entreprises (qui sont de plus en plus transnationales, sinon apatrides), des règles faisant obstacle à une exploitation éhontée des disparités de réglementations fiscales et sociales émanant d'États de moins en moins souverains.

Reconnaître la nécessaire diversité du monde moderne tout en veillant au respect de lois indispensables à son unité est un défi majeur qui, sans doute, déborde des compétences de l'OMC, exige de replacer les négociations commerciales dans un contexte plus large, celui du droit des gens, celui de la planète Terre et de ses habitants.

Hugues de Jouvenel

L'Unesco à l'aube du XXI^e siècle¹

Les organisations intergouvernementales dans le contexte des années 2000

Michel Batisse²

Plus de cinquante ans après sa fondation, l'Unesco (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture) — comme toutes les organisations du système des Nations unies — se trouve confrontée à un monde profondément différent de celui qui l'a vue naître. Malgré la permanence de nombreux problèmes, les changements d'ordre technique, économique, social ou politique qui se sont échelonnés depuis 1946 sont lourds de conséquences majeures pour l'avenir de l'humanité et sont donc appelés à peser fortement sur le rôle et les activités de l'Unesco dans les prochaines décennies.

Consciente de ces enjeux, la Conférence générale, lors de sa trentième version, devait tout à la fois élire un nouveau directeur général et débattre de « L'Unesco au XXI^e siècle ». En guise de contribution à ce débat, un groupe de réflexion composé d'anciens fonctionnaires de l'Unesco, le groupe Miollis, a engagé une réflexion sur l'avenir de l'organisation.

Le texte que nous publions ici est une issue de cette réflexion. Son auteur, Michel Batisse, commence par passer en revue les tendances lourdes d'évolution de la planète avant d'esquisser trois scénarios

1. Ce texte est extrait de « Demain l'Unesco », document élaboré et édité en 1999 par le groupe Miollis, composé d'anciens fonctionnaires de l'Association des anciens fonctionnaires de l'Unesco (AAFU).

2. Ancien sous-directeur général (sciences) de l'Unesco, président du Plan bleu pour l'environnement et le développement en Méditerranée.

globaux d'évolution : deux scénarios tendanciels libéraux, l'un optimiste, l'autre pessimiste, et un scénario de « développement humain durable et partagé », présenté comme avenir souhaitable.

Il examine ensuite quel rôle l'Unesco pourrait jouer dans la réalisation d'un tel objectif, ce que cela impliquerait au niveau des missions permanentes, des priorités de programme et des principes d'action de l'organisation.

H.J.

Les avenir possibles

Au moment où un nouveau siècle commence, il apparaît clairement que les bouleversements qui ont marqué les cinquante dernières années sont loin d'avoir montré toutes leurs conséquences et d'avoir atteint partout leur pleine ampleur. L'ère des transformations profondes qui affectent l'humanité et la planète elle-même n'est pas achevée, si tant est qu'elle puisse s'achever quelque jour par l'instauration d'une relative stabilité.

On peut considérer que les changements les plus significatifs de ces dernières décennies ont porté sur les phénomènes suivants, qui sont d'ailleurs intimement connectés : croissance démographique, décolonisation, faillite de la planification centralisée, mondialisation de la communication, médiatisation globale des événements et des messages, expansion et instantanéité des flux financiers, intensification des mouvements de personnes et de marchandises, aggravation du clivage économique Nord-Sud, multiplication des percées technologiques majeures aux conséquences incertaines, émergence généralisée de problèmes d'environnement, dégradation des écosystèmes et croissance massive de l'urbanisation. Ainsi, malgré une uniformisation apparente, le théâtre du monde est-il devenu plus encombré, plus complexe, plus artificiel et moins prévisible. Dans le même temps, d'autres changements, d'autres bouleversements sont possibles et il est bien difficile d'avancer des prévisions à plus ou moins long terme pour un système-monde dont on voit chaque jour davantage la complexité et l'instabilité. Cependant, ce système est sujet à un certain nombre de tendances lourdes, qu'il est permis de projeter jusqu'à un horizon pas trop lointain. Dans le domaine de la prospective, nombre de projections sont faites à l'horizon 2025. C'est donc l'horizon qui sera considéré ici, ni trop rapproché pour que les évolutions soient suffisamment marquées, ni trop éloigné pour perdre sa signification à l'échelle de la vie humaine. Quant aux tendances lourdes, bon nombre d'entre elles ne sont en fait que la poursuite des changements significatifs déjà observés, mais il est permis de tenter d'évaluer leurs conséquences futures.

Des tendances lourdes

La croissance démographique est la première des tendances lourdes. C'est sa poursuite inéluctable à moyen terme qui en fin de compte a le plus de poids pour chiffrer les besoins des populations et leurs impacts sur le monde physique comme sur l'économie. On assiste depuis 1965 à une baisse générale du taux moyen de fécondité que l'on constate dans tous les pays. Ce taux est tombé en dessous du taux de renouvellement des générations dans une soixantaine de pays, et notamment dans tous les pays industrialisés, aboutissant à un vieillissement de la population. Cependant, en raison de l'inertie propre aux changements démographiques, la population mondiale se situera entre 7,3 milliards et 8,4 milliards d'individus en 2025, avec une progression particulièrement forte en Afrique, où les moins de quinze ans seront en proportion de 40 %, et aussi en Asie, où ils seront 30 %.

L'espérance de vie continuera à croître dans le même temps, malgré la persistance de la malnutrition et les maladies comme la tuberculose, la malaria et le sida chez les populations les plus défavorisées. Cette augmentation de la longévité, combinée avec l'utilisation massive des technologies informatiques dans les entreprises et les foyers, amènera nécessairement une remise en cause des valeurs traditionnellement attachées au travail et au loisir, notamment dans les pays industrialisés, d'autant plus que certaines branches de l'industrie continueront leur délocalisation vers les pays où la main-d'œuvre sera la moins chère et que le chômage ne disparaîtra pas.

Les besoins en nourriture, en énergie, en eau ou en matières premières sont naturellement appelés à accompagner l'augmentation de la population. Si on peut espérer avec la FAO (Organisation pour l'alimentation et l'agriculture) que la production mondiale d'aliments arrivera à suivre, comme elle l'a fait, tant bien que mal, depuis cinquante ans, il est probable que les difficultés de répartition maintiendront ici et là des tensions récurrentes, plus ou moins maîtrisées par les pouvoirs publics et les ONG (organisations non gouvernementales), et que ces tensions conserveront un aspect chronique sur une bonne partie du continent africain. Les difficultés de soudure viendront d'ailleurs davantage du manque d'information des populations rurales les plus pauvres que des possibilités techniques de production.

Pour l'énergie, la consommation mondiale devrait au moins doubler malgré les politiques de maîtrise mises en place de plus ou moins bonne grâce par les pays industrialisés, qui sont les principaux émetteurs de CO₂, en conformité avec la Convention sur le changement climatique. Cette consommation restera toujours principalement axée sur les combustibles fossiles, avec une utilisation accrue de gaz naturel, et entraînera probablement une légère augmentation de la température moyenne du globe. Le recours aux sources nouvelles telles que le solaire et l'éolien demeurera encore relativement

faible, alors que le nucléaire — grâce à des filières améliorées — sera sans doute toujours très présent.

Pour l'eau, on peut compter qu'une trentaine de pays au moins seront soumis à de fortes tensions conjoncturelles, puis structurelles, d'ici 2025. On peut considérer que les besoins domestiques et industriels seront tant bien que mal assurés, avec un accent accru mis sur le recyclage, le dessalement ou les forages profonds. En revanche, pour les besoins agricoles, des changements radicaux seront nécessaires en matière d'irrigation, afin de réduire la part largement dominante qu'elle occupe dans la consommation totale dans les régions ou dans les périodes où les ressources sont les plus réduites. Ces changements impliquent la rénovation des périmètres irrigués pour réduire les pertes, l'introduction de techniques fines d'apport en eau, la sélection de variétés de cultures nouvelles, ainsi que la mise en place de tarifications socialement acceptables.

Enfin, pour ce qui est des matières premières, les principaux minerais resteront accessibles. En revanche, pour le bois, on peut s'attendre, malgré les efforts de conservation et de plantation engagés, à une réduction importante de la superficie des forêts tropicales, et donc de leur riche diversité biologique, consécutive à la pénétration des industries extractives et à la mise en culture inconsidérée de leurs terres fragiles. Les forêts tempérées seront moins menacées, mais sur terre comme en mer, la protection des espèces et des écosystèmes demeurera un sujet de préoccupation majeur.

L'urbanisation est appelée à se poursuivre fortement dans l'ensemble du monde. En effet, l'augmentation de la population chez les plus pauvres, la mondialisation des échanges agricoles, l'aspiration au bien-être conduiront d'ici 2025 à une accélération de l'exode rural dans les pays en développement ainsi qu'au phénomène de « littoralisation » — fixation des implantations sur le littoral — dans tous les pays. Le taux moyen d'urbanisation dans les pays en développement passerait ainsi de quelque 15 % en 1950 à près de 60 % en 2025, alors que, dans les pays industrialisés, il passerait d'environ 60 à 80 %. Si ces derniers vont avoir sans doute du mal à maîtriser la gestion de leurs grandes agglomérations et de leurs banlieues, on a peine à imaginer les difficultés énormes qui sont prévisibles dans les mégapoles et les bidonvilles des premiers. Dans le même temps, de fortes pressions migratoires en direction des pays industrialisés peuvent être anticipées en raison notamment de cette urbanisation massive, de la persistance de la pauvreté et de la facilité des déplacements.

Sur le plan des technologies, on doit évidemment s'attendre à la forte croissance de l'informatique qui encouragera la mondialisation et la « virtualisation » des rapports économiques, sociaux et culturels, ouvrant des possibilités immenses de contact et d'échange, mais présentant le risque de dérive et de chaos de l'information. On peut également s'attendre à de grands

bouleversements en matière agricole, médicale — et aussi en droit civil et pénal — dus aux performances étonnantes du génie génétique. La société de demain est en effet appelée à avoir toujours plus recours à la science et à la technologie pour remédier aux problèmes que la science et la technologie ont elles-mêmes engendrés et que l'on n'aura pas su prévoir.

Face à cette expansion inexorable des techniques et à la complexité des processus liés à la mondialisation, on peut se demander si la diminution du poids et du rôle des États va se poursuivre, et si cette dernière constitue elle-même une tendance lourde. Cette question est évidemment très importante pour l'Unesco et pour l'ensemble des organisations intergouvernementales. Cependant, quelles que soient les insuffisances, les erreurs et les faiblesses des États nations, ils demeurent et demeureront longtemps « la seule alternative possible au chaos ». Par la force des choses, en l'absence de tout autre système crédible de sécurité collective, d'ordre public et de référence culturelle, on peut donc penser que l'État nation conservera sa place spécifique dans la période considérée malgré la multiplication des acteurs en présence, y compris là où des États se regrouperont ou, au contraire, instaureront chez eux des structures décentralisées autonomes.

Toutefois, on peut également anticiper une poursuite de la multiplication du nombre des États nations. Une certaine « balkanisation », encouragée par la revendication d'identité culturelle, religieuse ou linguistique, par le « droit des peuples à disposer d'eux-mêmes » et par la naïveté ou l'intérêt de puissances extérieures, paraît aujourd'hui inéluctable. Les regroupements économiques d'États, qui sont favorisés par la mondialisation, ne constituent pas une entrave à cette tendance, la souveraineté politique — le siège aux Nations unies — agissant alors comme compensation à la dépendance économique. Une telle augmentation du nombre des États membres, pour la plupart micro-États incapables d'assumer en pratique les charges de la souveraineté, ne manquera pas de reposer la question de la pondération des votes dans toute réorganisation de la gouvernance mondiale, tout comme celle d'une pertinence accrue des actions à l'échelle régionale.

Enfin, faut-il le rappeler, il serait vain d'attendre que le fossé entre le niveau de vie des pays industrialisés et celui des pays en développement puisse être comblé dans un proche avenir. Si l'idéal de progrès universel, fondé sur l'éducation, la science et la raison, et incarné dans l'utopie des Lumières, demeure vivace, il se heurte à l'empire indifférent de la technologie, aux limites de tolérance de la planète et en fin de compte, aux ressorts individuels de la nature humaine en quête d'avantages toujours croissants. Il en résulte que l'inévitable persistance de larges poches de pauvreté, de marginalité et d'inégalité continuera à maintenir des tensions entre pays comme à l'intérieur des pays, même s'il y a lieu d'espérer que la violence interethnique ou les formes nouvelles de terrorisme seront contenues et la paix globale assurée.

Trois scénarios possibles

Ces quelques tendances lourdes, c'est-à-dire ne pouvant être sous-estimées dans aucune hypothèse, ainsi que les tendances macro-économiques que l'on peut dégager, doivent être prises en compte dans toute représentation de l'avenir que l'on voudrait imaginer. À cet égard, de nombreux travaux de prospective mondiale sont en cours, fondés généralement sur la méthode des scénarios. On peut en effet construire des scénarios très diversifiés, en fonction de jeux cohérents d'hypothèses de départ sur un certain nombre de facteurs variables, qui mènent par un cheminement logique à des « images » ou des « visions » de ce que pourrait être le monde en 2025. En la matière, il importe cependant de souligner que la prospective ne consiste pas à faire des prédictions, mais seulement à éclairer des futurs possibles, y compris ceux qui paraissent les plus souhaitables, permettant en principe de mieux orienter dès maintenant les comportements et les prises de décision nécessaires.

Quand on s'interroge sur l'avenir, la pente naturelle de l'esprit consiste à extrapoler les évolutions que l'on peut identifier, ce qui revient à prolonger les courbes dans le sens où elles ont l'air d'aller. Il s'agit là d'un scénario tendanciel sans surprises. On peut alors imaginer que les choses auront tendance à s'améliorer ou au contraire à se dégrader. À partir du schéma actuel, marqué par une vision néolibérale du système-monde, on peut ainsi construire deux scénarios contrastés, un scénario tendanciel libéral optimiste et un scénario tendanciel libéral pessimiste. On retrouve ces deux scénarios sous des noms divers et avec quelques variantes dans la plupart des études prospectives en cours.

Un scénario tendanciel libéral optimiste

Le premier scénario est clairement celui qui est préconisé à l'heure actuelle par le monde des entreprises et par bon nombre d'économistes. C'est aussi, semble-t-il, celui de la Banque mondiale ou de l'Organisation mondiale du commerce. Il repose essentiellement sur la prédominance du marché et limite au maximum le pouvoir réglementaire et l'intervention des États en matière économique et financière. Il encourage fortement l'innovation technologique (y compris en matière génétique) et, en entraînant la majeure partie du monde dans une dynamique compétitive de libre-échange, il assure une forte croissance. En matière démographique, il correspond à la projection moyenne des Nations unies donnant une population mondiale de 7,8 milliards en 2025. Il est fondé sur une bonne entente entre les trois pôles économiques dominants que demeurent les États-Unis, l'Union européenne et le Japon,

avec prépondérance militaire et diplomatique du premier. C'est un scénario favorable à la mondialisation sous toutes ses formes, conduisant à une uniformisation progressive des comportements, des produits culturels, du langage, des modes de consommation, des méthodes de production agricole et industrielle, assurant une omniprésence des sociétés transnationales et un pouvoir considérable des médias.

Ce scénario est marqué par un certain matérialisme, avec accent sur la satisfaction des aspirations individuelles. Il tire une légitimité particulière de l'échec des économies planifiées et semble conduire, dans le court et le moyen terme, à une situation mondiale de prospérité et de paix. Cependant, certains pays et, plus encore, certains groupes sociaux demeurent à l'écart de cette prospérité fondée sur la concurrence et le succès des plus forts. Il ne favorise pas la redistribution de la richesse, tend à ignorer les impératifs d'équité et de solidarité et n'assure pas nécessairement l'objectivité dans l'information. Il n'accorde pas une priorité suffisante à l'éducation pour tous les citoyens et laisse persister ignorance et illettrisme chez les plus démunis. Ce déficit social et culturel éloigne donc en partie ce scénario de l'idéal des droits de l'homme qu'il revendique pourtant volontiers. En outre, la prédominance des intérêts privés sur l'intérêt public et du court terme sur le long terme, ainsi que la création artificielle et continuelle de besoins matériels, conduisent à un gaspillage de ressources naturelles et à une certaine négligence de l'environnement dont les dégradations sont plutôt corrigées *a posteriori* qu'évitées *a priori*. Ce déficit environnemental l'éloigne donc de l'objectif d'un développement durable. Au plan mondial, on assiste ainsi à une délocalisation des industries polluantes vers les pays à faible réglementation sociale et environnementale et à la non-intégration des coûts sociaux et environnementaux dans la comptabilité économique. Dans ce scénario, on considère en fait que la sécurité collective demeure menacée, ne serait-ce que par les écarts de niveau de vie et la concurrence pour l'accès aux ressources naturelles. Les dépenses d'armement restent donc élevées, réduisant d'autant les possibilités d'une aide au développement qui demeure mal ciblée et a tendance à renforcer les inégalités dans les pays qui en bénéficient. Enfin, tout en se maintenant pour l'essentiel, le système des Nations unies se trouve quelque peu marginalisé dans un tel scénario et demeure soumis aux intérêts immédiats de telle ou telle puissance dominante.

Un scénario tendanciel libéral pessimiste

Le second scénario tendanciel, lui aussi libéral mais pessimiste, est en quelque sorte le négatif du premier. Il suppose en fait un échec du modèle libéral par une exacerbation des défauts inhérents à ce modèle. Il s'agit d'un scénario « repoussoir » qu'il n'y a guère lieu d'explorer en détail, mais qui

est malheureusement un scénario possible. Il peut en effet être enclenché par la mise à l'écart prolongée de larges couches de la population dans les pays en développement, voire dans certains pays industrialisés, par les forces incontrôlées du marché. Les excès d'un libre-échange généralisé ignorant les particularismes peuvent aussi déclencher de graves tensions entre pays, y compris en matière agricole, et conduire à des « guerres économiques » déstabilisantes ou à des conflits sur la propriété intellectuelle. Le souci de préserver les avantages acquis, notamment dans les pays du Nord, conduit au maintien, sinon à l'accroissement, des dépenses militaires. L'imposition de fait d'un modèle culturel universel favorise des replis identitaires, générateurs de violence, de racisme ou de tribalisme. L'absence d'équité sociale à l'échelon national et de solidarité à l'échelon international ainsi que la multiplication et l'aggravation des catastrophes environnementales complètent l'image de ce scénario noir, où la croissance économique s'arrête, où la population mondiale atteint 8,4 milliards en 2025, où le monde se fragmente, où les conventions sociales et environnementales ne sont plus respectées, où l'illettrisme se répand partout, et où chacun se replie sur soi en tentant égoïstement de s'en tirer. C'est un scénario qui s'écarte des conditions de paix, de stabilité et de respect des droits de l'homme et où, naturellement, le système des Nations unies perd toute pertinence.

Un scénario de développement humain durable et partagé

Face au dilemme qui précède, force est d'imaginer et d'explorer un troisième scénario possible, suffisamment réaliste pour être mobilisateur. On peut le qualifier de « scénario de développement humain durable et partagé ». Un tel scénario conserve toute la place voulue à la liberté du commerce et au marché, mais vise à compenser leurs effets pervers et ceux de la technologie par un souci délibéré en faveur des impératifs sociaux et environnementaux. Il met l'accent sur les aspects immatériels de la croissance économique afin de ménager les ressources naturelles. Si cette croissance demeure modérée, elle est également mieux répartie sur l'ensemble du monde, entraînant une montée moins forte de la démographie, qui correspond à la projection basse des Nations unies : 7,3 milliards d'individus en 2025. On pourrait parler tout simplement de scénario de développement durable, si l'on se souvient que ce vocable, entériné par la conférence des Nations unies de Rio en 1992, se réfère à un développement qui soit à la fois économiquement viable, socialement acceptable, respectueux de l'environnement et technologiquement approprié. Cependant, un tel développement ne peut être véritablement durable que s'il l'est pour l'humanité entière d'aujourd'hui et de demain, ce qui implique l'exigence de solidarité et de partage, non seulement à l'intérieur de chaque pays mais aussi entre tous les pays. On peut certes agir loca-

lement en faveur du développement durable, mais le concept ne prend tout son sens que dans une approche universelle.

Dans ce scénario, qui ne relève pas de l'utopie mais de la nécessité, la liberté d'agir et d'entreprendre est associée aux actions publiques volontaristes et au respect de réglementations assurant l'égalité des chances, l'épanouissement des diverses cultures et le souci du bien commun. L'instauration d'un système multipolaire de zones régionales de libre-échange favorise un plus juste équilibre mondial avec maintien des spécificités culturelles. Il est complété par des mécanismes de limitation des flux financiers spéculatifs et des paradis fiscaux et par une extension globale des règles et des conventions de protection sociale et environnementale. Le système des Nations unies tout entier obéit au principe d'universalité ; par la pondération des votes, tous les États sont en mesure d'y faire entendre leur voix, mais les plus puissants économiquement ainsi que les plus peuplés se voient reconnaître un rôle correspondant à leur importance. La réduction des tensions économiques entre les États permet l'organisation d'une sécurité collective reposant sur une participation équitable des zones régionales et sur des principes bien établis, conduisant à alléger les dépenses d'armement et à consacrer des crédits substantiels à l'aide au développement durable, elle-même garante de paix, dans la mesure où elle est convenablement ciblée et contribue à établir des institutions nationales démocratiques. Au plan individuel et collectif, la promotion des droits de l'homme s'accompagne du rappel de ses devoirs et de ses responsabilités tant à l'égard de ses semblables et de l'environnement qu'à l'égard des générations futures. Bien entendu, ce scénario qui vise à établir un bien-être humain stable et équitable fondé sur une éthique internationale et intergénérationnelle de justice, de partage, de frugalité, de tolérance et de paix, ne saurait échapper aux tendances lourdes esquissées plus haut. Il demande en tout cas une transformation profonde, aussi rapide que possible, des pratiques économiques, sociales et politiques actuelles. Il implique un changement de paradigme dans la conduite des affaires et le choix des priorités sur une planète dont on voit les limites et où l'on devra passer de la coopération internationale à une gouvernance mondiale.

Un scénario pour l'Unesco

En raison de la complexité des situations qui prévalent sur le globe et de la diversité des niveaux de développement et des perceptions culturelles qui demeurent malgré les processus de mondialisation, il est clair que le changement de scénario ne se passera pas de la même façon d'une région à l'autre ou d'un pays à l'autre, et que bien des stades différents coexisteront à tout

moment donné. Ainsi, les Amériques peuvent se trouver favorisées par une poussée démographique moins forte et par l'abondance de leurs ressources naturelles, l'Asie présenter des situations fortement contrastées, l'Afrique conserver un relatif retard. Cependant, prenant le monde dans son ensemble et tout en adaptant soigneusement son action aux conditions régionales, l'Unesco ne peut œuvrer qu'en faveur du seul scénario de développement humain durable et partagé, celui qui correspond implicitement à sa mission permanente, celui d'ailleurs qui ressort plus ou moins clairement de tout un ensemble de déclarations et de plans d'action récents du système des Nations unies, y compris l'« Agenda 21 » adopté par la conférence de Rio en 1992 ou le Plan d'action d'Istanbul sur l'habitat, ou encore celui de Copenhague sur le développement social.

En réalité, toute l'action antérieure de l'Unesco s'inscrit déjà dans ce type de scénario, en vertu même de son acte constitutif et des impératifs de son mandat centré sur la solidarité intellectuelle et morale de l'humanité. S'il importe que le monde « change de scénario » le plus rapidement possible, il n'en résulte donc pas pour l'organisation de devoir effectuer une révolution drastique dans ses objectifs et ses missions, mais plutôt, fidèle à ses sources, de procéder à une adaptation de ses programmes et surtout de ses méthodes de travail pour accompagner et favoriser plus effectivement ce nécessaire changement. Dans une universalité retrouvée, il s'agira alors surtout pour elle de redéfinir des principes d'action plus précis et mieux ciblés afin d'apporter une contribution concrète et spécifique au scénario de développement humain durable et partagé, en se fondant sur son expérience, sur ses programmes antérieurs, sur ses moyens plausibles et sur une évaluation sans complaisance de son efficacité. Il lui importera ensuite de décliner un certain nombre de projets souhaitables pour assumer pleinement son rôle particulier dans les domaines de l'éducation, de la science, de la culture et de la communication.

Les missions permanentes

Dans ce processus, il est nécessaire de faire ressortir les missions permanentes qui continueront à constituer la légitimité et la justification de cette organisation intergouvernementale spécialisée opérant à l'intérieur d'un système des Nations unies plus cohérent et mieux coordonné. Une formulation claire et une mise en relief vivante de ces missions permanentes, qui peuvent être considérées comme des « tendances lourdes » dans ses propres programmes, permettraient déjà à elles seules de calmer les critiques sur sa pertinence et son utilité. On ne saurait donner ici que quelques exemples de ces efforts patients qui s'inscrivent dans la durée, trop méconnus dans la mesure où ils ne relèvent pas de l'inattendu et du sensationnel et se trouvent souvent

occultés par la multiplication d'opérations médiatiques ou ponctuelles sans grand lendemain.

Ainsi, le monde attend manifestement de l'Unesco qu'elle publie régulièrement des statistiques et des indicateurs de performance fiables et constamment révisés dans ses quatre grands domaines de compétence. Il attend qu'elle procède à l'observation et à l'évaluation continues des évolutions et des innovations et mette à jour périodiquement des rapports mondiaux dans ces mêmes domaines. Il reconnaît la nécessité d'une action normative pour harmoniser les pratiques administratives et techniques nationales (qu'il s'agisse par exemple de l'équivalence des diplômes universitaires, du statut des enseignants ou de la comparabilité d'observations et de méthodes scientifiques). Il a besoin d'accords négociés, y compris de textes ayant valeur juridique, pour organiser des coopérations internationales et éviter des conflits d'ordre technique ou économique. Il sait le rôle croissant des ONG et le besoin d'apporter aux plus représentatives d'entre elles un appui moral, sinon matériel, tout en favorisant la libre coordination de leurs actions. Il compte sur l'existence et la disponibilité d'un centre mondial, objectif et compétent, susceptible d'apporter aux gouvernements les aides et les conseils qu'ils peuvent solliciter pour l'élaboration de leurs politiques nationales dans l'éducation, les sciences, la culture et la communication. Il apprécie le rôle d'intermédiaire qu'un secrétariat attentif et qualifié peut jouer pour faciliter les échanges d'information ou de personnes au bénéfice mutuel des partenaires. Il a besoin d'un outil de mise en valeur universelle de toutes les cultures et de tous les patrimoines.

Le monde doit disposer aussi d'un forum intellectuel permettant un débat éthique ouvert à tous les pays, sans qu'aucun d'eux puisse y imposer ses vues, sur les causes et les conséquences du changement comme sur le maintien du caractère humain du développement. Il y a lieu ici toutefois de souligner que l'Unesco ne saurait se réduire à cette fonction de forum, aussi importante soit-elle comme noyau tangible de la solidarité des peuples. On peut craindre en effet qu'une poignée de gros contributeurs n'attendent guère davantage de l'organisation que cette facilité de contacts et d'échanges, alors qu'une multitude de petits contributeurs dont les besoins en matière d'éducation, de sciences ou de culture sont considérables, attendraient d'elle beaucoup plus que ce qu'elle serait en mesure de leur apporter. On peut craindre aussi que le seul débat autour des idéaux de l'acte constitutif ne donne pas aisément naissance à des programmes concrets d'action, et que, si ce débat peut faire avancer les prises de conscience sur les grands problèmes du monde, l'Unesco n'en a pas le monopole et risque même de le voir se biaiser dans le jeu des influences gouvernementales comme ce fut parfois le cas du temps de la guerre froide. Cependant, dans l'optique d'un scénario de développement durable, on peut espérer voir s'estomper quelque peu l'antinomie intrinsèque entre débat intergouvernemental et forum intellectuel que l'on a observée jusqu'ici.

Des priorités de programme

Ces quelques missions permanentes, rappelées brièvement ici, demandent naturellement à être formulées de façon précise afin de donner de l'Unesco une image claire et convaincante, qui ne soit pas brouillée par une multitude d'actions conjoncturelles plus ou moins significatives ou plus ou moins dispersées. À ce stade cependant, si l'on passe en revue les changements significatifs que l'on a identifiés plus haut, on peut déjà avancer certaines priorités qui devraient s'imposer à l'Unesco à l'orée du prochain siècle. On se contentera ici d'offrir quelques simples suggestions relevant clairement du mandat de l'organisation et s'inscrivant dans le long terme.

En matière de démographie, ce mandat est loin d'être évident. Toutefois, on sait aujourd'hui que c'est la diffusion de nouveaux schémas culturels entraînant une évolution des rôles dans la vie des couples, conjuguée au développement économique, qui entraîne la baisse de fécondité. On peut dès lors penser qu'une action plus délibérée en faveur de l'éducation générale des filles, encore en retard dans beaucoup de pays, aurait un impact direct et qu'elle pourrait être initiée éventuellement par une conférence mondiale suivie de réunions régionales et d'un plan d'action, en coopération avec l'OMS (Organisation mondiale de la santé) et le Fonds des Nations unies pour la population.

En ce qui concerne les difficultés venant du nombre et de la disparité des États membres, on pourrait multiplier les actions encore très timides intéressant des groupes d'États confrontés à des problèmes communs (zones écologiques, bassins fluviaux, petites îles, pays enclavés, régions montagneuses, histoire et références culturelles partagées, etc.)

Sur la question cruciale de l'urbanisation — y compris dans les franges littorales — l'Unesco n'a agi qu'assez marginalement jusqu'ici dans le cadre du Programme « L'homme et la biosphère » (MAB) et du Programme de gestion des transformations sociales (MOST). On pourrait envisager, en coopération avec les municipalités concernées, un programme permettant d'analyser et de comparer le fonctionnement, en tant que systèmes physiques, d'un certain nombre de mégapoles d'une part, de villes moyennes d'autre part, de façon à identifier les blocages et à mieux orienter leur gestion en termes d'utilisation de l'espace, de logements, de transports publics et privés, de flux d'eau et d'énergie, d'approvisionnement en nourriture et matériaux, de déchets solides ou autres paramètres quantifiables.

En matière d'exode rural, il serait possible de contribuer à la mise en place, avec les partenaires appropriés, d'un nombre limité de projets pilotes interdisciplinaires destinés à fixer les populations grâce à des activités décentralisées, avec introduction des techniques et des services nécessaires (informatique, école, sources locales d'énergie, agriculture de proximité, micro-

crédit, écotourisme, etc.) et de tirer des enseignements concrets de ces expériences.

Face à l'omniprésence des technologies qui dominent et inquiètent le monde, il importe d'intégrer un minimum de culture scientifique à la culture dite générale et à cette fin de donner une place plus importante aux sciences dans l'éducation et dans les médias ainsi que de promouvoir des moyens modernes de vulgarisation, tels que les musées et parcs scientifiques interactifs.

Sur la question de la protection de la diversité biologique, qui peut être associée au monde rural ainsi qu'aux activités sur l'eau et les énergies renouvelables et qui est liée également à la protection des identités culturelles, on devrait développer plus vigoureusement le réseau mondial de réserves de biosphère, contribuant là aussi à fixer les populations locales selon le principe même de ce programme.

En ce qui concerne le changement des comportements en matière de consommation matérielle et de pollution qu'implique le développement durable, il serait opportun de mobiliser les institutions éducatives et les médias sur un plan d'action mondial efficace d'éducation à l'environnement, soulignant les impasses concrètes du consumérisme et la responsabilité morale de tous les citoyens, tant au plan local qu'au plan global. De façon générale, les programmes de l'Unesco en matière d'éducation devraient contribuer à favoriser la prise de conscience de la solidarité planétaire de l'espèce humaine.

Dans le même temps, il est primordial de maintenir vivante la diversité des cultures. Cette action passe d'abord par le souci de conserver une pluralité linguistique dans l'expression culturelle. Elle demande en outre de veiller attentivement à ce que les productions intellectuelles et artistiques de qualité ne soient pas écrasées par les forces du marché ni dégradées par la perte de leur authenticité. Les publications de l'Unesco en particulier peuvent jouer un rôle important à cet égard.

Dans l'optique d'un respect plus exigeant du rôle réglementaire des États, et de la promotion d'une démarche éthique de l'organisation, il semblerait opportun d'instaurer un mécanisme de surveillance de l'application effective des conventions et recommandations formellement adoptées mais souvent oubliées. Par ailleurs, la mise en place possible d'instruments normatifs nouveaux, plus ou moins contraignants, autour de problèmes résultant de certaines avancées technologiques devrait être constamment explorée. Par exemple, en matière de communication, on peut penser que le désordre actuel dans l'utilisation généralisée d'Internet demande une concertation et, sans doute, une coopération fondées sur un accord concret entre les principales instances chargées de la régulation des problèmes économiques et éthiques engendrés par cet outil qui bouleverse les rapports humains et risque d'accroître les inégalités sociales dans les pays en développement. De même,

face aux graves interrogations que suscitent les possibilités qui s'ouvrent aux manipulations de l'embryon humain et aux thérapies géniques, on peut prévoir que des codes de conduite spécifiques devront être adoptés au fur et à mesure de l'apparition des dangers.

Ce ne sont là que quelques suggestions, à seul titre d'exemples, et dont la pertinence demande un examen approfondi. Mais par une telle approche, l'Unesco de demain se verrait confier un rôle visible dans la marche vers le développement humain durable et partagé. Ce rôle, assez novateur pour mobiliser tous les acteurs, ne fait en réalité que prolonger les missions permanentes pour lesquelles elle a déjà une crédibilité, comme la protection et la promotion du patrimoine culturel, l'étude des océans, celles de la biosphère ou des ressources naturelles, ou encore la défense du droit d'auteur, le respect de principes éthiques dans la science et la communication, etc. Conforté par un certain nombre d'activités de caractère plus conjoncturel, ce rôle semble bien être celui qui, dans les années à venir, peut le mieux incarner, de façon tangible et réaliste, le mandat de l'organisation.

Des principes pour l'action

Cependant une telle ambition doit reposer sur des principes d'action beaucoup plus terre à terre qui n'ont que trop été transgressés dans le passé. En premier lieu, il faut toujours rappeler la nature de l'organisation, qui est à la fois spécialisée et intergouvernementale et dont les travaux dans chaque pays relèvent déjà de plusieurs ministères. Certes, la nouvelle gouvernance mondiale, qui dépassera le rôle traditionnel des États, la conduira à maintenir plus ouvert encore son système de relations extérieures avec les autres acteurs. Mais elle devra prendre garde à ne pas devenir le caravansérail de toutes les sollicitations et de tous les intérêts catégoriels des milieux intellectuels du monde sous peine de n'aboutir qu'à une multitude incohérente de manifestations sans suite notable, écueil dans lequel le Programme de participation aux activités des États membres doit notamment éviter de tomber.

Dans la sphère intellectuelle et morale qui domine sa mission, l'efficacité des actions est plus difficile à évaluer que dans des domaines plus pratiques, mais leur qualité et leur représentativité doivent être patentes. L'Unesco devrait donc pouvoir constituer la clef de voûte d'un ensemble d'activités manifestement nécessaires, et, notamment, d'activités multidisciplinaires sur des objectifs mondiaux majeurs dans sa sphère d'intérêt. À cette fin, elle devrait sans doute privilégier l'établissement de réseaux de compétence intellectuelle bien articulés et susceptibles de promouvoir sur la action dans le monde entier avec continuité, plutôt que de s'appuyer sur la réunion de petits groupes d'experts choisis de façon plus ou moins empirique.

D'une façon générale, l'Unesco devrait toujours procéder à un examen attentif de la « valeur ajoutée » de ses activités. Elle ne devrait donc agir que si elle possède un avantage comparatif marqué par rapport à d'autres organisations gouvernementales ou non gouvernementales ou d'autres acteurs mondiaux et régionaux, et se garder de chercher à couvrir un champ trop vaste sous le prétexte qu'un projet proposé relèverait, de près ou de loin, de « ses domaines de compétence institutionnels ». Il faut bien admettre que des ensembles politiques et économiques régionaux puissants, comme l'Union européenne, se sont créés ou sont en voie de création, dotés de moyens considérables y compris dans ces mêmes domaines. En tout cas, il est clair que l'Unesco devra elle-même être vigilante pour ne pas tenter de s'aventurer sur les domaines de compétence d'autrui, sauf à établir avec eux des partenariats mutuellement profitables.

Ces impératifs sont aujourd'hui d'autant plus importants qu'une confusion réelle ou apparente des rôles s'est établie depuis une vingtaine d'années entre nombre d'organisations, en raison de l'interconnexion et de la complexité de problèmes où chacune d'elles se considère légitimement impliquée, qu'il s'agisse par exemple des droits de l'homme ou des ressources en eau. Cette situation apparaît notamment pour le suivi des grandes conférences thématiques des Nations unies, où la plupart des institutions spécialisées du système pourraient apporter des contributions spécifiques fondées sur leur compétence professionnelle, dans la mesure où elles ne se sentiraient pas marginalisées lors de la préparation de ces conférences ou par le poids écrasant des organismes de financement. Si les plans d'action adoptés par ces conférences sont le plus souvent truffés de vœux pieux et d'incantations sans être assortis de moyens de mise en œuvre, ils n'en demeurent pas moins autant de consensus politiques d'où chaque institution spécialisée peut légitimement dégager des activités concrètes.

Il serait vain de sous-estimer à l'époque actuelle l'importance des actions qui présentent un fort attrait médiatique pour faire connaître l'organisation. Il importe que de telles actions présentent un message clair sur le problème traité, qu'elles s'inscrivent autant que possible dans la durée, que leur impact ne se limite pas au pays hôte ou à un petit cercle d'initiés et qu'elles respectent l'équilibre entre les cultures et les régions. On ne saurait pour autant jauger l'œuvre de l'Unesco à ce qui paraît dans la presse. Il est plus facile d'intéresser le public à la sauvegarde des monuments de Nubie qu'à l'alphabetisation. Il est aussi très souhaitable que le siège de l'organisation soit le lieu de manifestations et de rencontres culturelles de haut niveau. Cependant, l'Unesco n'appartient ni à Paris, ni à la France, ni à l'Europe ou à d'autres, mais à la communauté des nations du monde. Au-delà du principe de l'efficacité et de la pertinence de son action, elle doit veiller au principe d'universalité.

Il est vrai aussi que l'acte constitutif, par ses références explicites aux grands problèmes de la paix, de la justice et de la solidarité, peut entraîner l'Unesco à intervenir dans des débats intéressant les médias qui dépassent largement les aspects plus techniques de la contribution que l'éducation, la science et la culture peuvent apporter à la solution de ces problèmes. Le directeur général, personnalité élue qui, plus que toute autre, incarne les idéaux et l'image publique de l'organisation, est naturellement amené dans sa fonction politique à exprimer ce qu'il estime devoir dire sur les circonstances exceptionnelles et les événements majeurs qui jalonnent son mandat. En outre, les organes directeurs de l'organisation — Conseil exécutif et Conférence générale — se faisant parfois l'écho de l'Assemblée générale des Nations unies — ont toute latitude pour ouvrir de larges débats et adopter des résolutions très variées. Cependant ces déclarations et ces résolutions ne doivent pas éloigner l'Unesco de son champ de compétence institutionnelle. Elles ne sont pas destinées à apporter des modifications notables ou des extensions des programmes, approuvés et en cours, que le secrétariat a pour mission de mettre en œuvre aussi fidèlement que possible. Elles peuvent en revanche concourir à mieux faire connaître au public le message éthique de l'organisation.

En fait, l'une des voies les plus fructueuses de médiatisation consiste à mettre en relief des réalisations concrètes sur le terrain, dans tel ou tel pays, où l'on peut montrer sans conteste aux décideurs et aux médias qu'un problème relevant clairement des préoccupations du gouvernement et de l'Unesco a été efficacement attaqué. Ce genre d'exemple, qui se rapporte à ce qu'on appelle de façon plus ou moins floue l'action opérationnelle de l'organisation, suppose évidemment qu'une telle action est toujours menée pour accompagner et surtout pour valider ses activités purement fonctionnelles. Toutefois, cette action, engagée le plus souvent sur des fonds extra-budgétaires d'origines diverses, doit se comprendre comme prolongement direct de ses missions principales au niveau des réalités du terrain, et donc conserver un caractère aussi reproductible ou aussi expérimental que possible plutôt que de constituer une fin en soi. L'Unesco de demain ne sera pas plus qu'hier une institution de financement.

Elle ne sera pas davantage une université ou un centre d'études et de recherche. Elle doit se comporter comme une administration publique internationale dont le caractère particulier est de traiter de coopération intellectuelle. C'est donc par sa connaissance des mécanismes et des leviers qui font agir les pouvoirs publics — connaissance qui ne va malheureusement pas de soi chez tous ses fonctionnaires, qui le plus souvent ont été recrutés sur des critères académiques ou circonstanciels sans avoir l'expérience des pratiques administratives et gouvernementales — qu'elle sera en mesure de faire passer dans les actions et dans les réglementations nationales les changements

les plus importants qu'elle préconise. C'est par l'autorité que lui confère sa nature intergouvernementale qu'elle peut maintenir sa légitimité et son originalité, et manifester sa spécificité et sa pertinence. Comptable des contributions financières de ses États membres, même si l'arrivée de nouveaux acteurs peut lui permettre de mobiliser des ressources supplémentaires, l'organisation ne devra donc pas s'écarter des stratégies et des plans que ses organes directeurs ont adoptés, sous peine de désorienter ses propres commanditaires.

La voie qui mènera le monde à un développement humain durable et partagé n'est pas la voie de la facilité. Elle fait appel à l'adhésion soutenue des gouvernements, de la société civile et de l'opinion publique dans les pays en développement et plus encore dans les pays industrialisés. Dans le changement de scénario qui s'impose au monde, les dirigeants des pays en développement devront faire preuve d'un courage, d'une lucidité et d'une probité sans faille. Dans les pays industrialisés, tentés de conserver tous leurs avantages, les opinions publiques devront être convaincues d'une générosité nouvelle et de la nécessité de contrecarrer les effets pervers de la mondialisation.

C'est par son prestige moral, par la portée et le rayonnement universels de ses actions, par la qualité de ses méthodes de communication, par la richesse des débats internationaux qu'elle aura su stimuler, par l'adhésion que lui apporteront les milieux intellectuels les plus éminents dans les domaines de l'éducation, de la science et de la culture, que l'Unesco pourra influencer sur les opinions publiques et, par suite, recevoir de la part des gouvernements démocratiques l'appui accru qu'elle aura mérité. Ayant d'ores et déjà pris l'initiative du lancement d'une campagne universelle en faveur d'une « culture de la paix », elle pourra ainsi poursuivre, dans l'avenir qui se dessine, la mission permanente qui lui fut confiée il y a cinquante ans : contribuer à construire la paix dans l'esprit des hommes. L'Unesco aura alors acquis sa place légitime et essentielle dans la gouvernance mondiale de demain.

**DÉCISION,
PROSPECTIVE,
AUTO-ORGANISATION**

**Colloque
Jacques Lesourne**

CNAM – 11 janvier 2000 — 14 h-18 h

À l'occasion de la parution de *Mélanges
en l'honneur de Jacques Lesourne*

Éditions Dunod, Paris

Pour assister au colloque, renvoyer le coupon-réponse ci-dessous
avant le 6 janvier 2000 à :

CNAM-LIPS – Colloque en l'honneur de Jacques Lesourne

292, rue Saint-Martin - 75003 Paris

fax : 01 40 27 27 43

<http://www.cnam.fr/deg/lips/>

e-mail : lips@cnam.fr



COUPON-RÉPONSE

Nom : _____

Prénom : _____

Titre : _____

Société/établissement : _____

Adresse : _____

Tél. : _____ e-mail : _____

Mondialisation et particularismes

Jean Saint-Geours

Au travers de ce bref essai de prospective intuitive, Jean Saint-Geours met en lumière trois tendances essentielles d'évolution mondiale.

La première concerne le phénomène de mondialisation particulièrement patent dans les domaines écologique, financier, et économique. Mais, tout en relevant la montée des interdépendances, il souligne également celle des risques systémiques et, en conséquence, la nécessité de nouvelles régulations.

En parallèle, affirme-t-il, l'esprit de compétition et de conquête qui « pousse à l'initiative, à l'effort, à l'inventivité » doit s'accompagner de nouvelles exigences collectives en terme de coopération et de contrôle.

Enfin, si cette mondialisation entraîne un risque d'uniformisation, il n'est point surprenant que resurgissent les particularismes (les revendications identitaires, religieuses, culturelles...) qui, eux aussi, exigeront l'adoption de nouveaux équilibres permettant de concilier mondialisation et diversité.

H.J.

Face aux multiples futuribles qui procèdent de la complexité de notre monde — celui de la globalité, des réseaux et de la vie urbaine —, l'interrogation prospective se fait plus pressante : comment peut évoluer la constitution de ce monde au cours des prochaines décennies ?

Qu'entends-je ici par « constitution » (puisqu'il faut toujours définir les termes que l'on utilise lorsqu'ils fondent le sens — contenu et direction — de la réflexion) ? C'est la manière dont l'ensemble de l'humanité instituée dans la société internationale est composée, structurée, organisée,

de points de vue généraux significatifs — institutionnel et politique, économique et social, idéologique et psychologique.

Bien entendu, il convient de se garder d'une analyse cloisonnée de ces différents constituants, et cela pour au moins deux raisons : ceux-ci ont toujours été fort liés entre eux pour produire des structures sociétales pourvues d'une logique vitale, intériorisées par leurs acteurs et d'une relative stabilité. Le développement prodigieux des communications et des réseaux — surtout téléinformatiques — renforcera et diversi-

Pour une prospective intuitive

Une prospective reposant sur l'**empirisme** et l'**intuition** paraît pouvoir prendre une place d'avenir à côté des méthodes réputées systématiques et objectives.

De nombreux arguments viennent fonder cette démarche.

En premier lieu, la complexité de notre monde accroît sans cesse le nombre des variables de sa réalité et le caractère imprévisible de leurs combinaisons, faisant souvent échapper aux approches scientifiques (ou méthodologiques) la projection de cette réalité. D'autre part — sauf peut-être en matière de prévision technologique —, ces approches sont souvent, en fait, le produit d'estimations subjectives déguisées. En troisième lieu, l'essentiel d'une telle quête du futur me paraît tout autant résider dans la problématique qui relève de la connaissance du vécu et du bon sens que dans une démarche stochastique. Aussi bien, je crois qu'un penseur convenable-

ment formé et motivé est en mesure de trouver dans l'histoire des trois cents dernières années et dans un demi-siècle d'expériences personnelles des hypothèses, des origines, des leçons susceptibles d'éclairer les chemins de l'humanité, et qu'il puisse se risquer à présenter, sur la base de sa propre réflexion, un **sentiment personnel**, comme une projection de son jugement et de sa sensibilité. J'ai pu observer, au cours des années où nous réfléchissions ensemble, que l'un des pères fondateurs de notre prospective, le visionnaire des futuribles, Bertrand de Jouvenel, n'hésitait pas à suivre cette voie.

Or, la prospective se distingue de la prévision dans la mesure où, face à des réalités prévisibles, elle énonce des alternatives, des choix. Dans la mesure, donc, où elle trace des voies préférables, où elle est normative et même où elle se risque à l'**utopie**, cette sagesse féconde de l'imagination.

fiera à l'avenir les relations entre ces constituants.

Quant aux méthodes de réponse à cette interrogation prospective, j'en renvoie l'explication à l'encadré ci-dessus qui énonce pourquoi j'estime utile de réhabiliter une approche « intuitive » et de privilégier le mouvement des générations pour fixer notre horizon de temps.

Cela, pour aborder immédiatement le point essentiel de mon propos : sur une trame faite de l'extension et de l'enrichissement des réseaux (dont Internet constitue l'élément central, omniprésent et révolutionnaire), deux phénomènes « lourds » et apparemment contradictoires (ou opposés) se manifestent :

d'une part, *la mondialisation d'un nombre croissant d'activités et de problèmes humains*, d'autre part, *une forte poussée de la segmentation de notre espace d'existence*.

*La mondialisation*¹

Au titre de la mondialisation croissante, on peut observer les lignes de force suivantes, opérant mouvement vers le futur :

— La mondialisation des activités et des informations, marquée surtout dans le domaine financier et économique² sous l'influence dominante des marchés.

1. Les intertitres sont de la rédaction (NDLR).

2. Mais l'est-elle plus qu'entre 1850 et 1914 ?

— Les efforts de gestion d'ensemble de notre planète — de notre « village planétaire » —, soit par l'adoption de normes et règles communes (en dépassant les contraintes de la compétition ou en assurant la compatibilité), soit par l'effort de « gouvernement » de « secteurs » à l'échelle mondiale : environnement, météorologie, entraide face aux catastrophes naturelles et aide humanitaire, santé, circulations aérienne et maritime, télécommunications, etc. Il y a, en ces domaines, des solidarités nécessaires et, pour cette raison, souvent anciennes, par exemple la météorologie ou les communications physiques — ce qui n'empêche nullement les tentatives de domination politique (en matière de santé et d'aide humanitaire, par exemple) ou technique (ainsi dans le domaine des normes et des standards). Mais, de plus en plus s'accroissent ou apparaissent des besoins de gestion moins tangibles : l'enseignement ou la culture, les disciplines écologiques, la sécurité nucléaire, la délinquance, la drogue, la solution des conflits, la protection des droits de l'homme et le droit d'ingérence, etc., tous enjeux mondiaux qui offrent des perspectives immenses à une mondialisation qui ne se réduise pas à la saturation d'un unique modèle économique et financier.

Que ces forces soient puissantes et qu'elles aient toutes chances de s'affirmer dans les prochaines années, cela me paraît certain.

En premier lieu, *les progrès des techniques de traitement, de communication, de simulation*, sont un facteur d'homogénéisation, de maîtrise et de développe-

ment des relations et des échanges qui sous-tendent l'unification du monde. Ils permettent en outre d'accroître la visibilité sur le système.

En second lieu, *la gouvernance du domaine économique et financier* — base fondamentale du monde globalisé³ — ne repose en réalité sur le principe libéral du « laissez-faire » qu'au niveau de l'initiative et du profit individuels, mais elle tendra toujours à socialiser, comme actuellement, les coûts de la régulation d'ensemble.

La crise générale déclenchée en 1997 est à cet égard exemplaire. La libéralisation des mécanismes est poursuivie et la recherche du profit par tous moyens — y compris par la spéculation ou l'action maffieuse — continue à être encouragée ; mais le gouvernement japonais fait succéder des « plans de relance » de plus en plus coûteux et opère la nationalisation de fait d'une bonne partie du secteur bancaire ; mais encore, le FMI (Fonds monétaire international) épuise ses réserves d'aides sans être nullement garanti contre les fuites de capitaux ; mais, couronnant le tout, le système fédéral de réserve des États-Unis organise le sauvetage, à l'échelle de la planète, du principal fonds d'investissement spéculatif, le LTCM (Long Term Capital Management), conseillé par deux prix Nobel (Robert C. Merton et Myron S. Scholes), spécialisés dans les jeux financiers...

Troisième raison : le mouvement vers plus de globalité est aussi un mouvement vers plus d'interdépendances ; d'où la croissance du risque systémique et des

3. À l'usage, le terme de globalisation s'applique plutôt au fait que toutes les opérations financières s'insèrent dans une trame informatisée d'interactions (marchés financiers), qui irriguent elles-mêmes l'ensemble des activités mises en relation dans la mondialisation (cf. l'OMC).

dangers d'effondrement de l'ensemble. Plus libéral dans les permissions données aux acteurs — avec l'avantage de développer les initiatives — le système prévalant est en fait, objectivement, « socialisé » ou « collectivisé ». L'exercice de la démocratie des sociétés de plus en plus informées et instruites y contribue fortement, dans la mesure où les gouvernants ne peuvent pas manquer de garantir aux citoyens-électeurs une sécurité économique et civile minimale. Les conséquences des accidents atteignent désormais le plus grand nombre. Nul doute que s'établisse ainsi désormais une « société mixte », une économie sociale, et ce afin de fonder et de pratiquer la régulation pour une bonne gouvernance. Le niveau national n'y suffira évidemment pas car, à cet égard, régulation et gouvernance de la mondialisation impliquent, d'un point de vue systémique, la solidarité et l'action commune à l'échelle du monde.

La régulation

On peut formuler la dialectique de cette régulation et de ces actions communes de la manière suivante : régulation et actions communes conditionnent la vie — et la survie — du système mondial, tel qu'il a été constitué par l'histoire — et surtout l'histoire du XX^e siècle, qui a plus transformé les conditions de l'existence humaine que les deux mille ans qui l'ont précédée — et l'on en peut tenter la prospective. Les moyens de connaissance, de communication, de construction des actions à mener existent. On peut théoriquement recueillir les données utiles, faire fonctionner des réseaux, dégager des budgets d'intervention, etc.

Gouvernements et populations des pays les plus développés sont de plus en plus

conscients des enjeux. Les accidents et ruptures — par exemple en matière d'écologie et de finance — les y poussent et l'on voit ici à l'œuvre un phénomène général de balancier qui inverse une tendance lorsqu'elle engendre des excès. Des progrès ont été faits et sont probables en matière d'environnement, de gestion des mers, de météorologie, de gestion des communications, d'aide humanitaire. En revanche, le problème de la régulation du monde globalisé dans les domaines économique et financier se trouve seulement posé, et il y a encore un écart formidable entre les risques courus et les institutions propres à les traiter.

C'est que des accords spécifiques de volontés politiques sont ici indispensables. De nombreux obstacles continueront à s'y opposer. Ils relèvent de deux éléments constitutifs et étroitement liés du système. D'une part : la compétition, entre les individus, les groupes et sociétés, les États ; d'autre part, des tendances vives à de multiples formes de segmentation.

La compétition est le moteur central du système mondialisé. En première approche, c'est un moteur « naturel ». Il pousse à l'initiative, à l'effort, à l'inventivité. Il suscite l'esprit de conquête. Mais ces avantages sont soumis à des conditions strictes : l'égalité dans l'information et l'homogénéité des situations. En outre, pour résoudre de nombreux problèmes, il apparaît, à l'expérience pour peu que l'on surmonte l'entêtement des partis pris, que la solution la meilleure relève de la solidarité et de la coopération.

Cependant, l'opposition entre compétition et individualisme, d'une part, et coopération et action collective, d'autre part, est difficile à surmonter dans la mesure où elles sont le prolongement de positions idéologiques et sociologiques.

Mon expérience me fait pourtant penser que *la réalité relève, au contraire, d'une casuistique des centres de décision, des domaines et des circonstances*. Dans des champs étroits, spécifiques — un secteur industriel ordinaire, par exemple —, l'essentiel de l'action et de l'activité se place sans doute sous le signe de l'individualisme et de la concurrence. Mais, s'il s'agit de se projeter dans l'avenir, par exemple pour développer une branche exigeant importants investissements et vaste marché, ou bien par un effort coûteux de recherche, la coopération, même avec des concurrents de la vie courante, apparaît indispensable.

Ou encore, dans le cas des bourses de valeurs, la compétition à base de qualité des services rendus est une donnée constitutive normale. Cependant, la visibilité partagée des risques encourus et l'assurance d'une déontologie commune et pratiquée sont nécessaires au bon fonctionnement des marchés financiers.

Il n'empêche que la compétition relève — si l'on peut dire — du cerveau reptilien ; elle se situe à un stade naturel et primitif. La coopération — et les régulations qu'elle permet est du domaine du cortex, celui de la prise de conscience, de la réflexion, des concessions équilibrées. Les solutions issues du cortex ne s'imposent que *via* des processus d'expérimentation, d'erreurs et d'essais.

Et ce d'autant plus que l'invention des mécanismes correspondants apparaîtra nécessaire pour ne pas revenir (en arrière) sur la mondialisation-globalisation. Car *on ne reviendra pas en arrière*. Quels que soient en effet les défauts d'un système qui privilégie — pour le moment — l'intérêt de l'individu par rapport à des régulations coopératives visant à un optimum collectif, le coût de ce retour en arrière

serait prohibitif en termes d'affrontements, de protections, d'interventionnisme bureaucratique. Il nous est possible de maîtriser le mouvement du balancier. Et cette considération augmente les chances de voir être tentée la construction d'un système reposant sur une convenable mixité de la liberté (d'initiative) individuelle et la prise en compte d'exigences collectives par les voies de la coopération et de la régulation.

Ce scénario somme toute optimiste suppose qu'une *segmentation* poussée du système mondialisé et globalisé (dans tous ses composants et pas seulement en matière économique et financière) ne vienne pas en détruire les lignes de force et de développement. Il vient d'être dit que l'on peut tabler sur une conscience avertie de ce que serait le coût d'une segmentation égoïste et protectrice de ce système. L'intégration d'un certain nombre de problèmes majeurs — santé, finance — fait des progrès. La construction d'unions économiques, voire politiques, fondées sur des solidarités bien explorées, est un phénomène actuel en plein devenir, car il semble que l'on a dépassé le seuil de non-retour de la guérison des maladies de jeunesse. Plus concrètement, au niveau des modes de vie des peuples, de leur consommation et de leurs divertissements, etc., l'unification est une tendance lourde, par extension du modèle américain et vulgarisation des biens de consommation modernes. Cependant, des évolutions contraires sont déjà à l'œuvre et se renforcent.

Le développement des particularismes

Les États nations tendent à accentuer la persévérance dans leur être. Même si,

dans chaque pays, les appareils administratifs paraissent s'être affaiblis — mais est-ce une tendance certaine et durable ? —, le monde réel est fait de ces États nations, essentiellement en raison du sentiment patriotique et particulariste — au moins sur quelques points forts — de leurs peuples.

À cet égard, il ne faut pas confondre l'affaiblissement de l'État en tant qu'appareil politique et administratif, et la persistance de nations indépendantes et souveraines dans le champ international. La supranationalité est une illusion révoquée. Les instances de régulation spécialisées continueront à vivre difficilement. Et beaucoup de solidarités mondiales sous-tendant des actions internationales continueront à être organisées sous forme de traités âprement négociés et d'application attentivement surveillée. Ce d'autant plus que, selon une dialectique paradoxale, la segmentation de la communauté humaine opère aussi à l'intérieur des États nations, suivant le développement des particularismes régionaux et locaux, à base culturelle et linguistique notamment. Ce mouvement paraît contredire la mondialisation. Mais l'opposition n'est qu'apparente : c'est précisément parce que la mondialisation et la globalisation font craindre aux individus, aux groupes, aux collectivités, une uniformisation et une perte d'identité, que ceux-ci s'efforcent de l'affirmer, d'en renforcer les racines, d'en accroître les particularités, ... et de la défendre, éventuellement par le refus et la force.

Pour supputer et vouloir une harmonisation vivable de ces contradictions, il faut ici se garder de généraliser ou de conceptualiser à outrance, et pratiquer plutôt la casuistique qui correspond le plus à la réalité et à la vie.

Je crois qu'il est possible de combiner espaces de liberté et actions politiques pour concilier mondialisation et diversité (personnelle, culturelle, ...) selon les domaines de la vie. La liberté de choisir, d'entreprendre, de communiquer, d'avoir une opinion, de se divertir, etc., aide puissamment à la mondialisation. Les productions de masse en profitent, mais elles ont les moyens de combiner caractéristiques communes et différenciation en fonction des marchés (par exemple, pour l'automobile).

Ainsi, une culture identique de consommation de divertissement, de mode, aura tendance à s'étendre, portée par la suggestion et le mimétisme issus des réseaux de propagation des images et des mots. Mais la liberté et les moyens de l'autonomie (de la personne ou du groupe) peuvent ménager la place de domaines d'originalité, faisant en conséquence échapper une partie appréciable de la vie des individus à la standardisation : activités culturelles et créativité, langue et folklore, modes de vie et de fête, traditions, jeux, vie de famille. Déjà se dessinent de nouvelles formes de cette existence duale.

Cette dualité n'est pas nouvelle. L'histoire a souvent reposé sur deux niveaux d'existence : un niveau familial, classique ou villageois, avec ses rites, ses fêtes, sa langue (dialecte, patois), et un niveau plus large, politique, patriotique, administratif. Il y a cent ans, 80 % de la population du Sud-Ouest parlait des patois d'oc (ou le basque) dans la vie courante, le français étant réservé aux relations organisées, officielles en quelque sorte. La III^e et la IV^e République ont tendu à ramener ces deux niveaux à un seul, aidé en cela par l'action standardisatrice de la société de consommation, relayée, dans une certaine mesure, par la mondialisation.

Mais nous assistons à un retour aux particularismes actifs. Le phénomène va s'amplifier dans la mesure où la segmentation est entrée, en effet, dans une phase conquérante ; et l'absolutisme du principe de liberté lui ouvre une autoroute d'expansion.

Dès lors, on discerne quels sont les enjeux majeurs des prochaines décennies, qui relèvent tous d'une œuvre de conciliation entre des phénomènes contradictoires, comme jamais la société humaine, désormais éclatée et en mouvement vertigineux, n'en a connus.

Concilier la liberté et l'autonomie individuelle et des exigences accrues (par la technique, l'urbanisation, les aspirations au mieux vivre, etc.) de solidarité et de collectivisation.

Concilier l'uniformisation opérée par l'impérialisme américain, dans la plupart des domaines, et l'exercice de modes de vivre, de penser, de créer... diversifiés et particuliers.

Société mondiale mais différenciée

Concilier la maîtrise nationale, politique, unitaire, de grands ensembles territoriaux,

et la gestion d'entités plus limitées, plus proches problèmes de la vie de personnes libres et responsables : équilibre entre l'intérêt national — avec son poids spécifique dans le concert des nations et sa dimension géopolitique — et les solutions pratiques au problème de la segmentation : décentralisation, fédéralisation, partage des compétences, pluralité linguistique, etc.

Nous entrons à cet égard dans une ère de négociations permanentes entre protagonistes de la société — non exemptes, évidemment, de phases de tension —, dont l'aboutissement dépend d'une bonne compréhension des niveaux de décision adéquats (compréhension souvent biaisée par des luttes de pouvoirs, mais il serait irréaliste de vouloir les éliminer), mais qui sera puissamment aidé par le développement de l'information et l'existence de réseaux chaque jour plus diversifiés et plus performants.

Pour terminer, j'avance un thème général de prospective : il est clair que *le monde vit une poussée d'impérialisme américain chaque jour plus accentuée* : modèle de consommation, divertissement et culture (ramenés à l'*entertainment*), finance et commerce, etc. Tout y passe.

L'horizon de temps

Deux études systématiques me paraissent utiles à cet égard.

La première a été réalisée en 1989-1991 par le Centre de prospective du ministère de l'Industrie sous la direction de Thierry Gaudin¹. Elle s'est fixée un horizon lointain (2100) et a tenté de tracer les enchaîne-

ments possibles ou probables des ruptures, des réactions et des stabilisations de l'histoire à venir.

Aujourd'hui, le travail le plus approfondi — surtout pour la prospective technologique — et bien qu'il s'agisse plus de prévision que de prospective, a été effectué par le

1. *Récit du prochain siècle*. Paris : Payot, 1993 ; *Odysée de l'espèce*. Paris : Payot, 1993.

« projet 2025 », aboutissement d'une étude de trois ans². Celle-ci a parcouru deux phases. La première a rassemblé toutes les prévisions importantes faites depuis 1970 dans tous les domaines scientifiques et techniques. La seconde a ensuite opéré de nouvelles prévisions par grands domaines de la vie sociétale en dégagant les relations entre des éléments relevant de domaines différents. D'où, enfin, 83 « **assertions à haute probabilité** » visant à décrire la réalité à cet horizon lointain...

Pas si lointain, à la réflexion, puisqu'il semble bien que des périodes de l'ordre de vingt-cinq à trente ans, correspondant à la confrontation de nouvelles générations à des événements générateurs de novation ou de rupture, modulent le mouvement général de l'histoire. Ainsi en va-t-il des vingt-six ans qui séparent 1763, année de l'abaissement maximum du royaume de France depuis Louis XI, et la révolution conquérante de 1789 ; vingt-cinq ans après, c'est 1815, qui marque si fort le romantisme ; 1848, trente-trois ans plus tard, resurgissent en même temps les idées révolutionnaires et le souvenir sublimé de Napoléon chez ceux qui ne les ont pas vécus ; 1871, enfin, vingt-trois ans plus tard, point de référence d'une troisième République en mission de revanche. On peut aussi noter l'importance des années 1894-1896, où se placent les principales inventions qui portent notre siècle et, dans une large mesure, le XXI^e siècle. Ou encore 1914-1918 et 1940-1945, à vingt-deux ans de distance. La phase 1968-1973, vingt-cinq ans après, signifie la crise de croissance de la société de consommation, en même temps que la dislocation de l'ordre institué après la Deuxième Guerre mondiale, tant monétaire (fin du système construit à Brettonwoods) que politique (premier choc pétrolier et émergence des pays en voie de développement). De même, enfin, on peut estimer que l'écroulement du mur de Berlin et du communisme, en 1989, constitue une de ces ruptures majeures à grand potentiel d'effets sur la génération active (consciemment) et sur la génération en cours de maturation (inconsciemment).

Cet aspect « générationnel » de l'histoire et de sa prospective est particulièrement perceptible à qui assume sur longue période — de l'ordre d'un demi-siècle — des responsabilités générales au sein de l'État. Il mériterait certainement des investigations continues et étendues auprès de segments représentatifs de la population. Au-delà des enquêtes sur les habitudes de consommation, l'établissement de courants socio-culturels nous a apporté des informations intéressantes mais qu'il est malaisé d'utiliser en termes d'action et de prospective. La société est diverse et mystérieuse dans ses profondeurs. Elle recèle des germes — propensions et opinions latentes — qui ne s'épanouissent que par l'effet « **d'événements de catalyse** », catalyse par nature inattendue. En outre, la succession des générations est un flux continu et roulant qui mélange trois ou quatre couches d'âge et d'histoire³. Le produit de ce mélange mouvant est indéterminé : même rétrospectivement d'ailleurs, c'est une pierre d'achoppement des études historiques que de discerner la force respective des différents composants de ce mélange.

Présentant l'enquête Starconso dans le n° 3 de *Sociétal* de décembre 1996, Bernard Préel, le directeur de BIPE Conseil, écrit judicieusement : « Dans le comportement des individus, l'objet de génération dépasse largement l'objet d'âge. » Aujourd'hui, il faut regarder vivre trois générations dont la jeunesse a été marquée par un coup de théâtre : la génération de la Libération (20 ans en 1944), la génération de mai 1968 (20 ans à la fin des années soixante) et la génération Gorbatchev (20 ans à la chute du mur de Berlin...). Car c'est à partir de l'analyse du cycle de l'époque qu'on peut dégager les deux hypothèses retenues pour sélectionner les générations « mutantes ». La première est l'issue du constat selon lequel on conserve, sa vie durant, l'essentiel des valeurs éprouvées au temps de sa jeunesse. Deuxième hypothèse : une génération « mute » lorsque sa jeunesse coïncide avec un changement majeur (économique, politique, culturel...) repérable sur le cycle historique.

2. Cf. *futuribles*, n° 208, avril 1996.

3. Mélange qui se modifie depuis quelques décennies en fonction de l'augmentation de la durée de la vie.

Mais, en fonction du phénomène de segmentation et par réaction vitale aux excès fatals de cet impérialisme, des résistances se font jour dans le monde entier. L'évolution de l'Europe vers une économie sociale (par opposition au laissez-faire du marché omniprésent, sous l'impulsion des diverses formes de social-démocratie), l'émergence de la Chine et de l'Inde, en tant que nouvelles puissances, l'aspiration de la plupart des pays d'Amérique latine à l'autonomie, la subversion du fondamentalisme islamique..., tous ces phénomènes vont dans le même sens.

On peut envisager un scénario où l'empire américain (le bas empire ?) sera de plus en

plus contesté dans le monde, en dépit de sa puissance militaire.

Celle-ci est de surcroît difficile à employer pratiquement et avec l'appui de l'opinion publique des États-Unis, des forces d'affaiblissement se développant même à l'intérieur de ce pays : incertitudes morales d'une société matérialiste, malaise et rancune persistants des Noirs, conquête souterraine par les Hispaniques. Ainsi, cette conciliation d'éléments d'évolution contradictoires, dont la condition de succès réside dans une pratique renouvelée de la démocratie — c'est-à-dire d'une meilleure relation entre les citoyens et les pouvoirs — comportera inévitablement, ainsi qu'on le voit déjà, un positionnement par rapport à l'influence américaine.

Où va l'espace ?

Pierre Bonnaure

L'avènement du nouvel ordre mondial impose une remise en cause de la politique spatiale, dans ses objectifs comme dans les moyens mis en œuvre pour la poursuivre.

En effet, souligne Pierre Bonnaure, une nouvelle stratégie est à inventer, non plus fondée sur les impératifs dictés par la bipolarisation mais sur la mondialisation, synonyme de coopérations nouvelles, de regroupements tous azimuts et de concurrence commerciale féroce. Une stratégie qui tienne compte des réalités budgétaires et commerciales : les industries privées prenant le relais des États, incapables de consacrer les sommes d'hier à l'aventure spatiale, désormais dénuée de ses enjeux militaires, la rentabilité est le critère de lancement de nouveaux projets. Sont ainsi délaissées les ambitions peu rentables, telle l'exploration de l'espace lointain, au profit de marchés porteurs, principalement liés aux satellites de télécommunication. Autant dire que l'heure est moins aux investissements en recherche et développement, ou aux programmes spatiaux prestigieux mais qui ne répondent pas à une demande commerciale, qu'à la réduction des coûts.

S'imposer sur le marché sans renoncer à l'innovation technologique indispensable pour rester dans la course : tel est le défi que, prévient Pierre Bonnaure, Arianespace devra relever pour permettre à l'Europe, doublement handicapée par une introuvable défense commune et par un budget consacré à l'espace dix fois moindre que celui des États-Unis, d'être un acteur à part entière de la conquête de l'espace.

A.B.

L'an dernier, la société européenne Arianespace fêtait à la fois la première centaine de vols réussis, le dixième anniversaire de la famille Ariane 4, le baptême opérationnel d'Ariane 5 et un carnet de commandes bien garni. Mais au même moment, la politique spatiale était remise en question partout dans le monde pour des raisons à la fois stratégiques, budgétaires, techniques et commerciales.

Au plan stratégique

Moteur principal de la conquête spatiale pendant plusieurs décennies de guerre froide, la rivalité des superpuissances a perdu tout effet d'entraînement. Le premier homme dans l'espace, la course à la Lune de Kennedy et Khroutchev ou la « guerre des étoiles » de Ronald Reagan sont déjà histoire ancienne. Les adver-

saires d'hier coopèrent aujourd'hui pour construire ensemble la station spatiale internationale (*International Space Station*) qui prendra la relève de Mir¹. Les Américains n'hésitent pas à monter des moteurs russes sur leurs propres fusées pour réduire les coûts, tandis que les Français se font agents commerciaux de Soyouz. De nombreux pays, même de second rang, développent leurs propres lanceurs et satellites. Les États-Unis et l'Asie poursuivent des programmes spatiaux militaires ambitieux, contrairement aux Européens qui, faute d'une politique commune de sécurité et de défense et d'un rapprochement effectif de leurs industries et de leurs programmes de défense, sont incapables de

concevoir un programme aérospatial véritablement stratégique et répondant, au moindre coût, aux besoins civils et militaires^{2, 3}.

Au plan budgétaire

Les États-Unis et l'Europe serrent les cordons de la bourse, le Japon traverse une crise profonde et la Russie n'a plus le sou. L'heure n'est plus à l'épopée, mais au réalisme. Le Congrès américain ne cache pas son irritation devant les retards et dépassements budgétaires de la NASA qui, se sentant menacée, multiplie les coups médiatiques pour rallier l'opinion publique et influencer les sénateurs⁴. L'Europe, qui dépensait déjà dix fois moins

1. Les premiers modules de la Station spatiale internationale ont été lancés sur une orbite située à 400 km d'altitude. La station devrait être opérationnelle en 2004... avec un peu d'optimisme. Une fois terminée, la structure orbitale représentera une masse de 415 tonnes et offrira un volume intérieur de 1 200 m³ (soit quatre fois le volume de Mir, ou l'équivalent de cinq appartements terrestres). Œuvre commune de seize pays, le projet est en réalité dominé par le tandem NASA-Boeing, s'appuyant sur l'expérience acquise par les Russes en matière de séjours de longue durée en apesanteur. L'expérience américaine en ce domaine se limite aux missions relativement brèves des navettes et à quelques vols d'astronautes invités à bord de Mir.

2. Les Allemands se sont retirés du programme de satellites d'observation optique Hélios mené par les Français qui, à l'inverse, ne participent pas au programme de satellite radar Horus, cher à l'Allemagne. Les trois principaux pays européens n'ont pu tomber d'accord sur le système spatial de télécommunications militaires Trimilcom. Le « segment sol » (stations de collecte et de traitement de l'information en temps réel, exploitation interarmées des résultats) n'est guère mieux loti, ce qui renvoie aux problèmes de l'identité européenne de défense, de son degré d'autonomie dans l'Alliance atlantique, des relations entre l'UEO et l'OTAN, des limites de la supranationalité dans l'édifice communautaire...

3. Chaque année, l'écart entre les budgets de défense cumulés européen et américain se creuse d'environ 1 000 milliards de francs.

Sources : « Vers une Europe de la défense américaine ». *Le Nouvel Économiste*, n° 1131, 2 juillet 1999 ; « L'Europe face aux missiles balistiques ». *Air et Cosmos*, n° 1680, 27 novembre 1998. Voir aussi le rapport de Paul Quilès à la Commission de la défense (septembre 1997), le récent rapport du sénateur Yvon Collin (Cf. COMMISSION DES FINANCES DU SÉNAT [sous la dir. d'Yvon Collin]. Restructuration de l'industrie aéronautique européenne. Rapport d'information n° 414, juin 1999), sur l'industrie aéronautique européenne et le rapport Epaminondas du GIE Cosyde (Aérospatiale + Thomson-CSF). Le député René Galy-Dejean se demande si l'on n'est pas en train de renouer avec les incohérences des années trente. (cf. « La défense garrottée ». *Le Monde*, 26 septembre 1997).

4. L'aventure du petit robot martien Sojourner, la découverte d'eau sur la Lune, voire d'ADN dans des météorites, ou le triomphal retour du vétéran (et sénateur) John Glenn dans l'espace sont autant de *scoops* dont beaucoup pensent qu'ils profitent davantage à la NASA qu'à la science. L'apport du télescope Hubble à la connaissance scientifique est unanimement salué,

que les États-Unis pour l'espace, a réduit l'ESA (*European Space Agency*) à la portion congrue. Des coupes claires ont été effectuées dans ses programmes⁵ pour sauver Ariane 5 et respecter des engagements internationaux, tout en restant dans l'enveloppe.

En France, Lionel Jospin, a assuré le Centre national d'études spatiales (CNES), à l'occasion de son trentième anniversaire, de sa détermination à prolonger « la belle aventure spatiale », mais ajouté : « Nous devons tirer les enseignements de cette histoire de trois décennies pour faire les choix qui s'imposent aujourd'hui et qui devront renforcer l'Europe spatiale de demain. » Ce qui n'annonce rien de bon quand on connaît la réalité des comptes de la nation, la maigreur des crédits de programmation militaire⁶, la situation financière du CNES, les tensions sur le financement de l'ESA et de l'Union européenne, ainsi que les fortes réserves exprimées par le ministre de la Recherche Claude Allègre vis-à-vis des missions spatiales habitées : « Accepter de participer à cette station fut une erreur à la fois technologique, scientifique et stratégique ». L'accumulation récente de retards, avaries et échecs, notam-

ment du côté russe, ne peut que le renforcer dans cette conviction.

Au plan technique

Les marchés de l'espace ont considérablement changé en quelques années (cf. encadré page suivante). D'une part, l'encombrement croissant de l'orbite géostationnaire joue en faveur de satellites de télécommunications moins nombreux mais plus importants, donc de lanceurs plus puissants. Inversement, l'émergence de systèmes de communication ou d'observation reposant sur des constellations de petits satellites en orbite moyenne ou basse, crée une demande nouvelle où s'affronteront à la fois des gros lanceurs adaptés au lancement en grappes, des fusées moyennes pour les missions plus ciblées et des engins légers pour les lancements de microsattelites ou pour les urgences. Projet pharaonique de cent milliards de dollars, l'ISS représentera une demande forte de lancements pour les dix prochaines années, mais le gros de ce marché est captif, réservé à la navette américaine⁷ — dont ce sera le chant du cygne —, et aux fusées-cargos russes.

mais la réparation en vol de ses défauts visuels par des astronautes, malgré son succès spectaculaire, illustre plutôt ce qu'il faut éviter de faire (coût et risques). En témoigne la perte, due à une erreur de navigation, du Mars Climate Observer, troisième d'une série de neuf missions à destination de la planète rouge (une tous les deux ans, environ).

5. La victime la plus spectaculaire de cette campagne d'austérité est le projet d'avion spatial Hermès. Il faut probablement s'en féliciter, dans la mesure où Hermès s'inspirait beaucoup du programme Shuttle, dont la conception remonte aux années cinquante. Une conception que les Américains eux-mêmes estiment dépassée. Les Européens ne renoncent pas, pour autant, à étudier la rentrée atmosphérique de véhicules spatiaux... ce qui nous ramène aux programmes américains et soviétiques d'il y a quarante ans !

6. Les chefs d'état-major des trois armées ont fait savoir au Premier ministre français que l'insuffisance des budgets d'équipement ne permettrait pas de respecter la loi de programmation militaire (cf. *Le Monde*, 17 septembre 1997).

7. Il faudra au moins 36 vols de navette, plus une dizaine de lancements par fusées classiques, pour assembler la station spatiale internationale. Pendant les dix années suivantes, le ravitaillement de la station et la relève des équipages reposeront sur une variété d'engins, parmi lesquels la navette encore, les vaisseaux Soyouz, les cargos automatiques Progress, les « chaloupes de sauvetage » (ou *Crew Rescue Vehicle*, CRV).

Les marchés de l'espace

Quarante ans après le Spoutnik, on commence à mieux connaître la carte de ce qui est rentable, nécessaire ou possible en matière spatiale.

Ce qui est rentable

Ce sont avant tout les satellites de télécommunications et, dans une moindre mesure, l'activité de lancement¹. Aux satellites géostationnaires, désormais classiques mais dont la taille s'accroît pour compenser la raréfaction des positions disponibles, s'ajoutent maintenant des nuées de satellites² dont la taille tend au contraire à diminuer, sur des orbites moyennes et basses. Ils enfermeront la Terre dans un filet serré de communication univer-

selle, véhiculant voix, données et images, pratiquement sans zone d'ombre³. D'autres s'occuperont d'observation militaire et civile. La durée de vie des satellites étant forcément brève sur les orbites basses, le marché de lancement s'annonce substantiel⁴.

Ce qui est nécessaire, sans souci de rentabilité directe

Ce sont les satellites météorologiques et d'observation de la Terre, dont l'utilité collective n'est guère contestée⁵. Ce sont aussi les systèmes de positionnement et de navigation (GPS, GLONASS, GNSS)⁶ et d'alerte (Argos, Cospas/Sarsat), dont les retombées sont considérables, tant en matière

1. Le programme Ariane a coûté à l'Europe 28 milliards de francs en frais de développement (en valeur 1998) et 58 milliards pour la production de 145 fusées et le lancement de 106 d'entre elles, soit au total 86 milliards de francs. Le chiffre d'affaires cumulé a dépassé, à la fin de 1998, 62 milliards de francs et il reste à lancer une quarantaine de satellites d'ici 2002, qui pourraient rapporter 20 autres milliards. Au terme de sa vie, cette famille de lanceurs aura donc généré un chiffre d'affaires équivalent aux dépenses engagées. L'intérêt commercial est donc faible, mais ce programme a donné du travail à 12 000 personnes en Europe et en Guyane et a permis à l'Europe de se forger une compétence de haut niveau.

2. Le premier système de téléphonie mobile, Iridium (Motorola : 77 satellites), est entré en service en novembre 1998. Le système Globalstar (consortium dirigé par Loral : 65 satellites) devrait le concurrencer vers la fin 1999, suivi d'ICO (Inmarsat Global Communications : 12 satellites) en 2000 et de Skybridge (Alcatel : 80 satellites) après 2002. À ces systèmes prévus pour la transmission de la voix vont s'ajouter des constellations capables d'acheminer les données et le multimédia. Mentionnons dans le désordre : Ellipso (Mobile Communication Holdings, Boeing : 14 satellites), ECCO (Constellation Communications : 46 satellites), Teledesic (Bill Gates, Craig Mc Caw, Motorola, Boeing, Matra : 100 à 150, voire 288 satellites), Celestri (Motorola : 63 satellites en orbite basse et 9 autres en orbite géostationnaire), Spaceway (Hughes : 20 satellites en orbite moyenne et 16 en orbite géostationnaire), Astrolink (Lockheed Martin : 9 satellites), Cyberstar (Loral : 3 satellites), GE*Star (G.E. Americom : 9 satellites), Morningstar (4 satellites), Orbcomm (OSC : 36 satellites), Faisat (Final Analysis : 38 satellites), E-SAT (Echostar : 6 satellites), LeoOne (Leo One Inc. : 48 satellites), WEST (Matra : 9 satellites), GEMnet (VITA : 38 satellites), Gonetz (Smallsat NPO PM : 48 satellites). La bataille fait donc rage et Euroconsult prévoit le lancement de près de mille petits satellites d'ici 2007. Si les constellations comme Iridium ou Globalstar utilisent des minisatellites, le lancement, en juillet 1998, des Tubsat-N et N1 (l'acronyme TUB se référant à l'université technique de Berlin) annonce l'entrée en lice des micro et nanosatellites ne pesant que quelques kilogrammes. Ce n'est pas par milliers mais par dizaines de milliers de satellites qu'il faudrait alors raisonner. La grande question est de savoir si la demande va croître aussi vite que cette offre exubérante...

3. La partie n'est pas gagnée d'avance. Le premier service de téléphonie mobile mondial, Iridium, est, un an après son lancement, au bord de la faillite, faute de clients. Ses futurs concurrents, ICO et Globalstar, ne répéteront pas les mêmes erreurs, mais peinent à trouver leur financement (cf. *Le Monde*, 14 mai 1999).

4. La panoplie mondiale compte plus d'une soixantaine de lanceurs de toutes tailles : micros (6), minis (6), moyens (13), intermédiaires (17, dont les Ariane modèles 40, 42 et 44), lourds (8, dont les Ariane 44L et LP), et superlourds (12, dont les Ariane 5 et 5 Plus).

5. Des entreprises privées commencent à investir ce marché, mais avec des systèmes bien plus légers et bien moins coûteux que ceux mis en place par les États et les organisations internationales.

6. Le système GPS (Global Positioning System) est américain, le GLONASS est russe, les Japonais envisagent un MTSAT. Les Européens voudraient mettre en place leur propre système de GNSS

militaire (guidage de précision des missiles de croisière et autres armes intelligentes), qu'au plan civil (sécurité aérienne et maritime, protection civile, gestion des flottes de camions et taxis, agriculture de précision, aides à la circulation, localisation des accidents, repérage des véhicules volés, etc.). Il s'agit d'un marché assuré, mais dont l'infrastructure restera encore longtemps publique.

Ce qui est possible, mais loin de la rentabilité

Ce sont des laboratoires orbitaux produisant des matériaux ultra-purs, des cristaux improbables ou de nouvelles molécules. On y croyait beaucoup dans les années quatre-vingt, mais la réalité est têtue et l'enthousiasme est retombé face aux difficultés des programmes et à leur coût exorbitant. Seul le développement d'une nouvelle génération de transport spatial, nettement plus sûr et plus économique que les fusées actuelles, pourrait relancer ce type d'application, mais cela implique un effort technologique et financier bien supérieur à ce qu'imaginent les politiques. Une robotisation poussée s'impose de toutes façons, tant pour réduire les masses à lancer, que pour éviter autant que possible le recours à des équipages, compte tenu de l'accumulation des risques⁷ et des perturbations que l'homme apporte aux expériences par sa seule présence.

Ce qui relève de la recherche pure de la connaissance ou de la poursuite du rêve prométhéen

L'exploration de l'espace proche est bien avancée, de même que celle de la Terre vue de la banlieue spatiale. Chacun est libre d'apprécier l'intérêt pour l'humanité de l'exploration de l'espace lointain, et de se faire une idée des ressources qu'il conviendrait d'accorder aux laboratoires et télescopes orbitaux, à la base lunaire, aux sondes spatiales au long cours, aux robots télécommandés explorant les planètes proches, ou aux missions habitées vers Mars. Mais il faut savoir que les États impécunieux ne pourront financer qu'une partie de ces demandes, à moins de tarir les budgets de recherche sur la santé, l'environnement, l'énergie, les télécommunications, la physique des particules, etc. Des choix s'imposent, qui seront d'autant plus douloureux et coûteux qu'ils seront plus tardifs, et d'autant plus arbitraires que les aspects transversaux auront été traités superficiellement. L'arbitrage relève moins de la froide logique que du rapport de forces entre communautés scientifiques rivales, qui font assaut de propagande et de *lobbying* pour attirer les crédits vers leurs propres laboratoires.

(Global Navigation Satellite System) mais en sont encore à s'interroger sur leur stratégie : ont-ils intérêt à s'associer aux Américains ou aux Russes, à développer isolément leur propre système pour couvrir leurs besoins régionaux, ou à plaider pour une intégration internationale ? Le CNES propose pour sa part une constellation de satellites en orbite basse (Ines), ou moyenne (Egnos). Les ministres européens de l'Espace ont voté, en mai 1999, une première tranche de cinq cent millions d'euros pour le programme de GNSS, rebaptisé GalileoSat (24 à 45 satellites). Des discussions sont en cours entre l'ESA et les Russes sur la base du système GLONASS. Après quoi, il faudra trouver trois à quatre milliards d'euros pour réaliser le GNSS définitif, opérationnel vers 2008. Et espérer que les États-Unis ne lancent pas, entre-temps, un GPS de seconde génération.

7. Il y a d'abord les risques de lancement. Selon le *New Scientist*, cinq lanceurs et une navette pourraient être perdus au cours du programme ISS (chiffre violemment contesté par la NASA). Ensuite, les risques d'irradiation : les astronautes sont exposés dans l'espace à cent fois plus de rayonnements ionisants qu'à terre ; les équipages de Mir, par exemple, ont subi des doses de 15 rems et un pic d'activité solaire est prévu en 2001. Les risques de perforation enfin, car l'accumulation des débris des missions précédentes accroît continuellement la probabilité d'impact à très haute vitesse sur les modules pressurisés et les combinaisons des astronautes en sortie extravéhiculaire. Un millier de sorties sont prévues en dix ans pour l'ISS et bien davantage pour assembler les grandes structures spatiales envisagées par la suite. La NASA et le Pentagone s'inquiètent de l'extension de la poubelle spatiale. Le 13 juin 1999, les contrôleurs de l'ISS n'ont pas réussi une manœuvre d'évitement d'un débris spatial provenant d'un ancien lanceur russe. Par chance le projectile est passé à bonne distance (cf. *Le Monde*, 27 août 1999).

Après 2010, le futur est aléatoire. L'avenir des grands assemblages orbitaux et plus encore celui de la base lunaire ou des missions habitées d'exploration lointaine peut être compromis par la moindre catastrophe au cours du lancement, du montage ou de l'exploitation de l'ISS. Il passe en tout cas par le développement d'une génération entièrement nouvelle de moyens de transport, bien plus économiques et sûrs, dont on n'a encore qu'une idée très approximative — et que seuls les Américains étudient sérieusement.

Au plan commercial

Les dernières années ont vu le retour en force des États-Unis — avec une industrie aérospatiale puissamment restructurée — et l'arrivée sur le marché d'un nombre croissant de pays. La Russie propose des lanceurs éprouvés à prix d'appel ; la Chine décroche des contrats de lancement avec ses fusées Longue Marche ; le Japon, l'Inde, Israël et d'autres encore affûtent leurs propres lanceurs.

Agacés par les succès d'Ariane, les Américains ont repris le développement de leur arsenal de missiles avec l'intention bien arrêtée de récupérer des parts de marché. Ils préparent en outre la succession⁸ d'une na-

vette vieillissante et ruineuse⁹. Débordant les États, quelques entreprises privées s'attaquent au développement de leurs propres moyens de lancement, d'observation, de télécommunication.

Quarante ans après les « bip-bip » solitaires du Spoutnik, vingt ans après le début de l'aventure Ariane, dix ans après les débuts d'Ariane 4, et au moment où Ariane 5 accomplit ses premiers vols, l'espace entre à son tour dans l'ère de la compétition mondiale.

De nouveaux défis pour Arianespace

Cette concurrence nouvelle impose à Arianespace de baisser considérablement ses prix, tout en élargissant son offre de produits. Le premier objectif est de réduire de moitié les coûts de lancement des systèmes actuels. Un saut technologique s'imposera ensuite, pour gagner un facteur dix avant l'année 2007, et un facteur cent d'ici 2022¹⁰, tout en accroissant la capacité d'emport. Le géant Boeing entend réduire ses coûts de moitié d'ici 2001 pour capturer la moitié du marché mondial des lancements commerciaux. Une telle progression apparenterait davantage

8. La NASA se prépare à lancer les engins expérimentaux X-34 (20,6 tonnes) et X-33 (123 tonnes), précurseurs de la future navette monoétage Venture Star de Lockheed Martin, dont le prototype pourrait voler en 2007. Boeing propose une navette à *boosters* récupérables, équipée d'un moteur américano-russe, et un avion spatial militaire entièrement réutilisable. On parle beaucoup du lanceur réutilisable Kistler. Le Japon et la Russie ont également d'importants projets, mais leurs difficultés budgétaires en obscurcissent l'avenir.

9. La navette est pour l'instant sans concurrence dans son créneau, mais elle vieillit (sa conception remonte aux années soixante-soixante-dix). Ses coûts d'exploitation sont dissuasifs : une mission de deux semaines devait coûter 10,5 millions de dollars en 1988, 300 millions de dollars quinze ans plus tard, un demi-milliard ou davantage aujourd'hui. De plus, la navette n'étant pas conçue pour accéder aux orbites élevées, il faut en parallèle maintenir en service des fusées classiques comme les Thor Delta et Atlas Centaur (Atlas exécutait son 250^e vol quand Ariane fêtait le centième).

10. Tel est du moins l'objectif de réduction de coûts que se fixe la NASA.

l'industrie spatiale au monde effervescent de l'informatique qu'à celui de l'aviation ou de l'automobile ! On peut nourrir quelques doutes à ce sujet...

La situation enviable d'Arianespace sur le marché ne doit pas faire oublier sa fragilité : en 1997, l'effet dollar a réduit de moitié ses profits¹¹. Or, pour assurer la rentabilité des lancements, il semble bien que les tarifs pratiqués dans le monde devraient au contraire être triplés ou quadruplés. À court terme, la société européenne doit muscler ses moyens industriels pour mener de front la production des dernières Ariane 4 et faire passer de huit à dix, voire à quatorze, la cadence annuelle de lancement d'Ariane 5. Les installations de Kourou devront évidemment être renforcé pour accompagner la croissance de la taille des engins et de la fréquence des tirs. Puis, Ariane-space devra élargir sa gamme¹², sous-

traiter ou délocaliser une partie de son activité, à Baïkonour notamment¹³.

Pour relever en 2007 et 2022 les défis évoqués plus haut, Arianespace devra investir énormément et pouvoir compter sur l'appui indéfectible de l'ESA, du CNES et des industries aérospatiales européennes... en espérant que les Européens parviennent finalement à dépasser les égoïsmes nationaux pour se regrouper efficacement. Là encore, on peut avoir quelques doutes, à en juger par les retards dans la transformation du GIE Airbus en entreprise autonome, par la compétition absurde entre le Rafale et l'Eurofighter, par la valse récente des alliances aérospatiales sur fond de regroupements nationaux¹⁴, par les dissonances de la politique européenne d'achats militaires, par la multiplication des programmes bilatéraux avec les États-Unis, qui mènent indiscutablement la danse.

11. En 1997, Arianespace a dégagé un résultat de 77,4 millions de francs, pour un chiffre d'affaires de 6,5 milliards de francs.

12. Ariane 5, initialement conçue pour lancer l'avion spatial Hermès, est mal dimensionnée pour le marché actuel. Elle ne sera compétitive que si elle peut emporter deux satellites lourds (3 700 kg) ou des grappes de satellites plus légers. Il faut pour cela gagner en poussée des moteurs et en capacité du porte-satellite Sylta, ce qui est l'objet des programmes Ariane 5 Évolution et Perfo-2000. Trois autres phases de développement de la capacité et de la souplesse du vecteur sont déjà prévues dans le cadre d'un programme Ariane 5 Plus, qui pourrait porter la capacité à douze tonnes vers 2006 (avec un moteur réallumable, comme les Delta 3 américaines et Proton russes). La première phase, Versatile, a été approuvée en 1998, la seconde, ESC-A, est en discussion. Au total, la déclinaison d'Ariane 5 en diverses versions répondant aux besoins des marchés devrait coûter entre un et deux milliards d'euros.

13. L'offre d'Arianespace, logiquement centrée sur Ariane 5 (déclinée en diverses versions), sera vraisemblablement diversifiée en prolongeant la carrière d'Ariane 4 (notamment pour lancer des satellites en orbite polaire) et en incluant dans le catalogue des lanceurs moyens (Soyouz de Starsem, Cyclone-3 de Matra/Dasa) et petits (Vega franco-italien ou divers engins envisagés par Matra). Une vingtaine de pays s'apprentent à lancer 988 mini et microsatellites d'ici 2007). Des fusées nouvelles pourraient être réalisées à bon compte à partir d'éléments empruntés aux Ariane 4 et 5 : un lanceur moyen européen pourrait être développé, par exemple à partir des boosters d'Ariane 5, ou d'une Ariane 44P dont le troisième étage H10 serait remplacé par un L15.

14. Après l'échec d'une tentative de fusion entre Aérospatiale et Dassault, c'est finalement avec Matra qu'Aérospatiale convole, Dassault restant associé mais indépendant. Le nouveau champion national Aérospatiale-Matra, sous la houlette de Jean-Luc Lagardère, dont le groupe est déjà associé à l'anglais Marconi, s'efforce de renouer les liens distendus avec l'allemand Dasa et fait des ouvertures en direction de l'italien Aeritalia et de l'espagnol Casa.

Le transport spatial en perspective

Le transport spatial par fusées classiques vit ses dernières belles années. Il faut gagner un facteur dix à cent en termes de coûts et, pour les vols habités, un facteur cent à mille en termes de fiabilité et sécurité, avant d'aborder raisonnablement une nouvelle ère de l'aventure spatiale. La construction de grandes stations orbitales ou d'une base lunaire — qui demandera des centaines de vols¹ pour acheminer les ouvriers et équipages et assurer leur relève — n'est ni éthiquement ni matériellement réaliste avec les systèmes actuels de transport spatial². Les taux d'échec actuels obligent à tenir des satellites en réserve ou à s'exposer à de gros retards dans les programmes, en tout cas à supporter des frais élevés d'assurance, grevant le coût global de lancement. Ramener le taux d'échec de 4 % aujourd'hui, à 4‰ par exemple, réglerait la question des assurances, mais non celui des vols habités, quand bien même on trouve toujours des volontaires admirables pour courir de tels risques.

L'avenir appartiendra-t-il aux fusées mono-étage récupérables ou aux avions spatiaux servant de base de lancement stratosphérique ou capables d'aller eux-mêmes en orbite ? L'Europe part dans cette course avec un retard considérable, après le faux départ que constituait le défunt programme Hermès. Sa seule expérience du retour contrôlé dans l'atmosphère d'un objet orbital est celle, toute récente, de la capsule ARD, passagère gratuite du vol expérimental Ariane 503, ce qui nous ramène au temps héroïque de la préparation des vols Mercury, donc au début des années soixante. Le chemin est long avant de réaliser un véritable avion spatial, même s'il est relativement aisé de suivre une route déjà déblayée par d'autres. Le programme de démonstrateur européen EXTV³ reste encore à approuver et un prototype ne pourra pas voler avant 2020 dans le meilleur des cas. À cette époque, il devra affronter la concurrence d'engins américains tel que le Venture Star, qui pourrait être en service depuis dix ans. Tout ceci au conditionnel, bien entendu.

1. Cf. note 7, p. 35.

2. Sur 78 lancements, le lanceur Ariane 4 a enregistré 75 succès, soit un taux de réussite de 96,2 %, le meilleur score européen et l'un des meilleurs mondiaux, ce qui mérite d'être salué. Mais cela représente encore une probabilité d'échec de près de 4 %, qui serait inacceptable pour des vols avec équipage. Réduire ce chiffre impose un luxe de précautions qui gonflerait les prix et exclurait les lancements « à heure fixe », paramètre essentiel pour certaines missions.

3. EXTV signifie *European Experimental Test Vehicle*. Ce véhicule d'essais s'inscrit dans le cadre des programmes FESTIP et FLTP.

Les enjeux de l'espace

L'aviation a connu une véritable révolution entre les années trente et soixante, quand l'ère héroïque des pionniers de

l'Aéropostale a débouché sur le transport aérien de masse. Dans le même temps, les technologies aéronautiques militaires et civiles ont convergé^{15, 16}, alors que leurs applications divergeaient pour

15. Les technologies de base civiles et militaires ont de nombreux points communs : matériaux, aérodynamique, combustion, turbulence, avionique, modélisation, simulation. Au contraire, leurs choix applicatifs divergent : vol hypersonique, géométrie variable, postcombustion, décollage vertical, par exemple, pour les militaires, hégémonie du vol subsonique avec le coût au kilomètre-passager en ligne de mire pour les civils.

16. La seule tentative d'union des deux mondes, le supersonique Concorde, s'est soldée par un cuisant échec commercial, puisque cet appareil n'a été construit qu'à 16 exemplaires, contre plus de 1 000 pour le « Jumbo » B-747. Or, il faut vendre plus de 500 avions pour récupérer la mise initiale ! Quant au « convertible » du type Osprey, qui devait conduire au développement des aéroports citadins, il reste au stade du développement militaire.

répondre aux besoins des différents marchés. Le moment est probablement venu pour l'espace d'affronter une semblable mutation et de s'intéresser davantage à la rentabilité qu'à l'exploit.

Cela ne fait guère l'affaire des agences spatiales, qui rétorquent que leur rôle est de faire avancer la connaissance et la technique, et non de se substituer aux forces économiques et politiques pour développer les applications et les marchés. On retombe sur un vieux débat, l'histoire des sciences et des techniques montrant qu'il est rarement possible d'imaginer *a priori* toutes les retombées positives et négatives d'une nouvelle technologie¹⁷, et qu'il est illusoire, *a fortiori*, de prétendre calculer le retour économique et social sur un investissement en R&D. Reste à convaincre les décideurs et le ministre de l'Industrie (surtout quand celui-ci est en même temps ministre des Finances !) de financer l'effort les yeux fermés.

Dans le passé, les agences ont cherché à créer des marchés *ex nihilo* en sollicitant la demande de diverses communautés et, en premier lieu, celle des scientifiques, toujours prompts à s'enthousiasmer et

rarement polarisés sur les aspects économiques. Des projets grandioses ont été proposés à des chefs d'État surtout soucieux de laisser leur marque sur l'histoire¹⁸. La classe politique et le public ont été abreuvés de mythe par les médias. La fin de la guerre froide a bousculé ce bel édifice, amenant les principaux pays à réaliser que les caisses étaient vides et que les fameux dividendes de la paix se traduiraient surtout par une compression des budgets militaires, de douloureuses restructurations industrielles et une vaste redistribution des cartes entre anciens adversaires et alliés.

Après avoir dû renoncer à des projets bien trop coûteux pour elle, comme Hermès, l'Europe réalise un peu tard qu'une politique spatiale ne saurait se réduire à singer les programmes américains et russes avec dix fois moins de moyens et avec une structure industrielle excessivement fragmentée. Il lui reste à inventer une politique adaptée à ses propres ressources, à ses ambitions et aux changements du monde qui nous entoure. En attendant, elle n'aura droit, sur une station internationale à l'enseigne de la puissance américaine et de l'expérience russe, qu'à un strapontin.

17. Le système de géodésie par satellites, GPS ou GLONASS, d'origine militaire, est aujourd'hui utilisé par une multitude d'acteurs (cf. encadré pp. 36-37). Les Européens veulent créer leur propre système GNSS pour briser ce duopole et se garantir contre tout risque d'embargo sur les données.

18. Il est désormais clairement établi que l'unique motivation de la course à la Lune, dans les années soixante, fut la volonté des deux superpuissances et, plus précisément, de leurs *leaders*, Kennedy et Khroutchev, de montrer au monde entier la supériorité de leur technologie et de leur modèle politique. L'ironie de l'histoire est que la victoire de l'Amérique libérale est due à une planification très efficace du programme, alors que le système soviétique ultra-centralisateur a gaspillé ses chances en laissant trois programmes se faire concurrence !

PROJET

260

hiver1999

Privé/public, la fin des secteurs protégés

La notion de bien public, autant que la manière d'envisager les services publics, évolue. De nouveaux services d'utilité sociale apparaissent, dus à l'initiative privée. Comment dépasser la dichotomie entre secteur privé et secteur public et favoriser la rencontre des deux logiques ?

EN VENTE DANS LES GRANDES LIBRAIRIES 136 P., 78 F. étr. 85 F.

BULLETIN DE COMMANDE

Je souhaite commander le n° 260 de *Projet* au tarif de 78F.

FUT

Nom & prénom :

Adresse :

Code postal : Ville : Date :

Renvoyer à PROJET - 14 rue d'Assas - 75006 PARIS

**L'index de la
revue *Futuribles*
est sur le site Web
de *Futuribles*. Il
est mis à jour à
chaque nouvelle
parution.**

Recherches multi-
critères, accès aux
résumés des arti-
cles...

Futuribles en ligne :

La revue *Futuribles*
Recherche d'articles, l'éditorial
de Hugues de Jouvenel...

Le bulletin *Vigie Info*

Les réunions

Les séminaires de for-
mation

Les autres publications

Les prestations d'é-
tudes et de conseil

www.futuribles.com

La dynamique des dépenses de santé

France : l'impact du vieillissement sur les dépenses de santé à l'horizon 2020

Bui Dang Ha Doan ¹

Bui Dang Ha Doan rappelle ici que les dépenses de santé augmentent dans tous les pays industrialisés plus rapidement que le produit intérieur brut (PIB), ce phénomène suscitant depuis bien des années de vives inquiétudes et ayant été à l'origine déjà de nombreux projets de réforme plus ou moins aboutis et efficaces.

Cette croissance étant généralement due à la fois à la dynamique de la demande et à celle de l'offre (ainsi, évidemment, qu'à leur entraînement mutuel), la France s'est attachée à juguler la croissance des effectifs de médecins avec l'espoir que celle-ci s'accompagnera d'une diminution des prescriptions ainsi, du reste, que des équipements. Est fondée sur cette mesure l'attente que la croissance des dépenses se réduise d'ici 2005, sinon cinq ans plus tôt.

L'auteur montre toutefois que le seul vieillissement démographique, et la croissance particulièrement rapide des effectifs de personnes très âgées entraîneront, mécaniquement, une forte augmentation des dépenses médicales : en raison d'abord d'un effet d'âge (les dépenses de santé d'une grand-mère sont cinq fois supérieures à celles de sa petite-fille), ensuite d'un effet de génération (les grands-mères de demain auront des exigences en termes de soins supérieures à celles d'hier).

1. Centre de sociologie et de démographie médicales (Paris). E.mail : CSDM.FIC@wanadoo.fr

En bref, si la croissance des dépenses médicales était endiguée par le rationnement de l'offre, l'auteur estime que la pression de la demande continuera de croître, entraînant alors la constitution de files d'attente.

H.J.

Les dépenses consacrées aux soins médicaux ne cessent d'augmenter, en France comme dans tous les pays industriels. Leur rythme de croissance dépasse largement celui de la richesse nationale. En 1980, la consommation des soins et des biens médicaux des Français représentait 6,8 % du PIB. Quinze ans plus tard, la proportion s'élevait à 8,9 %². On connaît les graves préoccupations occasionnées par une telle disparité de rythme qui risque de mettre en péril les grands équilibres. Les politiques de maîtrise mises en œuvre durant ces dernières années en témoignent. Toutefois, il convient de remarquer que ces préoccupations ne sont pas partagées par tous.

Certains chercheurs, en nombre non négligeable, estiment que dans les prochaines années se produira un ralentissement sensible de la croissance des dépenses de santé. Dans un article publié en janvier 1996, on pouvait lire ces lignes : « La croissance de la consommation de biens et services de santé à prix constants qui était de 8 % par an en moyenne entre 1960 et 1970 n'est plus que de 3,3 % depuis 1990. Leur part dans le PIB a pratiquement doublé depuis les années soixante (passant de 4,4 % en moyenne entre 1960 et 1970 à 8,6 % depuis 1990), mais l'écart entre la croissance des dépenses en valeur et celle du PIB se réduit régulièrement depuis 1980... Le volume de la consommation médicale devrait continuer à augmenter régulièrement d'ici l'an 2002. Toutefois, le ralentissement (du taux de croissance) est net puisqu'il ne serait plus que de 3 % par an environ en 2002, alors qu'il est encore supérieur à 4 % au début de la période (c'est-à-dire 1995)... L'augmentation du volume de la consommation médicale n'est donc pas explosive. À l'horizon 2002, sa croissance tend à se rapprocher spontanément de celle du PIB potentiel³. » Les lignes ci-dessus ont été écrites à partir d'une simulation économétrique effectuée à l'époque où fut rendu public le plan Juppé visant à maîtriser les dépenses de santé (cf. encadré page suivante).

Pour le moment, il n'y a pas de raison majeure de mettre en doute cette optimiste prédiction à moyen terme. Durant les cinq premières années du

2. MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ. *Comptes nationaux de santé*. Paris : La documentation Française, 1996 (publication annuelle).

3. CORNILLEAU Gérard, ÉCHEVIN Damien, TIMBEAU Xavier. « Perspectives à moyen terme des finances sociales ». *Revue de l'Observatoire français des conjonctures économiques*, n° 56, janvier 1996.

Le « plan Juppé » de 1995

• *Le financement de l'assurance-maladie*

La réforme mise en place par le Premier ministre français Alain Juppé en novembre 1995, qui régit toujours la politique de santé en France, a d'une part instauré trois prélèvements :

— la contribution pour le remboursement de la dette sociale (CRDS), censée durer 13 ans, mais qui a été prolongée jusqu'en 2014 (soit 18 ans au total), et destinée notamment à combler les 247 milliards de francs de déficit cumulé de 1993 à 1996 ;

— un prélèvement exceptionnel — qui n'a pas été reconduit — de 2,5 milliards de francs sur les bénéfices de l'industrie pharmaceutique en 1996 ;

— une contribution également exceptionnelle, en 1996, de 1,2 milliard de francs de la part des médecins, destinée à financer les mécanismes d'incitation à la cessation d'activité et l'informatisation des pratiques médicales (7 000 francs par médecin).

D'autre part, la réforme a introduit un élément démocratique dans le financement des dépenses de santé : depuis 1996, c'est le Parlement qui fixe chaque année le taux d'évolution des dépenses et des recettes de l'assurance-maladie et définit les principales orientations de la politique de santé. Ainsi, le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour l'an 2000 table sur une évolution de l'ordre de 2,5 % des dépenses de santé, contre 2,6 % en 1999 et 2,2 % en 1998.

En outre, c'est cette réforme qui a posé le principe de l'assurance-maladie universelle, principe repris en 1999 avec la couverture maladie universelle.

• *Une gestion renouvelée de l'assurance-maladie*

— Depuis 1996, les rapports de l'État avec les caisses nationales sont contractuels et portent sur l'évolution des moyens de fonctionnement des caisses, les objectifs de gestion du risque maladie, l'amélioration de la qualité du service rendu aux assurés, les

orientations du gouvernement en matière de santé publique, de démographie médicale et de médicament, enfin sur l'objectif prévisionnel annuel des dépenses de soins de ville.

— La composition des conseils d'administration des caisses a été modifiée pour donner davantage de place au patronat, aux personnes qualifiées et à la mutualité française.

— Des unions régionales des caisses d'assurance-maladie (URCAM) ont été créées en 1997 et 1998. Partenaires des unions régionales de médecins, elles ont pour mission d'élaborer une politique commune de gestion des soins ambulatoires au plan régional.

• *Réorganisation du système de soins et promotion de la qualité de l'offre de soins*

La réforme encourage une démarche qualité dans toutes les activités du système de soins : formation permanente des médecins pour maintenir leurs compétences, mise en œuvre de références médicales, évaluation des technologies nouvelles, procédures d'accréditation des médecins par les services hospitaliers, reconnaissance des droits des malades, création de l'Agence nationale d'accréditation et d'évaluation de la santé (chargée notamment d'accréditer les services hospitaliers)...

Elle s'efforce enfin d'améliorer les mécanismes de régulation des dépenses de soins ambulatoires (conditionnement des revalorisations d'honoraires futures au respect d'objectifs de dépenses fixés *a priori*) et hospitaliers (création des ARH ; cf. encadré ci-après), mais sans rien toucher aux principes de la médecine libérale (aucune limitation n'est faite aux libertés d'installation, de prescription, de choix par les malades de leur médecin) et sans modifier les statuts des professionnels de la santé ni l'organisation générale des caisses d'assurance-maladie. La gestion se fait désormais comme en Allemagne, à partir d'un budget global réparti en enveloppes de dépenses par profession.

futuribles

Source : BÉRAUD Claude. « La France à la recherche d'un système de soins », *futuribles*, n° 215, décembre 1996.

prochain siècle, les actions pour réduire les surcapacités hospitalières et accélérer la diminution du nombre de médecins vont graduellement restreindre l'offre de soins. Dans une étude effectuée en 1992, nous anticipions que le nombre de médecins en activité en France, de 169 300 en 1990, s'élèverait à 195 000 en 2005 pour amorcer une baisse ensuite⁴. En l'an 2020, dans l'hypothèse d'un recrutement universitaire constant, le corps médical actif ne compterait plus que 152 300 membres. Ainsi, en quinze ans, de 1990 à 2005, le pays pourrait avoir 25 700 médecins en plus ; mais, de 2005 à 2020, il en aurait 42 700 de moins. Or, d'après les dernières statistiques, la baisse débiterait non pas après 2005, mais dès l'an 2000, en avance d'un quinquennat. Elle sera probablement plus forte que prévu, à cause de la mise en place pour les médecins des mécanismes d'incitation à la retraite anticipée. La diminution du personnel médical s'accompagnera de celle des équipements hospitaliers. Tout indique en effet que les agences régionales de l'hospitalisation (ARH), créées par l'ordonnance du 24 avril 1996, vont œuvrer en ce sens. Elles auront à leur disposition un outil de restructuration efficace, les schémas régionaux d'organisation sanitaire, dont une nouvelle version, encore plus contraignante, est attendue pour fin 1999 (cf. encadré ci-dessous).

Tout ceci contribuera à renforcer la tendance « spontanée » mentionnée dans la citation ci-dessus. En d'autres termes, il y aura une forte compression, voire une raréfaction de l'offre. Cette compression ira plus loin qu'une simple diminution du nombre des lits d'hospitalisation ou des médecins soignants.

Agences régionales de l'hospitalisation (ARH) et schémas régionaux de l'organisation sanitaire (SROS)

Les agences régionales de l'hospitalisation (ARH) sont des groupements d'intérêt public associant l'État et l'assurance-maladie. Elles ont été créées par l'ordonnance du 24 avril 1996, et sont devenues opérationnelles au cours du premier trimestre 1997. Les ARH sont chargées de mettre en œuvre, au niveau régional, la politique hospitalière définie par le gouvernement, d'analyser et de coordonner l'activité des établissements de santé publics et privés, de conclure avec eux des contrats pluriannuels d'objectifs et

de moyens et de déterminer leurs ressources. Elles s'appuient sur les travaux des conférences régionales de santé qui définissent annuellement les priorités régionales de santé et sur les avis des comités régionaux de l'organisation sanitaire. Elles élaborent, en partenariat avec tous les professionnels de santé, les schémas régionaux de l'organisation sanitaire qui tracent, tous les cinq ans, le cadre de l'évolution de l'offre de soins hospitalière en adéquation avec l'ensemble du système de santé.

4. ORDRE DES MÉDECINS. « Les médecins actifs et retraités : projection 1990-2030 ». *Études*, n° 24, septembre 1992, Paris, 62 p.

Des mécanismes divers sont prévus ou déjà mis en œuvre : ils raccourciront encore plus la durée du séjour hospitalier, diminueront la production des établissements, limiteront les prescriptions en médecine ambulatoire... De fait, depuis le début des années quatre-vingt-dix, l'observateur attentif du système de santé français ne manque pas de remarquer les mesures de plus en plus rigoureuses exercées sur l'offre des soins. Elles vont sans doute obtenir des résultats dès le tournant du siècle. La consommation médicale va ralentir sa croissance, rationnée qu'elle sera par la diminution de l'offre.

Cependant, on est en droit de s'interroger sur ce qui se passera au-delà de l'an 2005 ou 2010. Les dépenses de santé s'accroîtront-elles alors aussi sagement que pendant les premières années du siècle ? Ou s'agira-t-il simplement d'une victoire à la Pyrrhus ? L'effet calmant des remèdes s'épuisant, la fièvre ne reprendra-t-elle pas de plus belle, sous d'autres formes ?

Ces interrogations sont loin d'être de simples supputations. C'est que dans la décennie 2010-2020, le vieillissement démographique va changer la donne à tous les niveaux du système de santé⁵. Mais commençons par le commencement.

La santé d'une grand-mère coûte cinq fois plus que celle de sa petite-fille

L'expérience nous enseigne que les personnes âgées requièrent plus de soins que les jeunes ou les adultes en pleine force de l'âge. Ce trait est pleinement confirmé par les statistiques de la Sécurité sociale⁶. Le montant moyen par personne protégée des remboursements effectués en 1992 par la branche assurance-maladie du régime général, qui est de 3 270 francs pour les petites-filles âgées de cinq à neuf ans, dépasse 15 200 francs pour les femmes de 70 à 79 ans. La santé d'une grand-mère coûte donc quasiment cinq fois plus que celle de sa petite-fille.

Les données du tableau 1 sont des moyennes incluant les personnes ne faisant l'objet d'aucun remboursement dans l'année. Si l'on ne tenait compte que des malades (qui se font rembourser), les moyennes seraient évidemment plus élevées. Tel qu'il est, le tableau 1 met en évidence une progression

5. BUI DANG HA DOAN. « Vieillesse démographique et coûts de santé ». *Population et Avenir*, n° 635, pp. 11-12, novembre-décembre 1997.

6. CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE-MALADIE DES TRAVAILLEURS SALARIÉS. « Qui consomme quoi ? Les remboursements de soins de santé du régime général en 1992 selon les caractéristiques du bénéficiaire ». *Bloc Note Statistiques*, n° 74, mars 1995, 99 p.

Tableau 1. – Remboursement de soins en francs par personne protégée en 1992 au titre du régime général de la Sécurité sociale (branche assurance-maladie)			
Groupe d'âge	Hommes	Femmes	Total
< 1 an	8 045	4 358	6 246
1-4 ans	4 274	1 713	3 023
5-9 ans	3 236	3 269	3 252
10-19 ans	4 495	3 777	4 144
20-29 ans	3 108	3 745	3 424
30-39 ans	3 345	3 748	3 559
40-49 ans	5 205	5 580	5 391
50-59 ans	7 945	7 393	7 666
60-69 ans	11 056	9 701	10 327
70-79 ans	15 780	15 237	15 461
80 ans ou +	20 407	23 101	22 261
Total	5 921	6 426	6 179

NB : La répartition est faite en fonction de l'âge et du sexe du bénéficiaire.
Source : Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés.

saisissante selon l'âge : si en moyenne les soins prodigués à une personne dans sa quarantaine coûtaient 100 francs à la Sécurité sociale, ce coût par tête s'élèverait à 142 francs pour le groupe des 50-59 ans, à 192 francs pour les 60-69 ans, à 287 francs pour les 70-79 ans et à 413 francs au-delà.

Mamy boom et explosion des dépenses de santé

Ce n'est un secret pour personne : la France est en train d'entamer une marche accélérée vers le vieillissement démographique. De 1990 à 2020, la croissance de toute la population du pays se situera aux environs de 12 %, mais le nombre de personnes de 65 ans ou plus accusera une augmentation de deux tiers. Pour les trois groupes d'âges 65-74 ans, 75-84 ans, 85 ans ou plus, les pourcentages d'accroissement (pour cette période de 30 ans) seront respectivement de 76 %, 32 % et... 140 %. Le nombre de personnes très âgées, de 874 000 en 1990, dépassera deux millions en 2020.

Comme les personnes âgées font une grande consommation de soins médicaux, en l'absence de politique coercitive, le coût que la nation va payer pour la santé aura toute chance de s'alourdir considérablement. De simples

Tableau 2. – Évolution de la population française (1990-2020)

Date	1 ^{er} janvier 1990 (en milliers)	1 ^{er} janvier 2020 (en milliers)	Croissance en 30 ans (en %)
Population française	56 577	63 453	12,1
dont :			
– 65-74 ans	4 033	7 091	75,8
– 75-84 ans	2 964	3 910	31,9
– 85 ans et +	874	2 098	140,1
– Total des 65 ans ou plus	7 871	13 099	66,4
<i>NB</i> : Hypothèses de base : fécondité : 1,8 enfant par femme ; mortalité tendancielle ; solde migratoire : + 50 000. <i>Source</i> : Projections 1992 de l'INSEE.			

calculs montrent qu'en 28 ans, de 1992 à 2020, le montant global des remboursements maladie de la Sécurité sociale augmentera — à francs constants et à consommation *per capita* à chaque âge constante — de plus de 28 %, alors que la croissance du nombre des habitants sera de l'ordre de 11 %. La différence est due uniquement au vieillissement démographique (augmentation du poids des classes d'âge grandes consommatrices de soins). Les modifications de la pyramide des âges auront ainsi un impact presque deux fois plus profond que l'accroissement du nombre.

Tableau 3. – Calcul approximatif du montant total des remboursements de soins médicaux*

Année	Population ¹ (en milliers)	Remboursements ² (en millions de francs de 1992)
1992	57 206,4	362 274,2
2012	62 110,0	436 817,5
2020	63 452,9	466 094,6
Croissance totale de la période en %		
1992-2012	8,6	20,6
1992-2020	10,6	28,7
* dans l'hypothèse où la consommation par tête ne varie pas à partir de 1992. 1. Hypothèses de base : fécondité : 1,8 enfant par femme ; mortalité tendancielle ; solde migratoire : + 50 000. 2. Total des remboursements des soins par la Sécurité sociale (assurance-maladie). Les données du régime général du tableau 1 sont extrapolées à l'ensemble de la population. <i>Source</i> : Projections 1992 de l'INSEE.		

Les calculs du tableau 3 ne prétendent pas apporter autre chose qu'un ordre de grandeur. Par ailleurs, et ceci est important à rappeler, ils supposent qu'à chaque âge, la consommation *per capita* des soins, tant des hommes que des femmes, reste au niveau de 1992, sans aucune augmentation.

Des calculs semblables ont été présentés par George C. Myers à un colloque international tenu en 1985. Ils montraient qu'en un quart de siècle, de 1978 à 2003, la population âgée de 65 ans ou plus aux États-Unis se serait accrue de près de 55 % mais les dépenses de santé (à consommation *per capita* et à monnaie constantes) de cette même population auraient accusé des augmentations plus fortes : + 58 % pour les consultations et visites en médecine ambulatoire, + 73 % pour les soins hospitaliers, et + 125 % pour les dépenses en *nursing home*⁷. L'écart vient du vieillissement au sein même de la population âgée, les personnes de 80 ans ou plus devenant proportionnellement plus nombreuses en 2003 qu'en 1978.

Revenons maintenant à l'hypothèse de la constance de la consommation médicale *per capita*. Elle n'apparaît guère plausible, au vu des évolutions constatées dans le passé.

Que nous apprend la décennie 1980-1990 ?

Entre 1980 et 1990, le nombre de Français s'est accru de 5,3 % (de 53,9 millions à 56,7 millions), mais la consommation de soins et de biens médicaux a augmenté de 68 %, passant de 192 milliards à 323 milliards de francs de 1980⁸. À nombre d'habitants identique, l'augmentation de la consommation serait de l'ordre de 59 % en dix ans. Or, durant la période 1980-1990, le vieillissement n'a progressé que fort modérément. Sans calcul complexe, on peut avancer que la croissance de 59 % ne lui doit que pour un vingtième, tout au plus.

En fait, durant les dernières décennies, l'accroissement du nombre de Français et les modifications de leur structure par âge (vieillissement démographique) n'ont exercé qu'un effet relativement faible sur l'élévation des dépenses de soins. Les rôles les plus importants ont été joués par le progrès technique et un développement vertigineux de l'attente sociale à l'égard de la médecine.

7. MYERS George C. «Chronic Non-Life. Threatening Health Ailments: an Overlooked Dimension». In BUI DANG HA DOAN (sous la dir.). *The Future of Health and Health Care Systems in the Industrialized Societies*. New York, London : Praeger, 1988, 294 p. (pp. 67-80).

8. MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ. *Comptes nationaux de santé. Op. cit.*

Le progrès technique est évidemment porteur d'un coût. En devenant plus performante — et en étant utilisée par un plus grand nombre —, la médecine alourdit sa facture. Une grossesse en 1955 coûtait bien moins qu'une grossesse en 1995, ne serait-ce que parce qu'à la première date, l'échographie était inconnue. Ajoutons aussi qu'en 1955, beaucoup de futures mamans se contentaient des soins prodigués par une sage-femme, alors que quarante ans plus tard, l'appel au médecin généraliste sinon au gynécologue-obstétricien devient le comportement dominant. Progrès des technologies médicales et élargissement de l'attente sociale à l'égard de la médecine vont de pair pour augmenter les dépenses de santé. Malgré les diatribes d'Ivan Illich⁹ et d'autres auteurs, la médicalisation a envahi la vie et la société. Comme on l'a remarqué, l'impact de l'évolution démographique restait modeste. Tel ne sera plus le cas au tournant de 2010, au plus tard de 2015, avec « le déferlement des générations nombreuses qui ne meurent plus ».

Le tournant de l'an 2010

À l'avenir, toutes choses égales par ailleurs, la seule évolution démographique (augmentation du nombre et modification de la pyramide des âges) pourrait entraîner en vingt-huit ans un accroissement des dépenses de santé de l'ordre de 28 % (cf. tableau 3). Deux remarques s'imposent ici.

Cette élévation de 28 % pour la période 1992-2020 n'est pas intangible. Elle pourrait s'avérer plus vigoureuse encore si les classes d'âge grandes consommatrices de soins (les personnes âgées) étaient plus nombreuses que prévu. Le fait est que, dans le passé, les projections de leur effectif ont été toujours révisées à la hausse. La baisse de la mortalité aux âges élevés depuis les années soixante-dix a en effet augmenté la population âgée dans des proportions imprévues et surpris tous les prévisionnistes, les obligeant chaque fois à réviser leurs calculs.

La deuxième remarque est que l'impact grandissant de la démographie ne fera sans doute pas reculer ceux du progrès technique et de l'attente sociale. On peut, bien entendu, soutenir le contraire. Pour notre part, il nous semble probable qu'à l'effet d'âge va se joindre en grande fanfare l'effet de génération. Les personnes de 65 ans ou plus en l'an 2020 ne vont pas se contenter de « demander » les soins comme celles qui avaient dépassé 65 ans trente ans avant. Les seniors de l'an 2020 auront connu durant leur jeunesse et leur âge d'adulte une abondance médicale sans précédent dans l'histoire. Ils auront

9. ILLICH Ivan. *Némésis médicale : l'expropriation de la santé*. Paris : Éd. du Seuil, 1975, 222 p.

Projection effectuée en :	Au 1 ^{er} janvier 2000	Au 1 ^{er} janvier 2020
1979	8 143 500	9 560 500
1982	8 666 300	–
1985	9 113 300	11 580 600
1992	9 444 500	13 099 700

Source : INSEE.

assisté à des « miracles » de la médecine. Les médias aidant, l'impensable sera devenu pour eux quotidien. À état de santé identique, chacun d'eux va aspirer à plus de soins et de bien-être médical que son homologue des générations précédentes.

Il y a fort à parier que dans moins de deux décennies (et sans doute après une accalmie), la demande de la population en soins de santé fera montre à nouveau d'une pression considérable. La variable démographique exercera alors un effet dont le poids sera sans précédent. Par ailleurs, l'effet du progrès technique et de l'attente sociale — un temps jugulé peut-être — referra surface, avec une vigueur accrue.

2020, la décennie de toutes les créativité

Que va-t-il se passer alors ? Du côté de l'offre des soins, le scénario le plus probable sera la poursuite du processus de la compression amorcée dès 1995, processus qui a été présenté ci-dessus. La restructuration des équipements hospitaliers, assortie de lourdeurs administratives et freinée par les résistances politiques locales ou nationales, sera lente à porter ses fruits. Mais, une fois la machine lancée, on voit mal les responsables de 2010 décréter un retour en arrière qui risquerait à nouveau d'ébranler les grands équilibres. Quant au personnel médical, sa diminution est inéluctable : les jeunes diplômés ne pourront pas compenser le départ en retraite des promotions pléthoriques sorties des facultés de médecine pendant la période 1975-1990¹⁰.

Forte hausse de la demande et poursuite de la diminution de l'offre formeront ensemble la trame des années 2010. Dans un tel contexte de tensions,

10. BUI DANG HA DOAN. « Médecins et soins des prochaines décennies ». In INSEE. *Données sociales 1996 : la société française*. Paris : INSEE, 1996, 535 p. (pp. 253-258).

une alternative s'offrira à notre décision collective. La première voie consistera en la dissociation du financement des soins et des prélèvements obligatoires. Cette dissociation sera partielle mais non négligeable. La deuxième voie sera de ne rien changer au système actuel. Elle sera en tout état de cause moins difficile à gérer qu'aujourd'hui, car la forte réduction de l'offre (accomplie pendant la première décennie du siècle) contiendra rigoureusement la demande en allongeant les files d'attente à tous les niveaux. Bref, le système britannique, si efficace à maîtriser les coûts, traversera silencieusement la Manche pour s'installer en France.

Dans le premier volet de l'alternative, la privatisation du financement des soins — qui existe déjà à l'heure actuelle avec le ticket modérateur — sera amplement élargie et, pour ainsi dire, officialisée. Dans le deuxième volet, compte tenu des tensions — c'est-à-dire des files d'attente — une part de la demande sera sans doute tentée de choisir délibérément la voie de l'auto-privatisation. Dans les deux cas, le consommateur sera, pour partie, le payeur, à son niveau individuel.

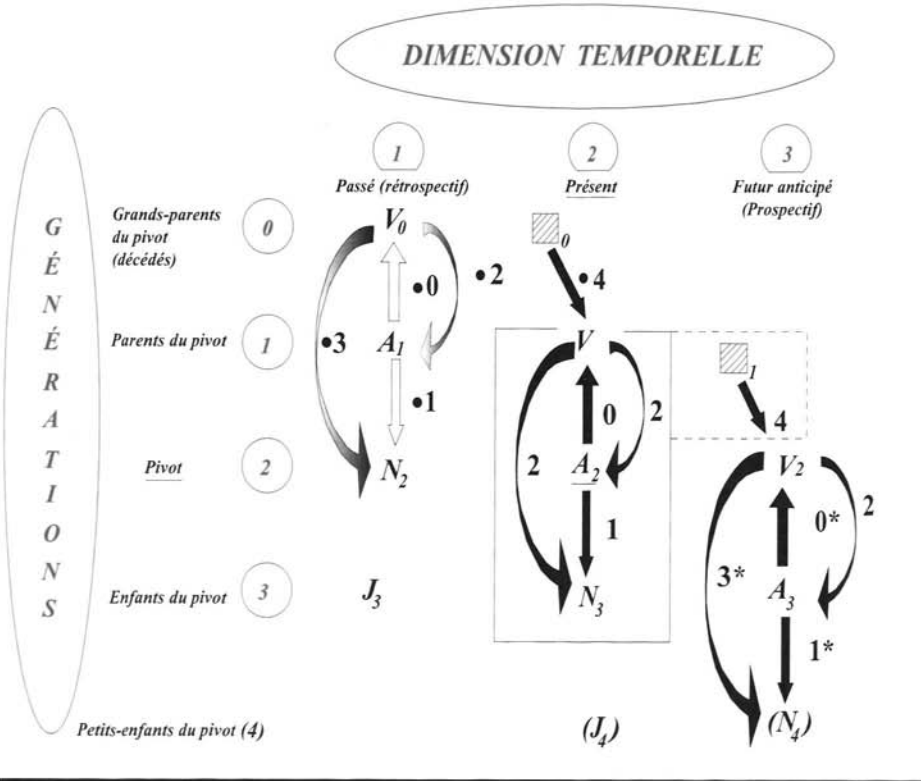
Il semble opportun de noter, pour éclairer le contexte, que le Français de 2020 aura en toute probabilité un niveau d'aisance supérieur à celui de son concitoyen de 1999. Qui plus est, dès aujourd'hui, une partie des soins médicaux ne relève plus de la nécessité d'antan « de vie ou de mort ». L'évolution des vingt ans à venir pourrait donc s'avérer positive, car elle pourrait introduire une dose de liberté dans un système caractérisé par une certaine rigidité et, à terme, par la pénurie. Majeur, bien informé, le consommateur serait en mesure d'arbitrer entre les différents postes, logement, loisirs, soins de santé, culture, transport individuel, etc., en toute liberté.

Finalement, le choix auquel la société sera confrontée se situera au-delà de l'alternative ci-dessus. En fait, il se résumera dans la réponse, bonne ou mauvaise, que nous saurons apporter aux deux questions suivantes : comment donner plus d'options aux patients sans susciter une médecine à plusieurs vitesses ? Comment apporter plus de liberté aux consommateurs sans aggraver l'inégalité de traitement et de chance ?

La décennie des années 2020 sera décidément celle de toutes les créativité.

Erratum : Une erreur s'est glissée dans le numéro 247, p. 37. Nous prions les lecteurs de nous excuser et de trouver ci-dessous le graphique corrigé.

Graphique 2. — Flux familiaux entre trois générations adultes



L'uchronie ou l'avenir virtuel

À propos du livre de Niall Ferguson Virtual History - Alternatives and Counterfactuals¹

Bernard Cazes

L'uchronie selon Charles Renouvier² est une esquisse historique apocryphe du développement de la civilisation européenne tel qu'il n'a pas été, tel qu'il aurait pu être si... En ce sens, elle traduit bien ce qu'a cherché à faire Niall Ferguson dans son livre Virtual History puisqu'il réunit des historiens imaginant ce qu'aurait pu être l'histoire si certains événements n'avaient pas eu lieu.

Bernard Cazes, après une brève introduction sur l'uchronie, rend compte ici de neuf décisions ou événements irréels dont les historiens ont essayé d'imaginer l'impact : si Cromwell n'avait pas existé, si l'Amérique était demeurée britannique, si la Grande-Bretagne était restée neutre en 1914, si elle avait été envahie par les forces nazies en 1940...

Dans trois cas sur neuf, remarque Bernard Cazes, l'incidence de l'irréel est nulle ; dans les autres cas, il est vraisemblable que l'histoire de nos pays aurait pris une autre tournure.

1. FERGUSON Niall. *Virtual History – Alternative and Counterfactuals*. Londres : Papermac, 1998, 548 p.

2. Principal représentant du néocriticisme, Charles Renouvier (1815-1903) fonda deux revues : *Critique philosophique* (1872-1889) et *Critique religieuse* (1878-1885). Il est également l'auteur, notamment, de : *Uchronie*. Paris : Fayard, 1988 (réédition). (NDLR)

Quelles que soient les réserves que l'on peut faire à l'égard de l'uchronie, l'exercice est stimulant et pourrait être éclairant quant au véritable poids des décisions humaines dans l'évolution des sociétés.

H.J.

Uchronie est un mot forgé par le philosophe français Charles Renouvier à la fin du siècle dernier sur le modèle d'« utopie » (« u » correspondant à la négation grecque « ou », « non », appliquée soit au temps — *chronos* — soit à l'espace — *topos*). Mais, alors que le récit fondateur de Thomas More³ se référerait à une société imaginaire située « nulle part », Renouvier présente son uchronie de la civilisation européenne telle qu'elle n'a pas été, telle qu'elle aurait pu être (c'est moi qui souligne) si, à partir du règne de Marc-Aurèle, une série de décisions n'avait permis de limiter la diffusion du christianisme à la partie orientale de l'empire romain, la partie occidentale restant dominée par une culture païenne pendant un millénaire encore.

Bref, avec l'uchronie nous avons affaire non pas, comme certains le croient à tort⁴ à une utopie censée exister dans le futur mais à une réécriture d'une partie de l'histoire opérée en faisant intervenir des « faits irréels » (*counterfactuals*), que l'uchroniste greffe à un moment choisi

par lui pour se demander ensuite « que se serait-il passé si... »⁵ — si, par exemple, pour reprendre une remarque de Paul Valéry, « Robespierre l'eût emporté ? si Grouchy fût arrivé à temps sur le terrain de Waterloo ? si Napoléon avait eu la marine de Louis XVI et quelque Suffren ?⁶ ».

Lorsque Renouvier a créé son néologisme, il n'avait eu que peu de prédécesseurs : Pascal et le nez de Cléopâtre, bien sûr, l'historien britannique Gibbon se demandant dans *The Decline and Fall of the Roman Empire*⁷ ce qui se serait produit si Charles Martel avait perdu la bataille de Poitiers et, surtout, l'étrange magistrat français Louis Geoffroy, auteur d'un roman d'anticipation⁸ décrivant avec beaucoup d'imagination toutes les occasions de conquête que Napoléon a manquées en se décourageant trop vite devant Moscou...

Après Renouvier, la littérature uchronique n'a connu que des adjonctions limitées. Pour la France, je ne connais que deux textes courts, l'un d'André Maurois⁹ (si

3. Cf. MORE Thomas. *L'Utopie*. Paris : Droz, 1983 (version originale publiée en 1516).

4. Voir par exemple la préface de Frédéric Rouvillois à la réédition du roman d'anticipation, initialement publié en 1903 de : HALÉVY, Daniel. *Histoire de quatre ans, 1997-2001*. Paris : Éditions du Kimé, 1997.

5. Comme souvent, l'anglais est plus concis : *what if... ?*

6. Cf. VALÉRY Paul. « Discours sur l'histoire ». In *Variété*. Paris : Gallimard, 1998.

7. Cf. GIBBON Edward. *Histoire du déclin et de la chute de l'Empire romain* (trad. française). Paris : Le Seuil, 1994, 408 p.

8. Cf. GEOFFROY Louis. *Histoire de la monarchie universelle – Napoléon et la conquête du monde*. Paris : Tallandier, 1983 (réédition).

9. Cf. MAUROIS André. « Si Louis XVI... » in *Mes Songes que voici*. Paris : Grasset, 1933.

Louis XVI avait soutenu Turgot plus fermement...), l'autre de Roger Caillois¹⁰ (si Ponce-Pilate avait gracié Jésus...). Dans le monde anglo-saxon, la récolte est un peu plus abondante : les tentatives « cliométriques » de la *New Economic History*, où Robert Fogel, par exemple, a effectué une simulation économétrique de ce qu'aurait donné un décollage de l'économie américaine sans les chemins de fer ; quelques anthologies où des auteurs variés, dont Winston Churchill en 1931, se sont amusés à imaginer les conséquences d'un événement historique fictif ; et un certain nombre de romans de science-fiction, comme *Autant en emporte le temps* de Ward Moore¹¹ (dans lequel la bataille de Gettysburg est une victoire sudiste décisive) ou *Pavane* de Keith Roberts¹² (dans lequel l'invincible Armada justifie pleinement son qualificatif), sans oublier le roman policier de Robert Harris *Fatherland*¹³, où une Allemagne hitlérienne victorieuse sert de cadre à une ténébreuse affaire politique.

Un manifeste pour l'uchronie

Le recueil publié par l'historien britannique Niall Ferguson sous le titre explicite de *Virtual History* présente une double originalité : il rassemble des uchronies rédigées par des historiens de métier et il a valeur de manifeste, en ce sens qu'il cherche à combattre l'espèce d'interdit qui pèse sur le genre uchronique dans le milieu des historiens, pour lesquels décrire le passé « tel qu'il a effectivement eu lieu », selon la formule bien souvent citée de Leopold von Ranke, représente plus ou

moins l'équivalent du serment d'Hippocrate pour les médecins. Réciproquement, imaginer que le passé aurait pu être différent, c'est aller contre le jugement apparemment définitif de Montesquieu à propos de la défaite de Charles XII de Suède à Pultava : « Ce n'est pas la fortune [le hasard] qui domine le monde : on peut demander aux Romains, qui eurent une suite de prospérités quand ils se gouvernèrent sur un certain plan, et une suite non interrompue de revers lorsqu'ils se conduisirent sur un autre. Il y a des causes générales, soit morales, soit physiques, qui agissent dans chaque monarchie, l'élèvent, la maintiennent, ou la précipitent ; tous les accidents sont soumis à ces causes ; et, si le hasard d'une bataille, c'est-à-dire une cause particulière, a ruiné un État, il y avait une cause générale qui faisait que cet État devait périr par une seule bataille : en un mot, l'allure principale entraîne avec elle tous les accidents particuliers¹⁴. » Pour Niall Ferguson et ses collègues, l'historien doit au contraire pratiquer le doute systématique à l'égard du caractère présumé inévitable de tout événement passé de quelque importance, en s'attachant à sopeser sans parti pris les chances de réalisation des « alternatives » devant lesquelles se trouvaient les acteurs concernés.

On observera tout de même que ce rappel du caractère contingent des événements qui font l'histoire n'a rien d'une hérésie, comme le montrent les propos de deux grands historiens d'ailleurs cités dans le recueil de Niall Ferguson : Johan

10. Cf. CAILLOIS Roger. *Ponce-Pilate*. Paris : Gallimard, 1961.

11. Cf. MOORE Ward. *Autant en emporte le temps*. Paris : Denoël, 1977, 248 p.

12. Cf. ROBERTS Keith. *Pavane*. Paris : LGF, 1987, 314 p.

13. Cf. HARRIS Robert. *Fatherland*. Paris : Pocket, 1996, 424 p.

14. MONTESQUIEU. *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*. Paris : Bibliothèque de la Pléiade, tome 2, p. 173.

Le « serment » des historiens

« L'historien doit constamment se situer en un point du passé où les facteurs connus semblent permettre différents aboutissements. S'il parle de Salamine, il faut que ce soit comme si les Perses pouvaient encore l'emporter ; s'il parle du coup d'État de Brumaire, on doit se demander si Bonaparte ne va pas être ignominieusement repoussé. »

Johan Huizinga

« L'histoire, ce n'est pas simplement ce qui est arrivé ; c'est ce qui est arrivé dans le contexte de ce qui aurait pu arriver. »

Hugh Trevor-Roper

Huizinga et Hugh Trevor-Roper (*cf.* encadré ci-dessus). Mais alors, de quelle valeur ajoutée bénéficie-t-on en se comportant en uchroniste, c'est-à-dire en partant à la chasse des « irréels » tapis dans le fouillis des événements dont un historien se fait le chroniqueur pour en reconstituer le déroulement (fictif) et en apprécier les retombées éphémères ou durables ?

La (trop) longue introduction de Niall Ferguson se contente malheureusement d'affirmer de manière tautologique que l'histoire virtuelle ainsi préconisée constitue « l'indispensable antidote du déterminisme », ce qui, selon lui, est une bonne chose car la croyance en des théories déterministes — religieuses, socialistes ou racistes — « a rendu plus probable l'éclatement des grands conflits étudiés dans cet ouvrage ». Or, s'il est vrai que lesdits conflits ont fait beaucoup de dégâts, en particulier ceux du XX^e siècle, peut-on vraiment les attribuer à une croyance aveugle en l'existence d'un sens de l'histoire ? Oui, en ce qui concerne la Deuxième Guerre mondiale en raison des convictions de Hitler, mais il n'en va pas de même de la Première Guerre mondiale, dont le déclenchement fait l'objet d'un chapitre dû à Niall Ferguson lui-même¹⁵, ni des autres cas de figure analysés dans *Virtual History*.

Examinons-les de plus près, en distinguant à chaque fois :

— La nature des tournants décisifs : événement accidentel du type « nez de Cléopâtre » ou action délibérée ?

— L'impact, bon ou mauvais, a-t-il été durable, ou des forces compensatrices ont-elles fini par l'annuler (l'argument de Montesquieu) ?

Une Angleterre sans Cromwell,

ou : si Charles I^{er} avait sauvé sa couronne ?

— Nature : action. Le roi choisit en effet de ne pas déclencher en 1639 contre les presbytériens d'Écosse une bataille probablement décisive, qu'il avait de bonnes chances de gagner.

— Impact : la dynastie est consolidée, le poids politique du parlementarisme anglais affaibli. Moindre probabilité d'une sécession américaine en 1776. Pas de processus compensateur ultérieur.

Une Amérique britannique,

ou : si les colonies britanniques en Amérique étaient restées dans le giron de la métropole ?

— Nature : action ou, plus précisément, une multitude de microdécisions prises

15. Niall Ferguson a complété ce chapitre par un livre : *The Pity of War*. Londres : Penguin, 1999.

des deux côtés de l'Atlantique, dont aucune n'était vraiment irréversible.

— Impact : n'ayant pas à supporter le coût écrasant de l'aide aux insurgés américains, la monarchie française franchit sans encombre le cap de 1789 et au-delà. Possibilité d'une politique plus modérée à l'égard des Indiens et des Noirs, mais l'extension outre-Atlantique de l'abolition de l'esclavage dans les colonies britanniques aurait pu déclencher une crise grave.

Une Irlande britannique,

ou : si le Home Rule avait été voté en 1912 ?

— Nature : action (octroi d'un statut d'autonomie à l'Irlande).

— Impact : nul (rien d'essentiel n'aurait été modifié).

L'Union européenne du Kaiser,

ou : si la Grande-Bretagne était restée neutre en 1914 ?

— Nature : Niall Ferguson renonce à plaider le caractère évitable d'un conflit entre les quatre grandes puissances continentales, mais il pense que la décision du gouvernement britannique n'était pas fatale malgré la violation de la neutralité de la Belgique.

— Impact : l'auteur a frappé très fort, car c'est quasiment tout le XX^e siècle qu'il faudrait réécrire. La non-intervention de la Grande-Bretagne aurait permis à l'Allemagne de gagner assez rapidement la guerre, mais celle-ci, estime-t-il, n'aurait pas abusé de sa victoire (à quelques exceptions près, notamment : le versement d'une lourde indemnité par la France, empêchant cette dernière de réarmer et, bien sûr, le maintien de l'Alsace-Lorraine dans le Reich wilhelmien). L'hégémonie économique allemande en Europe centrale et

occidentale qui en serait résultée n'aurait fait que préfigurer avec quelques décennies d'avance l'actuelle Union européenne, mais en évitant deux guerres mondiales, Hitler et Staline, et la présence américaine dans les affaires européennes.

Ce scénario réserve même une cerise sur le gâteau à l'intention des lecteurs français : il y aurait eu sans doute du fascisme dans les années vingt, mais plus probablement en France qu'en Allemagne... Aucune réaction négative n'est prévue par l'auteur.

L'Angleterre d'Hitler,

ou : si l'Allemagne avait envahi les îles Britanniques en mai 1940 ?

— Nature : actions diverses concernant soit la résistance à Hitler avant 1939, soit la conclusion d'une paix séparée par l'Angleterre en 1940, avant le rapatriement *via* Dunkerque de plus de 300 000 soldats alliés. C'est l'éventualité considérée comme la plus digne d'intérêt car elle avait, semble-t-il, d'assez bonnes chances de réussir. Chose frustrante, personne n'a réussi à expliquer pourquoi le 24 mai 1940 Hitler a stoppé la 1^{re} division *Panzer* de Guderian au moment crucial.

— Impact : évidemment énorme car, d'une part, une prise de position des États-Unis contre les puissances de l'Axe serait devenue plus hypothétique et, d'autre part, Hitler aurait pu envahir l'URSS un mois plus tôt, sans avoir à se soucier d'un second front.

Si la guerre froide avait été évitée ?

La question me semble mal posée, car ce chapitre se demande en réalité si elle était évitable. La réponse donnée étant néga-

tive, aucune histoire virtuelle n'est offerte au lecteur.

Si le président Kennedy avait vécu plus longtemps ?

— Nature : seul cas où l'« irréel » considéré est un événement accidentel.

— Impact : rien n'aurait été changé, ni au Vietnam ni dans la politique sociale.

1989 sans Gorbatchev,

ou : si le communisme soviétique ne s'était pas effondré ?

— Nature : action et, plus précisément, les mesures malencontreuses prises par Gorbatchev au titre de la *perestroïka*, qui ont affaibli la cohésion du Comecon et fait disparaître le contexte d'affrontement idéologique, le « seul dans lequel un animal aussi étrange que l'économie soviétique pouvait fonctionner ». L'idée est intéressante, mais la démonstration m'a paru manquer de rigueur, notamment quant aux retombées économiques censément désastreuses des tentatives de Gorbatchev.

— Impact : une URSS néo-stalinienne aurait permis à Saddam Hussein d'envahir impunément le Koweït et de bénéficier, accessoirement, de la hausse des cours du pétrole provoquée par cette crise.

Les quatre leçons de ces « irréels »

En ce qui concerne les déformations introduites dans la trame de l'histoire, on ne trouve qu'un seul cas d'« accident » (John F. Kennedy), ce qui est normal car les exemples envisageables sont en nombre infini, et l'on ne peut guère en tirer de leçons pour l'avenir.

Dans trois cas sur neuf (Irlande, guerre froide et le président Kennedy), le fait

d'emprunter un autre itinéraire ne modifie pas le résultat final : c'était écrit...

Dans les sept autres cas, le changement d'itinéraire n'est pas supposé être annulé par des rétroactions négatives ramenant à la destination finale « réelle » : il semble que, pour nos uchronistes, l'histoire virtuelle peut elle aussi créer de l'irréversible...

Les « irréels » qui nous ont été projetés ont des impacts très variés. L'incidence est nulle, on l'a vu, dans trois cas sur neuf. Elle me semble difficile à apprécier pour l'« irréel » le plus ancien : peut-on vraiment considérer que les Stuart auraient mieux géré le mécontentement des colonies anglaises d'Amérique que les Hanovre ? Elle est énorme dans les cinq autres cas, mais il faut être conscient du fait que les auteurs de ces uchronies n'ont visiblement pas cherché à se faire l'avocat du diable.

Pour terminer, on notera que ces neuf « irréels », que l'on voit défiler dans l'ordre chronologique, ne présentent bien évidemment aucune cohérence entre eux. L'histoire virtuelle consacrée à l'Allemagne hitlérienne, par exemple, prend l'Amérique du Nord telle qu'elle était effectivement en 1940-1941, et non pas telle qu'elle aurait pu évoluer si la rupture de 1776 avait été évitée. Niall Ferguson a toutefois essayé, dans une postface tout à fait acrobatique de vingt-cinq pages, de combler cette lacune en tentant de reconstituer le mouvement global de l'histoire de 1646 à 1996 tel qu'il aurait pu se dérouler si certains événements avaient quitté leur état virtuel pour devenir réalité. Je laisserai aux lecteurs le bénéfice de la surprise, en leur révélant simplement que cette fresque se conclut en évoquant les multiples théories formulées pour expliquer « *the collapse of the West* » en 1989-1990...

Actualités prospectives

Idées et faits porteurs d'avenir

Le paradoxe indien

Pour les experts en risque-pays¹, l'Inde constitue un paradoxe. Depuis 1994, le pays a progressé de la 23^e à la 14^e place du classement général NSE² produit sur soixante pays émergents, soit un risque modéré à faible. En 1997, alors que l'Asie subissait le choc de la crise, l'Inde échappait à l'effondrement : entre 1997 et 1999, les économies Sud-Est asiatiques reculaient en moyenne de 2,1 % alors que l'Inde maintenait une croissance de 5,6 %. Le paradoxe réside dans le fait que, malgré ces bons résultats qui feraient d'elle le « meilleur » risque asiatique, l'Inde ne constitue pas une destination privilégiée des flux d'investissements directs étrangers (IDE).

Ceux-ci représentent deux à trois milliards de dollars par an, soit 5 à 10 % des flux orientés vers la Chine et classent l'Inde au même niveau que le Chili. Le ratio autorisation/réalisation est faible (la moyenne est inférieure à 25 % depuis 1991) alors que les projets avancés atteignent 40 à 50 % en Amérique latine.

1. Le risque est défini comme une dimension relative mettant en rapport des « impondérables » — politiques et sociaux dans le cas du risque-pays — et des enjeux économiques et financiers.

2. *Nord Sud Export*, lettre professionnelle d'analyse de risque-pays du groupe *Le Monde*.

L'analyse des flux d'IDE en termes de provenance souligne encore davantage la réserve des opérateurs internationaux : la diaspora indienne (un tiers des investissements) est le premier investisseur, suivi par l'île Maurice (un quart des entrées) par où transitent des fonds locaux *off shore* qui veulent bénéficier des avantages fiscaux accordés aux projets étrangers et les États-Unis, troisième investisseur mais qui ne représentent que 10 % du total. Les délocalisations restent rares et la réussite informatique de Bangalore doit plus aux entrepreneurs indiens (tels Infosys) qu'aux implantations extérieures.

Plusieurs raisons expliquent cette réserve des investisseurs étrangers. Il faut souligner que si l'Inde a été épargnée par les chocs de 1997, c'est en raison de son isolement relatif vis-à-vis de l'économie mondiale. L'ouverture du pays, récente, est aussi contrainte, consécutive à la crise des paiements de 1991 et à la pression des instances internationales. L'ouverture s'est longtemps heurtée à des résistances, hauts fonctionnaires soucieux d'« auto-suffisance » et craignant de perdre le contrôle de l'économie, politiques locaux soucieux de préserver leurs privilèges sur certains marchés. Si depuis 1991, les investissements étrangers peuvent pénétrer le marché indien dans tous

Flux d'investissements directs étrangers (IDE) en Inde 1992-1998							
US\$ milliards	1992-1993	1993-1994	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998	Total
IDE autorisés	1,2	2,8	4,5	9,9	10,2	15,1	43,8
IDE réalisés	0,3	0,6	1,3	2,1	2,7	3,2	10,2
Ratio de réalisations	25,4 %	20,8 %	29,1 %	21,6 %	26,4 %	21,2 %	23,4 %
Invest. Portefeuille	0,2	3,6	3,8	2,8	3,3	1,8	15,5

Source : Reserve Bank of India, citée par NORD SUD EXPORT (collectif). « L'Inde est-elle un "bon risque" ? » *Mutations asiatiques*, n° 14, septembre 1999.

les secteurs (à l'exclusion de certains domaines stratégiques), le degré d'ouverture de l'économie indienne n'avoisinaît que les 20 % du PIB en 1998. Des réticences persistent, générant une sorte de résistance passive à l'ouverture, facteur d'incertitude pour les investisseurs étrangers. De surcroît, des questions déterminantes comme celles des droits de propriété intellectuelle et industrielle restent en suspens, freinant la volonté des investisseurs potentiels.

Attirés dans un premier temps par le mythe démographique, les investisseurs n'ont pas tardé également à découvrir les réalités d'un marché difficile. Certes, l'Inde compte presque un milliard d'habitants mais son PIB en dollars est tout juste supérieur à celui des Pays-Bas : la taille réelle du marché ne dépasse pas vingt millions de foyers solvables. De surcroît, la dispersion des consommateurs dans un pays immense implique un énorme travail des circuits de distribution de manière à toucher les marchés ruraux et ceux des villes moyennes. L'instabilité gouvernementale indienne est aussi mal perçue chez les investisseurs alors qu'en fait, elle est plutôt gage de continuité : grâce à la

machine démocratique, les tensions internes peuvent être circonscrites dans la sphère politique. D'une certaine manière c'est même l'alternance et la brièveté des gouvernements qui a permis de valider auprès de l'ensemble du spectre politique la nécessité d'une ouverture économique progressive et rendu peu probable un revirement majeur dans ce domaine. Pour les experts de *Nord Sud Export* c'est peut-être le trait caractéristique du « système indien [qui] vit et assume ses contradictions tout en évitant les ruptures ; il constitue en tant que tel un bon risque pour des opérateurs tenaces et prêts à l'adaptation ».

Yann Vinh

Source : NORD SUD EXPORT (collectif). « L'Inde est-elle un "bon risque" ? » *Mutations asiatiques*, n° 14, septembre 1999 ; PEREIRA Christophe. « Panorama du secteur industriel indien ». *Mutations asiatiques*. *Op. cit.*

Europe 2020

Répondant au ministre des Affaires étrangères, Hubert Védrine, qui lui commandait un rapport sur les réformes rendues nécessaires par les futurs élargissements

de l'Union européenne, Jacques Attali propose cinq scénarios d'évolution pour l'Europe à l'horizon 2020.

Pour l'ancien président de la BERD (Banque européenne pour la reconstruction et le développement), qui élude la question des limites souhaitables de l'Europe, l'élargissement est inéluctable et doit être porté non pas uniquement à 21 (Pologne, République tchèque, Hongrie, Slovaquie, Chypre et Estonie) ou à 26 (Bulgarie, Roumanie, Slovaquie, Lituanie, Lettonie), mais bien à 40 États (avec les États issus de l'ex-Yougoslavie, la Suisse, Malte, la Moldavie, la Biélorussie, l'Ukraine, la Turquie, et même la Russie, l'Arménie et la Géorgie), et cela sans attendre qu'ils aient atteint le niveau économique et la stabilité démocratique des États membres. Sans quoi l'Union risque d'être déstabilisée par les mafias qui s'y développent.

L'auteur insiste sur l'urgence des réformes et la nécessité de changer en profondeur les règles d'intégration communautaires.

Il nous faudra choisir entre cinq visions à long terme de l'Union :

— *L'Union fédérale*, qu'il juge irréaliste, conforterait la logique de « l'approfondissement avant l'élargissement » et n'aboutirait qu'à une forme de « bunkérisation ».

— *L'Union souverainiste* engagerait sous la pression d'une nouvelle fragmentation monétaire du continent ou d'une crise politique, un repli sur la nation.

— *L'Union floue* serait le résultat de vagues successives d'élargissement sans réformes significatives et aboutirait à un ensemble politiquement et matériellement ingérable.

— *L'Union atlantique*, sorte de vaste communauté euro-américaine, dans laquelle les ressources politiques, stratégiques et économiques sont mises en commun, pourrait bien être, d'après l'auteur, le scénario le plus probable, qui réunirait le plus grand consensus.

— Enfin, *l'Union plurielle*, projet le plus ambitieux, consisterait à créer une union polycentrique, en réseau ; non plus une entité pyramidale, hiérarchique, mais un ensemble de groupements auxquels chacun aurait le droit d'appartenir, sans y être tenu.

L'auteur présente ainsi un programme pour l'union plurielle, échelonné sur les deux prochaines conférences intergouvernementales (1999-2000 et 2000-2003), qui suppose notamment de :

— Remplacer, dans le plus grand nombre possible de domaines, l'obligation d'unanimité dans les décisions du Conseil par la règle du vote à la majorité qualifiée.

— Modifier la pondération des voix des différents pays en renforçant le poids des pays les plus peuplés.

— Diviser le Conseil des affaires générales en deux instances, l'une chargée de la gestion de l'Union et qui fusionnerait avec la Commission, l'autre chargée de la politique étrangère.

— Créer cinq circonscriptions de plus que celles représentées actuellement par les quinze États membres, pour limiter à vingt le nombre de places à la table du Conseil, de la Commission et du Conseil des gouverneurs de la Banque centrale. Le regroupement des pays en circonscriptions se ferait lors des futurs élargissements.

— Limiter de la même façon à vingt le nombre de commissaires.

— Transformer progressivement les directions de la Commission en agences autonomes tenues à des obligations de résultats, en ne laissant à la Commission que les dimensions politiques et les tâches d'impulsion.

— Fusionner la présidence de la Commission et celle du Conseil européen en une présidence de l'Union européenne. Ses compétences seraient de représentation et de présidence des instances. Le pouvoir exécutif resterait aux mains du Conseil des affaires générales et de la Commission, ultérieurement fusionnés.

Le projet d'intégration différentielle suppose une nouvelle gestion de l'élargissement, qui prend le contre-pied de la politique communautaire actuelle : puisqu'il n'y a pas de socle minimal auquel les futurs adhérents seraient supposés se rallier et qu'ils peuvent limiter leur participation aux sujets sur lesquels ils acceptent la solidarité de l'Union, l'auteur suggère un élargissement rapide, assorti de longues périodes de transition et de clauses de sauvegarde variables selon les pays.

Riche de propositions, ce rapport est une invitation pressante au débat.

Le rapport de la Commission Prodi du 12 octobre 1999 sur l'élargissement de l'Union européenne, qui invite à renoncer à la méthode d'adhésion par « vagues » et à négocier avec l'ensemble des candidats, y compris la Turquie, laisserait penser que la proposition d'Attali, loin d'être extravagante mérite d'être analysée.

Elvire Letourneur-Fabry

NB Le rapport de Jacques Attali n'est pas encore publié. Mais il est disponible sur Internet : <http://www.attali.com>

La population carcérale américaine

Les chiffres sont bien connus : aux États-Unis, la population carcérale ne cesse d'augmenter, non pas parce que les crimes sont en hausse, comme on ne cesse de le répéter, mais en raison d'une privatisation massive des prisons, qui a créé de toutes pièces un formidable marché, en plein essor actuellement. Phénomène d'autant plus opportun que, comme le soulignent Bruce Western et Katherine Beckett, il permet aux statistiques de l'emploi d'apparaître sous un jour encore plus favorable : 1,6 million de prisonniers ne sont pas pris en compte.

L'article de Sasha Abramsky, récemment publié dans *Atlantic Monthly* (cf. *futuribles* n° 242, mai 1999), reprend au vol l'analyse d'Eric Schlosser. Davantage prospectif, il ouvre le débat sur l'avenir de la population de prisonniers qui sera libérée dans les prochaines années.

D'abord les chiffres : il s'agit d'une population dont le nombre absolu ira croissant puisque, chaque année, près de 40 % des prisonniers sont relâchés. Ainsi, de 450 000 en 1995, on devrait passer à 660 000 en l'an 2000, 887 000 en 2005 et 1,2 million environ en 2010. Cela donne en quinze ans quelque 305 millions d'individus qui, nous dit l'auteur, seront de véritables bombes à retardement dans la société d'accueil, moins en raison de leur nombre qu'en raison du traitement qu'ils auront subi dans les années quatre-vingt-dix.

Car le traitement a radicalement changé. On ne met plus en prison pour réhabiliter, mais pour punir – incidemment, on économise ainsi les dépenses inhérentes aux programmes d'éducation, d'orientation, de soins psychiatriques, de désintoxication, etc., tous supprimés au cours de la

décennie. À leur place, il y a bien sûr la peine de mort, et surtout la cellule d'isolement, où l'on enferme le prisonnier au moindre faux pas. Au Texas, 660 hommes vivent ainsi coupés de tout stimulus sensoriel dans un centre « supermax » ; cinq autres sont en cours de construction. Ils n'ont aucun contact humain pendant 23 heures par jour, et ce pendant des mois, parfois des années. Automutilation, psychose et colère sont les conséquences prévisibles de ces conditions de vie, inhumaines au sens propre du terme. La fureur atteint un degré tel que, comme le révèle le *Los Angeles Time*, les gardiens organisent des combats de gladiateurs entre prisonniers pour leur permettre de se défouler.

Si l'on prend en considération, explique l'auteur, que 10 % seulement des prisonniers sont incarcérés à vie, il faut s'attendre à ce que 90 % de la population des « ex-félons » se retrouvent sur le trottoir. La grande majorité d'entre eux est illettrée et a perdu en prison la sociabilité et le savoir-faire professionnel acquis avant l'emprisonnement. Parmi eux domine la population des jeunes hommes noirs (entre 25 et 34 ans). En sortant de prison, ils viendront s'ajouter aux 50 % des jeunes noirs sans diplôme et sans emploi aux États-Unis, proportion qui dépassera alors les 60 %.

Non seulement, estiment les experts, ces hommes ont perdu dans le milieu carcéral le peu de structure qu'ils avaient, mais les mécanismes qui autrefois aidaient à la réintégration se sont volatilisés : ils n'ont plus droit au bien-être social depuis 1996, ni au *Medicaid*, ni même aux quelques centres pour drogués qui subsistent. Ajoutons que dans tous les États sauf quatre, les prisonniers perdent leur droit de vote (à vie dans quelques États).

Dans plus de trente-six États, ils ne peuvent redemander ce droit que lorsqu'ils ne sont plus en liberté sur parole, et la plupart d'entre eux ne formulent même pas cette requête. Dans le seul État de Californie, près de 25 000 citoyens ont ainsi été exclus du principe de base de la démocratie.

Car c'est bien de la démocratie et de l'avenir politique des États-Unis qu'il s'agit. En 1997, le ministère de la Justice américain a évalué que 90 % des Noirs de sexe masculin nés en 1991 feraient un séjour en prison (contre 4 % de leurs homologues blancs). Dans certaines villes, leur représentation augmentera d'autant plus vite qu'est en train de disparaître la population des hommes noirs d'une autre génération qui n'ont pas connu la prison. On estime ainsi que la proportion des Noirs de tous âges qui aura perdu le droit de vote atteindra un tiers vers 2020. Dans certaines villes comme Houston, Memphis, Miami ou La Nouvelle-Orléans, on risque même d'atteindre les 50 %. Il n'est pas impossible d'imaginer un scénario où une ville peuplée en grande majorité de Noirs sera gouvernée entièrement par une majorité blanche qui seule aura le droit de vote.

Nicole Morgan

Le déni de la mort envahit nos sociétés

Max Pagès, dans un article récent sur la généralisation des soins palliatifs¹, nous rappelle que les sociétés occidentales sont aujourd'hui incapables de regarder la mort en face. La généralisation à venir

1. PAGÈS Max. « Soins palliatifs : la dernière "bonne mort" ? » *Cultures en mouvement*, n° 20, septembre 1999, pp. 54-55.

des soins palliatifs est certes, à bien des égards, un progrès décisif : elle signifie que la lutte contre la douleur est enfin reconnue comme un objectif thérapeutique majeur — par le gouvernement, le corps médical et l'opinion publique. Et le recul de l'acharnement thérapeutique, l'accompagnement de mourants ne sont-ils pas d'autres indices d'une meilleure compréhension de l'homme face à la mort ?

Rien n'est moins sûr. Car « la mort est devenue obscène. En même temps que les vieux sont expulsés de la cité, la pensée de la vieillesse et de la mort est expulsée de la vie. » Dès lors, par les soins palliatifs — cette nouvelle façon convenable de mourir — on reconduit aussi, en s'appuyant sur l'idéal médical, à la fois le déni de la mort et le tabou du suicide². Comme le constate Max Pagès avec amertume, « cela arrange tout le monde, les proches qui pourront laisser désormais les vieux entre les mains expertes des professionnels de la mort, après qu'ils aient écoulé joyeusement leurs dernières années dans les maisons de retraite. Et la société dans son ensemble, délivrée grâce aux professionnels du souci de penser à la mort. »

Dans des sociétés consacrées à un idéal de plaisirs de consommation stéréotypée, « le désespoir est interdit, comme le suicide. Au fond, ce qui est exclu, ce sont les prises de position personnelles, la responsabilité et les choix individuels face à la mort, ceux du mourant, de ses proches, de tous. » Et l'auteur de conclure : « la tendance est bien celle-là. Une société qui accepterait de regarder

la mort en face serait sans doute moins cruelle aux vivants. Ce n'est pas la nôtre, je le crains. »

Benjamin Delannoy

Regain d'optimisme des Français face à l'emploi

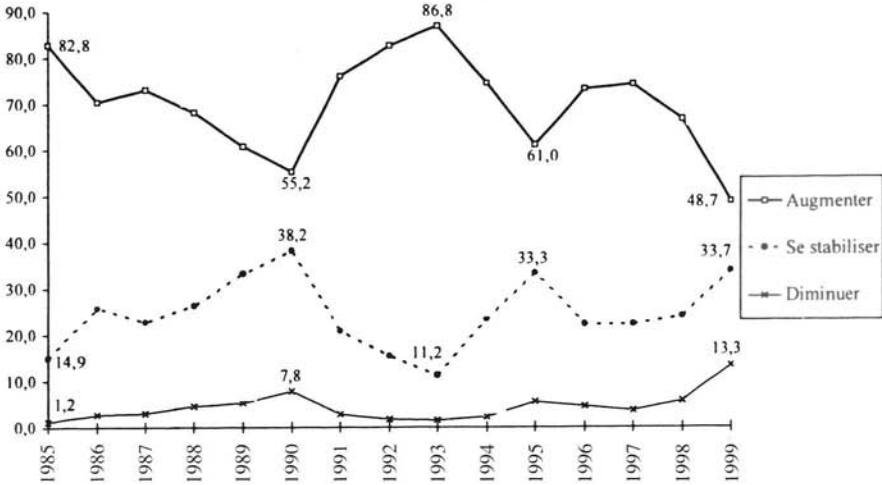
Selon l'enquête « Attitudes à l'égard du chômage, de son indemnisation et des politiques d'emploi », menée par la DARES et IPSOS Opinion, les deux dernières années ont été marquées par un regain général d'optimisme concernant le chômage : moins d'un Français sur deux considère, début 1999, que le chômage va augmenter (contre trois sur quatre début 1997). C'est le plus faible niveau observé depuis que l'enquête existe (1985) (cf. le graphique page suivante).

Les citoyens français demeurent favorables à une extension de l'indemnisation à tous les chômeurs, mais dans une proportion moindre que précédemment (65 % contre 71 % en 1998). La politique d'allègement des charges sociales des employeurs recueille toujours un assez large assentiment (31,8 %), à condition qu'elle soit associée à une création d'emplois par les entreprises.

Si la mesure de réduction du temps de travail (RTT) est jugée avec prudence (41,8 % des Français pensent que la RTT créera effectivement des emplois, ils n'étaient que 39,4 % début 1998), l'opinion sur l'efficacité des mesures mises en œuvre pour lutter contre le chômage s'améliore (30,3 % les jugent efficaces, contre 22,4 % début 1998). Et ce, peut-être en raison d'une appréciation plus positive de l'évolution du marché de l'emploi et d'une meilleure perception des emplois-jeunes.

2. L'Association pour le droit de mourir dans la dignité défend le droit au suicide (Paris).

Graphique — Évolution de l'opinion des Français à l'égard du chômage
(au début de chaque année)



Source : Enquête « Attitude à l'égard du chômage, de son indemnisation et des politiques d'emploi ». IPSOS/MES-DARES.

Source : DARES. *Premières informations et premières synthèses*, n° 28, septembre 1999.

Enfin, l'hypothèse de la mise en place d'actions de formation continue pendant le temps libre reçoit plutôt un accueil favorable (21,1 % des Français jugent efficaces les aides en matière de formation), sous réserve cependant que leur financement ne repose pas sur les salariés.

Au total, on observe donc un très net recul du sentiment de détérioration du marché du travail, qu'il convient cependant de relativiser dans la mesure où, par exemple, l'échantillon concernait les personnes âgées de plus de dix-huit ans. Mais ce regain d'optimisme est d'autant plus frappant qu'il ne paraît guère corrélé à une amélioration conjoncturelle de la situation de l'emploi en France.

B.D.

Anglophonie, visions globales et « pop-économie »

Qu'est-ce qui rassemble des pays comme les États-Unis, la Grande-Bretagne, l'Australie, le Canada et... l'Irlande ? Qu'ils sont tous anglophones, bien évidemment. Mais aussi, et surtout, qu'ils peuvent se targuer de succès économiques insolents obtenus, contre toute attente, en période de crises et de morosité mondiales¹ : ainsi en est-il de l'Australie, coincée au beau milieu de la zone de crise mais sortant de l'orage sans encombre (avec une croissance de près

1. BANQUE MONDIALE. *Global Economic Prospects 1998/1999 and the Developing Countries. Beyond Financial Crisis*. Washington : Banque mondiale, 1998, 220 p.

de 5 % en 1998), de l'Irlande, récemment baptisée « Tigre celtique » avec une étonnante croissance de 8 % sur les cinq dernières années², du Canada qui, tout en se traînant derrière les États-Unis, a largement dépassé l'Europe et le Japon en termes de croissance et de créations d'emplois et enfin, *last but not least*, des États-Unis, dont la performance économique ne cesse de dérouter les spécialistes en tous genres.

Qu'est-ce qui peut également rassembler des ouvrages comme *Grandeur et Décadence des grandes puissances* de Paul Kennedy (1989), *Face à face* de Lester Thurow (1992) et, récemment, *Le Lexus et l'olivier* de Thomas Friedman (1999) ? Qu'il s'agit d'ouvrages dont les visions globales se sont avérées — risquent de s'avérer pour le dernier — aussi éphémères que les paradigmes socio-économiques qu'ils proposent en leur temps : l'extension impériale de l'Amérique du Nord, la lutte commerciale implacable entre nations industrialisées ou l'avènement de l'économie globale (respectivement).

Le rapprochement de ces thèmes brillamment exposés dans deux articles récents de l'économiste non-conformiste du MIT (Massachusetts Institute of Technology) Paul Krugman, constitue une mise en garde contre une certaine paresse intellectuelle qui nous ferait oublier que ce qui est convaincant n'est pas nécessairement vrai, permettant à des clichés trompeurs, ou même à des inepties de servir de représentations passagères du monde économique, social, politique... faussant toute démarche prospective. Méfions-nous surtout de l'envahissement intellectuel

d'un économisme qui nous fait croire que, maniant des chiffres, nous comprenons l'évolution de systèmes qu'ils visent à décrire, car ces évolutions parfois correspondent au bon sens, parfois s'en écartent radicalement. Ainsi en est-il de la « mondialisation » (accusée du chômage dans tous les pays développés), de l'excédent extérieur (notion contre-intuitive), ou de la forte valeur ajoutée (concept idiot lorsqu'il conduit à la confondre avec la haute technologie). Toutes croyances collectives que Paul Krugman démystifie — dans l'un de ces ouvrages décapants dont il est coutumier³ — comme constituant une culture économique de masse (*popular*), simpliste et erronée, malheureusement colportée par plus d'un responsable : « Le moyen le plus sûr d'accréditer une opinion est d'inventer quelques phrases que les sots puissent répéter en croyant dire quelque chose⁴. »

Bernard Mély

L'homme, obstacle au changement ?

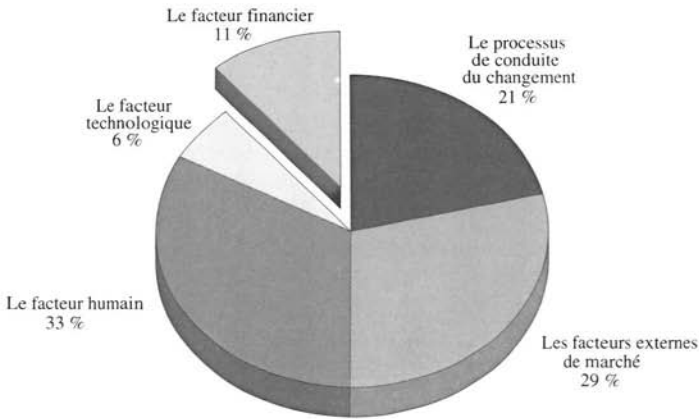
Une enquête menée auprès de mille managers européens a été réalisée sur les facteurs de blocage rencontrés par ces derniers lors de la mise en œuvre de changements dans l'entreprise. En tête des facteurs cités se trouve l'homme : 33 % des chefs d'entreprise consultés ont échoué dans la mise en œuvre d'un changement à cause de lui. Suivent : les fac-

3. Cf. KRUGMAN Paul. *Pop Internationalism*. Cambridge (Massachusetts) : MIT Press, 1997, 240 p. Voir également l'analyse critique de cet ouvrage : LASSUDRIE-DUCHÊNE B. « La pop-économie ». *Revue d'économie politique*, n° 2588, 28 octobre 1998.

4. Cf. D'ALEMBERT. « Éloges académiques ». *In Histoire des membres de l'académie française*. Montard, 1787.

2. Même si ce pays a, dans le même temps, collecté un volume d'aides considérable de l'Union européenne.

Graphique 1. — Les causes d'échec lors de la mise en œuvre du changement dans l'entreprise (en % des entreprises)



Source : Garon-Bonvalot.

teurs externes de marché, le processus de conduite du changement, le facteur financier et le facteur technologique (cf. graphique 1).

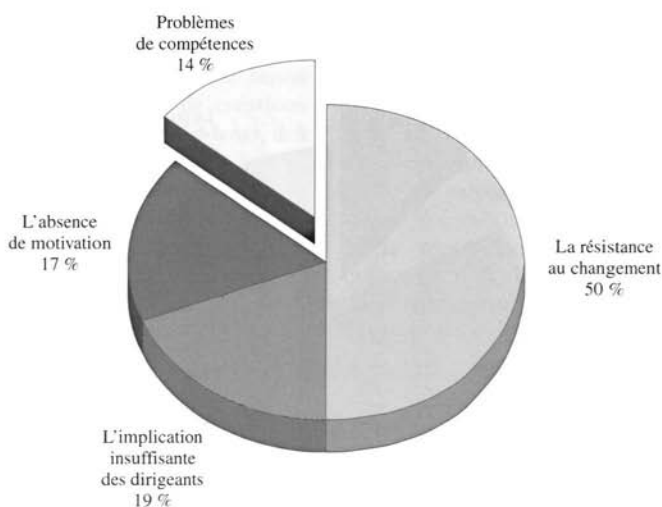
Mais les blocages dus au facteur humain peuvent avoir des origines différentes (problèmes de compétences, de motivation, d'encadrement...). Or, il ressort de l'enquête — au cours de laquelle ont été interrogés les décideurs confrontés à des blocages liés à l'homme sur leur origine exacte — que c'est la résistance au changement qui, une fois sur deux, est responsable de tels blocages (cf. graphique 2).

Dans les entreprises françaises, plus précisément, l'homme est à l'origine de plus de trois échecs sur quatre en matière de changement : 77 % des entreprises

consultées ont buté sur les ressources humaines lorsqu'elles ne sont pas parvenues à mettre en œuvre des changements. Si l'on s'en tient à la France, on en arrive à la conclusion que, dans près de 40 % d'entre elles, les échecs de transformation des entreprises (modernisation, changement organisationnel...) viennent de la résistance des travailleurs.

Il est difficile de savoir dans quelle mesure cette résistance était opposée à un plan de licenciement ou à une transformation moins douloureuse. Toujours est-il que ce chiffre est significatif. Dans l'hypothèse où les changements en question participeraient d'un effort de modernisation de l'entreprise — mais ce n'est là qu'une hypothèse parmi d'autres —, cela signifierait qu'une grande part des

Graphique 2. — Au sein du facteur humain...



Source : Garon-Bonvalot.

travailleurs français (plus de la majorité des effectifs de près de 40 % des entreprises françaises) jugent que cette modernisation ne cadre pas avec leurs attentes. Si l'on ajoute à cela les résistances du monde agricole (qui n'entre pas dans le champ de l'étude citée), visibles depuis quelque temps au travers de manifestations plus ou moins violentes contre les restaurants Mc Donald's, les blocages syndicaux aux réformes des retraites, l'incapacité de l'administration française à se moderniser, etc. Bref, tout porte à

croire que les Français n'adhèrent pas complètement aux évolutions en cours ou, à tout le moins, n'en suivent pas le rythme. Qu'attendent-ils donc pour le manifester plus positivement en proposant des alternatives à ce système ?

Stéphanie Debruyne

Source : GARON BONVALOT. *1 000 décideurs européens décrivent l'entreprise de demain*. Paris : Garon Bonvalot, Synthèse et Commentaires, juin 1999.

Analyses critiques

BOUGNOUX Daniel. *Introduction aux sciences de la communication.* Paris : La Découverte, coll. Repères, 1998, 128 p.

Il paraît beaucoup de petits ouvrages dans les collections éditoriales pour étudiants et lecteurs cultivés, curieux d'en savoir plus sur un thème quelconque de société, plus, en tout cas, que ce que nous apportent les chroniques quotidiennes de l'actualité. Inaugurées par les « Que sais-je ? » il y a presque soixante ans, ces monographies encyclopédiques sont parfois utiles pour fixer les idées. Mais rares sont celles qui marquent durablement le terrain. Le « Repères » de Daniel Bougnoux fait partie de ces rares ouvrages qui, petits par leur taille, sont pourtant grands par leur effort de synthèse, projetant une vision clarificatrice sur un domaine large et polysémique comme la communication.

Philosophe comme son ancien co-thème Régis Debray dont il partage la curiosité pour la communication contemporaine, l'auteur enseigne depuis plusieurs années déjà l'information et la communication à

l'université Stendhal de Grenoble. Il a notamment réuni dans son anthologie¹ une remarquable collection de textes qui inscrivent la discipline à laquelle il se consacre désormais dans une longue lignée d'auteurs littéraires antiques, classiques, modernes et contemporains, dérogeant ainsi à la regrettable habitude de beaucoup de ses collègues qui n'ont de cesse de souligner leur modernité par une rupture avec le passé. Dans son anthologie d'hier comme dans son *Introduction* d'aujourd'hui, Daniel Bougnoux s'efforce au contraire de situer la discipline qu'il pratique dans la continuité d'une longue tradition rhétorique et philosophique. Certes, le champ disciplinaire de la communication s'élargit considérablement depuis l'explosion des médias de presse et d'audiovisuel. Mais les interrogations profondes de l'homme curieux ne changent guère de nature, même si de nouvelles questions, profondément originales en apparence du moins, naissent en liaison, par exemple, avec les techniques nouvelles comme l'électronique ou les télécommunications.

L'ambition de ce petit livre (et ses limites choisies) se dévoile dès la première ligne de l'introduction : « donner au lecteur un

1. Cf. BOUGNOUX Daniel. *Sciences de l'information et de la communication.* Paris : Larousse, Coll. Textes essentiels, 1993, 812 p.

trousseau de clés pour [...] circuler [...] dans les disciplines dites de la communication ». Suit d'ailleurs une interrogation d'une humilité rare de nos jours : « peuvent-elles émettre ou engendrer un véritable savoir ? » On est ainsi prévenu : que les cuistres aillent lire ailleurs ! Il ne sera pas ici question d'imposer des néologismes abscons, de se perdre dans un maquis verbeux qui trompe plus souvent l'auteur que le lecteur ou l'étudiant attentif. La langue est claire, pédagogique, naturelle. Elle met à la portée du lecteur quelques-unes des avancées réelles de la pensée moderne, comme l'étude du signe, plus généralement de la langue ou de la relation personnelle. Triant l'essentiel de l'accessoire, écartant le jargon inutile et reformulant simplement ce que Saussure et Jakobson (pour la langue), Bateson et l'école de Palo Alto (pour la communication interpersonnelle), Pierce et Barthes (pour le signe en général) ont tour à tour tenté d'éclairer avec leur génie propre, qui n'était pas nécessairement limpide pour tous cependant.

En ce sens, Daniel Bougnoux fait beaucoup pour révéler la place qui revient à chacun de ses grands prédécesseurs, pour les inscrire en quelque sorte dans une lignée millénaire dont les fractures sont plus faciles à discerner que les continuités. Deux « plaques tectoniques » apparaissent toutefois dans l'histoire racontée par l'auteur : l'une concerne *l'étude du signe en général* (celle des mots, du style, de l'image, des postures) et l'autre touche à *l'étude des médias*, base historique et empirique sur laquelle reposent beaucoup des investissements intellectuels, passés et présents, relatifs à la communication.

Après un chapitre introductif (« Qu'est-ce qu'un problème de communication ? »), Daniel Bougnoux consacre trois chapitres

à la première « plaque » : l'étude du signe. Il bascule ensuite dans l'analyse « médiologique » qu'il tente de faire avancer, comme son complice de toujours Régis Debray (chapitre V à VII) pour conclure par une interrogation sur la société mondialisante (« Comment peut-on être mondial ? ») qui répond bien aux préoccupations des prospectivistes.

Du trousseau de Daniel Bougnoux (pour reprendre son image !), nous retiendrons quelques-unes des clés qui nous paraissent, à elles seules, justifier la lecture de son œuvre : l'étude de la communication, nous dit-il d'abord, est un *prolongement naturel de la philosophie* ; la communication, nous indique-t-il ensuite, s'évalue *en termes pragmatiques plutôt que techniques* ; elle est en effet *d'essence relationnelle plutôt que rationnelle*, ce qui la différencie nettement des activités industrielles dont l'essence est fondamentalement rationnelle, comme le fut, depuis les débuts de l'aventure scientifique, l'effort des hommes pour se rendre maître de la nature. Le monde concret, celui de la physique et de ses lois logiques, *n'est donc pas celui de la communication* qui relève de la culture et de la psychologie. Nous bornerons à ces quelques points l'analyse des thèmes exposés par l'auteur, thèmes sur lesquels il apporte une vraie clarification par rapport à ses aînés.

L'étude de la communication prolonge en effet la philosophie. C'est même si évident, pour qui réfléchit, que nous nous étonnons de l'oublier quelque peu. Car quelles questions cette forme d'échange entre les hommes que l'on baptise aujourd'hui communication soulève-t-elle ? Des questions sur l'imaginaire et sur le récit, sur les modes et moyens d'expression de la pensée, sur la pensée elle-même, sur sa genèse, sur sa transmis-

sion et sur sa déformation d'un être pensant à son voisin, sur les jugements moraux ou esthétiques, etc.

Étudier la communication entre les hommes, remarque Daniel Bougnoux, c'est donc se pencher sur le sujet pensant ; avant, pendant et après qu'il ait échangé sa pensée et ses réactions avec ses semblables ; et cela, quels que soient le mode et l'intermédiaire de cet échange (conversation, écriture, beaux-arts, mode ou publicité, peu importe !). Ce champ est certes loin d'être confortable pour qui poursuit la quête d'une science enfermée dans les certitudes de la mesure, clonant en quelque sorte la physique ou la mathématique. Il n'a ni borne précise, ni métrique pour l'encadrer, ni fondement axiomatique réducteur des incertitudes comme en disposent les sciences dites exactes. C'est un domaine flou, mouvant à la vitesse de la pensée et de l'imagination des communicants qui n'éprouvent que rarement le besoin de s'enfermer eux-mêmes dans des bornes stables. L'auteur nous suggère tout de même une piste pour lever une partie du doute vers lequel pourrait nous entraîner cette absence de borne. Par analogie avec le partage entre le savoir et la foi, propre à la critique kantienne, il nous propose d'admettre (pp. 88-89) que la communication (que j'appellerai plutôt ici désir d'échange) relève de la foi, tandis que l'information (substance mesurable de l'échange) relèverait, elle, du savoir ! Jolie formule, il est vrai, que complète le moraliste discret qui semble sommeiller en l'auteur : « les innombrables ruses qui permettent de vivre ensemble ne sont pas fondées sur la science » nous glisse-t-il au passage...

Prolongement direct du thème précédent, qui traverse tout l'ouvrage, Daniel Bougnoux insiste sur le fait que la communi-

cation relève de l'art, plutôt que de la science, art profondément lié aux comportements des partenaires de l'échange ; que l'établissement ou le développement de la relation reste toujours pragmatique au sens étymologique de la *praxis* grecque, c'est-à-dire propre au rapport entre deux ou plusieurs sujets pensants. Analyser et comprendre les phénomènes de communication repose par conséquent sur une observation attentive des savoir-faire, des tours de main, des postures, etc., et non sur une axiomatique abstraite que l'expérimentateur-observateur pourrait plaquer sur la réalité pour en rendre compte d'une façon quasi-machinale !

Certes, remarque l'auteur, certains messages peuvent non seulement « objectiver » l'échange, mais même le transformer en un échange de marché, comme cela devient courant avec les fonds documentaires d'Internet, les logiciels ou les messages de presse. La partie ne doit pas pour autant occulter le tout, souligne-t-il aussitôt (p. 84), car si « l'information s'achète... la communication se donne », autre jolie formule comme il en traîne plusieurs à travers les pages de ce livre. La communication n'est donc pas industrielle, ni ne ressort de la logique rationnelle ; l'évaluation d'une communication (fût-elle purement utilitariste comme le sont les communications publicitaires) ne relève donc pas de la raison mais de l'appréciation subjective ; la relation pragmatique est entachée d'une grande incertitude, celle qui fait que le sujet pensant reste un être libre : « on programme une machine... mais non pas ses amours ni ses conversations » (p. 9).

Le monde de la communication, ainsi cadré par l'auteur, est donc irréductible à la technologie qui, comme le langage, le

pinceau ou une caméra, contribue à instrumenter l'échange entre les hommes mais ne saurait le représenter entièrement. Refusant, avec raison nous semble-t-il, d'assimiler l'instrument de l'échange avec l'échange lui-même, Daniel Bounoux échappe par conséquent à la dérive envahissante (mais fort peu utile, « pragmatiquement ») des « communicateurs » professionnels contemporains, à la doctrine qui dramatise l'effet des techniques et de la nouveauté, toute éblouie qu'elle est, bien souvent, par l'instrument, au point d'oublier l'usage qui en est fait ! L'auteur, ici, choisit même le chemin inverse de celui que privilégient ses contemporains : « le monde des signes n'est pas celui des choses... en dédoublant le monde... [il] casse... les évidences naïves de la nature » (p. 39) nous dit-il avant de développer le long chapitre IV qu'il consacre à « l'acheminement du sens » à travers non seulement le contenu des messages mais aussi la « pragmatique » qui les accompagne : postures, intonations, regards et tous ces « petits détails » qui forment ce que l'on a convenu de nommer « l'énonciation » du message. Tous ces détails qui forment parfois l'essentiel du dialogue (la forme de la table d'une négociation sociale ou politique, par exemple) très en deçà — voire au-delà de la substance littérale des paroles échangées par les protagonistes institutionnels au cours du dialogue proprement dit.

« Communiquer, c'est entrer dans l'orchestre » disait Bateson, repris par ses disciples de la fameuse école de Palo Alto. Être en harmonie avec ses correspondants, jouer la même partition, au même rythme et dans la même tonalité, serait donc la première condition d'une communication avec ses semblables. De même que, pour les marchands, le choix

de la monnaie de référence est consubstantiel à l'échange économique, de même en serait-il pour les communicateurs du choix du langage (au sens large) qui véhicule leurs messages. Que certains mettent l'accent sur la mise en relation au détriment du sens lui-même ; que d'autres accentuent au contraire l'étude substantielle du message ; que d'autres enfin s'attachent d'une façon presque exclusive aux instruments techniques de l'échange... Daniel Bounoux les décrit tous sans état d'âme. Mais en revenant cependant sans relâche à sa préoccupation de philosophe, attentif qu'il est à la réalité des choses humaines : le projet de réduire la communication (comme toutes les autres sciences humaines que sont par exemple l'anthropologie, l'ethnographie, l'histoire, la sociologie) à des méthodes purement déductives, inspirées des sciences expérimentales dites exactes, est une utopie constructiviste car : « les signes s'articulent loin des choses, et sans elles » (p. 39) !

Convaincu, semble-t-il, par le brio de Pierce qu'il vulgarise avec talent et pédagogie dans le chapitre III, l'auteur nous engage à nous méfier des explications mécanistes de la communication, à douter de l'effet manipulateur de la propagande, même la plus subtile, et à admettre que la communication est d'abord un monde de signes et que : « le monde du signe recouvre celui de notre liberté ». Quel message pourrait être plus porteur d'avenir et de conscience que celui-ci, à l'aube de l'an 2000 ?

Cette analyse est finalement aux antipodes de celle des situationnistes des années soixante, dont il balaise l'utopie dans sa conclusion (pp. 116-117) ; et même de celle de Roland Barthes pour lequel l'auteur, normalien lui aussi, exprime pour

tant une grande sympathie intellectuelle, dans cet ouvrage comme dans ses travaux antérieurs.

Il souligne que c'est la culture qui donne son sens à l'échange, que le symbole abstrait est une abréviation de la nature qu'il explique, résume et condense en y ajoutant un sens ; que le jeu rhétorique, si longtemps décrié en ce siècle positiviste finissant, enrichit les échanges car la forme enrichit aussi le fond ; et, enfin,

qu'il ne suffit pas de faire circuler des *quanta* d'information, croissants en nombre et en dimension, pour répondre au besoin d'attention des hommes et des populations.

Un livre à lire, vraiment ; à méditer parfois ; à discuter sûrement. Conclusion que l'on aimerait plus souvent donner à une recension d'ouvrage. *Ave*, philosophe, et merci !

Jean-Pierre Chamoux

MICHEL Dominique, SAFIR André. *Avantage France*. Paris : Village mondial, 1999.

Il existe un lien entre les cultures nationales et les modes d'organisation des pays et des entreprises qui en sont issues.

C'est le constat dont part André Safir, aidé dans sa rédaction par un journaliste connaissant bien l'entreprise, pour essayer de mieux comprendre les méthodes de management pratiquées dans quelques pays, les États-Unis, le Japon, la France. Au-delà, ce consultant qui s'intéresse aussi à la macro-économie (le cabinet Stratorg qu'il a fondé avec Jean-Paul Guillot a repris le BIPE) s'interroge sur les chances de la France. Pour lui en effet, la supériorité d'un système, en l'occurrence le système américain, n'est pas éternelle, et l'expérience montre que, comme au football, on peut remonter de la deuxième à la première division. D'où un sous-titre un peu « drapeau dans le nombril » : « France SA contre World Corp. ».

Voilà ce qu'on peut retenir de la préface et de l'intention du livre.

Son développement, intéressant dans chacune de ses parties, ne conduit pas vraiment à une conclusion tranchée. Mais il pousse à la réflexion prospective au moins autant sur la culture des nations que sur les méthodes de management.

La première partie est consacrée aux faiblesses françaises : « De la triste situation d'un pays sans stratégie ». Le titre est suffisamment explicite. Il est illustré par des remarques souvent faites, mais dont la répétition ne semble pas pousser les Français à corriger leurs travers. Ainsi la France est le seul pays où la mondialisation prend des allures d'épouvantail : près d'un Français sur quatre a peur qu'elle mette en cause ses acquis sociaux.

Après avoir fustigé le malthusianisme rampant d'une bonne partie de l'opinion (en France et en Europe), les auteurs plaident en faveur de la dynamique nécessaire à la croissance parce que mère de toutes les activités créa-

trices d'emplois, dans les services notamment. La politique industrielle telle qu'elle se pratiquait sous Pompidou, et que les socialistes ont voulu reprendre à leur manière, est anachronique.

« La nouvelle organisation des firmes mondialisées, recentrée sur leur cœur de métier, est devenue totalement incompatible avec une politique de filière. Le constructeur automobile n'est plus au sommet d'une pyramide de sous-partenaires, qui maîtrisent chacun une "tranche" très fine de la chaîne de valeur de l'automobile, et travaillent chacun pour l'ensemble des concurrents du secteur, dans le monde entier. » Pour s'adapter, il faut tirer parti de nos ressources au lieu de les stériliser par idéologie. Ainsi en matière de recherche : la France dépense beaucoup, mais elle n'innove pas assez tout simplement parce que les circuits sont paralysants.

La deuxième partie est consacrée à la relation entre les cultures nationales et les organisations. « Chaque culture nationale favorise l'épanouissement d'un certain type de modèle. Toutes les nations ne développent donc pas les mêmes aptitudes à servir les stratégies imposées, à un instant T, par les circonstances économiques. »

André Safir tire de son expérience des entreprises une typologie des organisations en quatre familles :

- Liberté, inégalité, *business* : dynamique Amérique.
- Autorité, inégalité, solidarité : cohérence du modèle japonais.
- Liberté, égalité, monarchie : contradiction du modèle français.
- Autorité et égalité : pays faiblement industrialisés.

La quatrième n'est pas évoquée plus longuement. Les autres sont largement développées. « La liberté du citoyen américain est avant tout celle de réussir. Et l'égalité consiste à garantir que chacun, sans distinction d'origine, de sexe, de religion ou de race peut, c'est-à-dire a le droit et la possibilité de réussir aussi bien que Bill Gates. »

« Les valeurs américaines ont généré des caractéristiques institutionnelles originales. [...] Il en résulte un type particulier de *corporate governance*, où l'actionnaire dispose sans équivoque du pouvoir de la décision finale, au contraire de ce que l'on peut observer dans la plupart des grandes entreprises françaises, même cotées en Bourse, toujours tenues par des managers... [...] »

« Le Japon traditionnel a longtemps maintenu la cohérence de son système social par la conjonction d'une très faible mobilité à la fois du capital et du travail, les mécanismes de marché étant dans les deux cas pratiquement inertes. Ainsi, sur les marchés financiers, une énorme proportion des actions émises était détenue mutuellement par les entreprises amies. L'absence d'actionnariat majoritaire permettait aux salariés et aux dirigeants de se coaliser pour sauvegarder les intérêts de l'entreprise. »

Tout cela est en train d'évoluer, le Japon en a fait l'expérience. Mais on ne saurait oublier quelques réalités profondes. Ainsi pour la France celles

que soulignait déjà Chateaubriand : « Les Français n'aiment point la liberté ; l'égalité est leur seule idole. Or l'égalité et le despotisme ont des liaisons secrètes. » Parce qu'ils sont égalitaires, les Français s'organisent en castes. Ils sont égaux dans la caste, mais rêvent que leur caste l'emporte sur les autres. Ce travers existe dans les entreprises qui ont pu en tirer parti à l'ère taylorienne, hiérarchisée, mais ne correspond plus en rien aux activités de demain.

La troisième partie traite des modèles d'organisation. « Le modèle contractuel, fait de droits et de devoirs réciproques strictement codifiés entre partenaires autonomes, s'épanouit pleinement dans le contexte de la société américaine, dont les membres se réfèrent à la liberté. Le modèle spirituel, fondé sur des comportements de solidarité, de fidélité et de loyauté profondément intériorisés, s'est épanoui au Japon parce qu'on y met au-dessus de tout la pérennité de la communauté. Le modèle traditionnel, transcrit dans une multitude de règles, normes, conventions formelles censées protéger contre l'arbitraire, réussit à l'entreprise française, dont les membres se réfèrent avant tout à l'égalité. »

Les modèles rendent compte de la diversité des formes que peuvent prendre les organisations. Les briques de l'organisation sont toujours : la structure, qui peut être cloisonnée ou non, la procédure et la culture. « Le circuit d'une commande ou d'une facture, le mode de traitement d'une réclamation, le processus de conception d'un nouveau produit, les règles de promotion des collaborateurs... autant de procédures qui en disent plus long sur l'entreprise. La culture d'entreprise est un corpus de connaissances, de normes, de règles et de mythes partagés qui permettent la communication et facilitent l'action collective. »

La thèse de l'ouvrage est qu'il y a un modèle par objectif visé. « L'entreprise organisée selon un modèle contractuel — structure égalitaire, culture de conquête, procédures factuées — est la mieux adaptée à un certain état de l'environnement concurrentiel, celui de la course aux parts de marché. Mais elle ne peut pas réussir dans un contexte de guerre de position. À l'inverse, on ne motivera pas des concepteurs de logiciels, on ne rendra pas géniaux des publicitaires avec des primes de rendement. » Beaucoup d'équipes dirigeantes nourrissent pourtant le rêve d'une organisation idéale, universelle, qui combinerait par exemple le rationalisme d'une structure taylorienne avec le dynamisme d'un fonctionnement contractuel. Elles se trompent.

« Cette tendance à vouloir construire un bateau qui soit à la fois rapide, solide, à grande capacité, capable de pêcher et de briser la glace, est naturelle. On pourrait théoriquement construire un tel bateau. Mais il y a des chances qu'il ne flotte même pas. Quand bien même il flotterait, à chaque fois, il serait battu par des bâtiments mieux adaptés à la course. »

Le modèle du pionnier est conçu pour innover, le modèle rationnel pour la productivité, le modèle contractuel pour la connaissance, le modèle spirituel pour l'optimisation. Aux entreprises de jouer la valse de ces modèles en fonction du moment.

Et le retard français dans tout cela ? Comment le combler ? Au lieu de trouver des propositions, on retrouve des inquiétudes. Ainsi : « La France, à la différence des États-Unis, n'est pas une terre d'asile pour les entrepreneurs ou les entrepreneurs. »

La conclusion est un plaidoyer pour la confiance. André Safir pense que le modèle français rénové est bien adapté aux évolutions qui se profilent avec la maturité prochaine des nouvelles techniques. Dès lors, le modèle innovateur à l'américaine perdra du terrain face au modèle de productivité auquel nous sommes accoutumés. Reste cependant, et ce n'est pas un moindre défi, à repenser l'égalité, alléger l'État, faire confiance au travail, désinhiber le système éducatif.

Tout cela est souvent répété. Mais tout cela reste à faire. Les auteurs ont fait un gros effort pour essayer de démontrer qu'à l'heure de la mondialisation, il pouvait y avoir une variété d'organisations permettant de réussir. Encore faut-il que les pays aient des projets. Ils sont politiques. La France, si on les comprend bien, n'en a pas qui lui permette de contrer World Corp. Alors, où est son avantage ?

Michel Drancourt

PUMAIN Denise, MATTEI Marie-Flore (coordonné par). *Données urbaines*. Paris : Édition Anthropos, coll. Villes, 1998, 471 p.

Enfin un ouvrage factuel sur l'urbain qui donne des définitions précises des termes employés dans chaque article — ville, urbain, péri-urbain, rurbain pour ne prendre que ces exemples. Cela simplifie amplement la compréhension des textes. C'est un document chiffré qui apprend à la fois à se méfier des statistiques et à s'y intéresser. La description de la manière dont les données sont collectées, dont des séries différentes sont mixées voire bricolées, dont les indicateurs sont choisis, puis modifiés, transformant les résultats, atténue la portée des argumentaires chiffrés. Mais à l'inverse, quelques comparaisons statistiques aident à sortir de lieux communs ou d'idées reçues non vérifiées.

Ainsi apprend-on que le vote Front national croît du centre à la périphérie des aires métropolitaines. Ce ne sont pas principalement les « banlieues

chaudes » qui sont concernées, mais également les campagnes détachées géographiquement et sociologiquement des centres urbains. Les auteurs interprètent ce phénomène comme la riposte à un sentiment de « mise à l'écart », de relégation par rapport aux centres des décisions. « Il y a aujourd'hui peut-être "pire", écrivent-ils, à vivre dans des banlieues "chaudes" : c'est de vivre dans des confins froids. »

On y apprend par ailleurs que, contrairement à une idée reçue, ce sont les périphéries qui consacrent le moins de temps à leurs déplacements, et les résidents des centres le plus de temps. Cela s'explique par le fait que la vitesse moyenne en automobile est près de deux fois plus élevée en périphérie qu'au centre des agglomérations.

On y trouve quelques éléments de réponse aux questions actuellement en débat sur les choix résidentiels. Les Français expriment-ils de nouveaux « choix résidentiels » qui se manifestent à travers l'étalement urbain ? Le désir de nature devient-il prééminent ? Les possibilités de choix multiples de lieux de vie offertes par la généralisation de la voiture conduisent-ils à favoriser la maison individuelle avec jardin, en périphérie, au détriment de l'habitat collectif en centre-ville ? Les chiffres répondent : en France, ceux qui ont vraiment le choix, les familles fortunées, continuent bel et bien à s'agréger dans les quartiers résidentiels des centres-villes. Ces derniers connaissent un processus d'embourgeoisement qui se poursuit et se renforce.

Il ne s'agit là que de quelques exemples pris à travers une quarantaine d'articles regroupés dans des chapitres aussi divers que le gouvernement des villes, la vie en ville, les structures spatiales et sociales, les activités économiques, les villes en système et les questions d'environnement et de cadre de vie. C'est un bon document de travail pour tous ceux qui œuvrent sur la ville.

Thérèse Spector

WILMOTS Alain. *La Chine dans le monde : les conflits et différends, le contexte et les moyens.* Paris : L'Harmattan, coll. Points sur l'Asie, 1998, 213 p.

Les livres sur la Chine sont toujours lus avec attention. Aussi nombreux qu'est vaste le pays, ils nous aident, avec des talents variables, à en saisir ses innombrables facettes. Celui-ci surprendra plus d'un lecteur, averti ou non ; car il tente, en à peine plus de deux cents pages, de dresser un tableau de l'environnement conflictuel de la Chine sans esquiver la dimension prospective de l'exercice.

Bien que les points de vue présentés évoquent par moments la propagande du PCC (Parti communiste chinois), le changement de perspective ainsi offert ne peut qu'inciter au « voir large » de la démarche prospective. Ainsi, cette Chine qui inspire le respect et la prudence « d'une bonne partie de l'univers » devrait, dès l'an 2000 (c'est pour bientôt !), être la deuxième ou troisième économie mondiale¹ et avoir à sa disposition des ressources « chaque année plus abondantes pour restaurer sa splendeur et ses frontières nationales et historiques » (mais lesquelles ?). À l'appui de cette prédiction, le fait que l'emprise du pouvoir central sur l'ensemble du pays est plus solide que jamais ! On ne s'étonnera donc pas que les Tibétains soient présentés comme « les bébés phoques » du mouvement des droits de l'homme occidentaux... et la province tibétaine comme ayant toujours fait partie de l'empire du Milieu, hormis une parenthèse favorisée par les puissances extérieures (le « Colonial Office » britannique). Bien entendu, si cette province a perdu la relative autonomie accordée par Deng en 1978, et si « Pékin donne l'impression d'encourager un changement de la composition ethnique du Tibet », c'est... « à cause des événements des années quatre-vingt ». En fait, nous dit-on, « les Chinois qui sont industriellement et commercialement plus dynamiques que les autochtones », sont juridiquement chez eux au Tibet, et cette campagne « qui par certains aspects revêt un caractère antireligieux et qui ne l'est pas » (*sic*) s'arrêtera d'elle-même... lorsqu'un nouveau *leader* émergera (l'auteur ne va pas jusqu'à envisager l'hypothèse extrême, mais hélas probable : « faute de combattants », du côté des fauteurs de troubles s'entend !).

On l'aura compris, il est difficile de rendre compte objectivement d'un ouvrage aussi dérangeant (pour le vulgaire pékin) tant sur la forme (nombreuses fautes de frappe et de ponctuations, transcription non orthodoxe des noms chinois) que sur le fond, comme le soulignent les phrases citées à dessein. Mais cela donne la tonalité d'un ensemble dont presque toutes les parties sont traitées de façon dithyrambique (voir *supra*) : « Les deux Corée et la Chine », « La Chine et l'Inde » ou « Les différends en mer de Chine » dont il faut citer l'argument selon lequel « le copieux héritage historique de la Chine lui permet presque toujours de justifier juridiquement ses revendications » ! Ce qui nous amène à la prochaine étape : la réunification de Taïwan. Que l'on se rassure, il ne faudra pas attendre plus tard que l'an 2000 pour savoir comment Pékin va s'y prendre (prophétie, prospective ou prédiction ?).

La deuxième partie de cet ouvrage, « le contexte et les moyens » est moins difficile à lire (plus supportable ?) avec notamment le syndrome chinois de l'Amérique qui nous apprend que c'est en fait cette dernière qui montre un intérêt exceptionnel pour la Chine plutôt que l'inverse et que cette obsession

1. Cf. WILMOTS Alain. *La Chine économique*. Paris : L'Harmattan, 1997, 224 p. et *futuribles* n° 231, mai 1998.

américaine aurait même contribué, dans le passé, à la survie de l'empire du Milieu (à l'occasion de la guerre de l'opium), faisant des États-Unis les défenseurs de l'intégrité chinoise (?). Il y a un peu moins à relever dans les chapitres suivants, « Les relations sino-japonaises » et « Le retour de Hong Kong », où sont rappelées les raisons pour lesquelles Mao ne voulait pas que la question de Hong Kong soit inscrite à l'ordre du jour de l'ONU, chapitre qui se termine fort justement sur l'interpénétration progressive des deux sociétés. L'avant-dernier chapitre « Shanghai, la relève de Hong Kong ? » n'apporte guère de surprise : Shanghai et Hong Kong seraient « les deux yeux du dragon géant ou les deux moteurs de l'avion chinois » selon le maire de la première (Xiu Kuangdi), sauf à déplorer l'absence d'indication du poids économique de cette agglomération dans le PNB chinois malgré l'abondance de chiffres destinés à impressionner le lecteur : 20 000 km², douze districts, 22 000 sites de construction, sans oublier les 470 mètres de la fameuse tour de télévision !

Enfin, dernier chapitre consacré à l'armée populaire, « APL », où sont analysées les multiples raisons pour lesquelles le budget connu est largement sous-estimé (officiellement moins de 10 % des dépenses de l'État, soit à peine plus de 1 % du PIB ? !), notamment parce que les « copieuses recettes de son opulent patrimoine de 20 000 entreprises »... ne sont pas prises en compte (si tant est qu'elles abondent à ce budget ? !). Ce qui devrait lui permettre d'achever une modernisation « à parité avec... les USA » effaçant une réputation peu flatteuse d'armée que « même la Wehrmacht n'avait pu réformer » (dans les années trente) et qui risquerait de transformer toute tentative d'invasion de Taïwan en « plus grand exercice de natation de l'histoire militaire : la nage d'un million d'hommes » (propos attribués à l'amiral E. Mc Vadon de l'US Navy). Le livre ferme sur une ultime certitude : le contrôle parfait du parti sur l'APL, « armée la plus politisée du monde » expliquant pourquoi « la lutte anti-corruption au sein de l'APL n'a provoqué aucun remous » ; l'heure n'est pas sonnée où l'on verrait se constituer un « *establishment* militaire » indépendant du pouvoir politique.

Bernard Mély

WEYDERT Jean. *Fragile démocratie. Politique, cultures et religions.* Paris : Bayard Presse, 1998, 190 p.

Si maintenir l'idée de *vérité dans la contradiction* est réellement la nouvelle condition imposée à la pensée par le fait démocratique, alors nul doute que l'effort véritable reste à entreprendre.

C'est la prise de conscience de ce constat que s'efforce de réaliser cet ouvrage qui, pour y parvenir, développe trois axes de réflexion : les rapports

de la démocratie avec les cultures et les religions ; la question du lien social sous le double aspect de ce qui permet de vivre ensemble dans une société pluraliste et de nouer la solidarité entre ses membres ; enfin, ce qui peut être qualifié de démocratie dans la vie interne de l'Église catholique et ce que peut être le rôle du catholicisme dans une démocratie.

L'intérêt du parti pris consistant à faire cohabiter des articles rédigés par quatorze auteurs différents est de montrer précisément qu'en dépit de la diversité des approches, des thèmes retenus et des angles d'observation, se révèlent des points communs qui nous sont proposés comme autant de repères.

Pourtant, comment dégager des constantes quand, comme le rappelle un des auteurs, la démocratie a un aspect relatif, selon les lieux, les époques, les circonstances qu'elle a eus et a encore à connaître ? La difficulté n'en est en effet que plus grande pour dégager ce qui, traversant les pays, les races, les cultures et les religions, pourrait constituer un patrimoine commun, une sorte de métaculture dont les références seraient alors universelles. Trois pistes, parmi de nombreuses autres, sont cependant bien indiquées.

En premier lieu, celle par laquelle on nous propose d'identifier la démocratie par référence à ce qu'elle n'est pas, ou par comparaison à son envers. C'est ainsi que chaque auteur nous met en garde contre ce qui, dans quelque pays que ce soit (et il est question ici aussi bien de la Chine, d'Israël, de l'Iran, des États-Unis ou de l'Europe) comme au sein de toute religion, risque de conduire à des formes plus ou moins visibles, plus ou moins souhaitées de totalitarisme : l'exigence de normes, le besoin impérieux d'ordre, l'attrait du règlement qui rassure (en particulier parce qu'il codifie, prévoit, normalise), la référence à la théologie unilatérale, le conformisme des pensées.

En second lieu, se dégage une vision dynamique d'une démocratie observée comme un système vivant : lieu d'échanges, d'adhésion partagée à un corps de principes et de valeurs, de désordre créateur, mais aussi régime de l'indétermination, du précaire, où existe la possibilité de très grands écarts qui ne cessent de se réduire et de se reconstituer et où, pourtant, chaque génération se voit offrir la possibilité d'en redécouvrir par elle-même la légitimité et d'en adopter les valeurs.

En dernier lieu, enfin, sont analysés et mis en exergue les liens ténus indéfectiblement établis entre la démocratie et les religions, et en particulier ceux qui permettent les interrelations entre des sphères politique et religieuse nécessairement séparées, mais également en confrontation et en dialogue permanent entre elles. C'est le jeu de ces interrelations qui aide à dégager une définition de la laïcité moderne : un lieu où le politique est remis à sa place, mais où s'observe également la fin du religieux en tant que pouvoir.

« Le lieu du pouvoir est un lieu vide. Seuls sont visibles les mécanismes de son exercice. » Ce livre, intelligemment, nous oblige à tourner nos regards vers ce qui contribue à défendre la place vide du pouvoir en démocratie contre toute tentative d'accaparement par un individu ou par un groupe, et nous aide à juger si, comme c'est ici avancé, la religion chrétienne et le catholicisme en particulier peuvent nous aider à en conjurer la menace.

Patrice Leclerc

BARRAQUÉ Bernard, THEYS Jacques (sous la dir.). *Les Politiques d'environnement – Évaluation de la première génération : 1971-1995*. Paris : Éditions Recherches, 1998, 391 p.

Les analyses présentées dans cet ouvrage ne résultent pas d'un exercice mené dans un cadre administratif classique. Elles sont le fruit de séminaires associant des chercheurs, des fonctionnaires, des associations, voire des élus ou des représentants d'entreprises, au cours desquels étaient présentées des évaluations d'emblée disponibles ou préparées pour l'occasion. L'originalité de ces sortes de forums était de faire bénéficier l'évaluation présentée par un chercheur français d'un commentaire « européen » grâce à un expert d'un État membre. Ce regard croisé est d'une grande richesse pour ce livre qui constitue une première en France. En effet, si l'on constate des progrès récents dans la connaissance de l'état de l'environnement avec les travaux de l'IFEN (Institut français de l'environnement) notamment, il n'en est pas de même en ce qui concerne l'évaluation de l'efficacité des politiques de l'environnement. Ce n'est pas surprenant tant l'exercice est complexe. Pour ne citer que quelques exemples tirés du document, il n'y a pas forcément connexion entre les résultats constatés et la politique suivie en raison de l'interférence constante entre le contexte extérieur (croissance plus ou moins accentuée) et le niveau des émissions de tel ou tel polluant. La diminution des émissions de dioxyde de soufre en France doit, par exemple, plus à la montée en puissance du programme électro-nucléaire qu'à la mise en œuvre d'une politique volontariste affectant les industries lourdes, comme aux Pays-Bas. Autre élément peu favorable à l'évaluation sereine : le choix à accomplir entre des centaines d'indicateurs physiques correspondant au développement des normes, elles-mêmes subséquentes aux progrès des mesures des pollutions. Enfin, le niveau des informations sur l'exposition des populations aux risques ou à des substances chimiques indésirables n'est pas à la hauteur des ambitions d'un évaluateur rigoureux. Comme le souligne judicieusement Jacques Theys, il y

a souvent surabondance de données pour éclairer des problèmes mineurs, alors que l'on balbutie lorsqu'il s'agit de décrypter les pratiques sociales.

Les maîtres d'œuvre de cette synthèse ont eu ce mérite de ne point s'enliser dans d'âpres discussions académiques ou de limiter leur analyse à de la paraphrase sur les statistiques disponibles. Par la mise en perspective des problématiques sectorielles (la gestion des risques, les collectivités locales et l'environnement, l'agriculture intensive et la biodiversité) et par des évaluations thématiques (politique de l'eau, pollution de l'air, politique des déchets) issues de travaux de recherche jusque là peu valorisés, l'ouvrage autorise, y compris au non-initié, une vision globale de la politique de l'environnement sur vingt-cinq ans.

Tous ceux qui sont de près ou de loin professionnellement engagés dans l'environnement éprouvent le sentiment que c'est par miracle que la politique de l'environnement a pu survivre aux vicissitudes qu'énumèrent nos experts.

Qu'on en juge : une petite enfance souffreteuse pour un ministère plus conçu comme une réponse technique et conjoncturelle que comme un véritable choix politique. Une adolescence également égotante avec des crises de légitimité récurrentes, des obstacles budgétaires et administratifs, autant d'écueils qui vont, paradoxe, se muer en atouts sous l'impulsion de hauts fonctionnaires battants et de ministres motivés.

Au cours des années soixante-dix, expliquent les auteurs, la France « invente (ou "bricole") une conception de l'environnement originale qui, dépassant la lutte contre la pollution et la protection de la nature, s'étend à la qualité de la vie, aux nuisances urbaines, à l'écodéveloppement », en s'appuyant sur des outils comme la responsabilisation (les études d'impact, la planification de la gestion des déchets), la contractualisation (contrats de branche, chartes urbaines, etc.), et en s'appuyant sur des structures nouvelles et adaptées : les agences de bassin, le conservatoire du littoral, les parcs qui font encore référence dans de nombreux pays. L'essor des instruments économiques (redevances et taxes) en accompagnement de la réglementation permet de dresser somme toute un portrait plutôt flatteur de cette politique encore dans ses limbes.

Au tournant des années 1980-1990, on semble discerner les traits de l'âge adulte. Un contexte économique plus favorable, l'importance du vote écologiste ouvrent des voies nouvelles, notamment pour donner de « la verticale à de l'horizontal » pour reprendre le mot de Pierre Lascoumes. Il s'agit de redonner une légitimité nouvelle à la politique de l'environnement et de la refonder sur des bases administratives et budgétaires plus solides. Le plan national de l'environnement approuvé en 1990 concrétise ces avancées et met l'accent sur des réformes qui perdurent dix ans après. Mais au moment même où ceux que préoccupe l'environnement (les défenseurs de l'intérêt général !) se réjouissent de ce nouvel élan, la politique de l'environnement va pâtir aus-

sitôt de l'adoption d'un modèle classique d'action publique qui connaît ses limites un peu partout dans le monde développé. Aujourd'hui, en dépit de son rattachement avec la DATAR, le ministère ne parvient pas à dépasser les limites que fixe son interdépendance avec les autres administrations centrales. Pourtant, l'élargissement de son champ d'action qui devient européen et mondial et son rôle de veilleur, qui va de pair avec l'innovation, plaident pour une relance de sa politique. En particulier, les acteurs publics et privés s'accordent à lui reconnaître à nouveau des fonctions prospectives et de veille. C'est cette activité qui devrait jouer comme une force d'innovation qui introduit dans le champ des décisions de nouveaux paramètres modifiant les objectifs et les intentions des autres ministères et, au-delà, des acteurs économiques. Ainsi l'intégration de l'environnement aux politiques sectorielles devient-elle à terme (voir l'article 6 du traité d'Amsterdam) la condition *sine qua non* du développement durable.

C'est cette question centrale qui ne trouve pas de réponse pour l'instant, faute de volonté interministérielle forte, faute aussi d'une « opinion exigeante pouvant s'exprimer à travers des procédures démocratiques ouvertes ».

Au total, l'originalité de cet ouvrage avec le regard croisé entre la France et l'Europe, la richesse et la diversité des analyses qui en découlent en rendent la lecture passionnante. Chaque chapitre peut bien entendu être « visité » indépendamment du reste, mais le lecteur pressé (on pense ici aux gens des cabinets, aux journalistes et à tout nouvel arrivant dans la « sphère environnementale ») aura avantage à se précipiter sur la roborative évaluation synthétique produite en vingt pages par Jacques Theys.

Le seul petit reproche que je me permettrais de formuler est la quasi-absence de référence à la politique européenne de l'environnement dont le rôle a pourtant été déterminant dans la construction de la politique française. Ceci transparait néanmoins dans les jugements portés par les experts étrangers : de pays *leader* dès les années soixante-dix en partie grâce aux instruments innovants évoqués plus haut et à une législation assez complète, la France est rentrée au début des années quatre-vingt dans le milieu du peloton des pays membres. Nous pouvons émettre l'hypothèse qu'aux heures les plus critiques de la politique française, l'« ardente obligation » de nos engagements européens aura maintenu et sauvé ce qui devait l'être. Aujourd'hui encore, nous suivons vaille que vaille le train de l'Europe environnementale et nos incapacités à résoudre des questions par nature horizontales (voir par exemple les problèmes liés aux pratiques du monde rural) sont crûment mises en lumière. Le traitement de ces questions relève probablement d'une autre politique basée davantage sur la contractualisation, la médiation et l'« apprentissage collectif » dans des comités d'usagers pour reprendre le terme cher à Bernard Barraqué.

Thierry Lavoux

ADAMS James. *The Next World War. Computers Are the Weapons and the Front Line Is Everywhere.* New York : Simon and Schuster, 1998, 366 p.

Plusieurs ouvrages antérieurs de James Adams (UPI/ancien du *Sunday Times*) ont retenu l'attention des spécialistes du renseignement. Tel fut le cas, notamment, de l'enquête consacrée à l'affaire Ames. Ce livre-ci, consacré à la « guerre de l'information », s'avère lui aussi d'excellente facture. En s'appuyant sur de nombreux entretiens, des extraits de rapports officiels, des anecdotes parlantes, l'auteur entend montrer comment la révolution technologique en cours (informatisation/miniaturisation) transforme l'art de la guerre et contraint stratèges et *think tanks* à un effort de réflexion spéculative-prospective sans doute inégalé dans l'histoire de la pensée militaire.

Très variée dans ses approches, l'étude s'articule autour de quelques axes porteurs clairement dessinés. Dans la première partie, James Adams évoque brièvement les basculements induits par l'effondrement du bloc de l'Est, puis s'efforce de tirer les leçons des conflits militaires à haute (guerre du Golfe) ou basse (Somalie/Bosnie) intensité auxquels les États-Unis ont pris part depuis le début des années quatre-vingt-dix. Sont évoquées, à cette occasion, les mutations induites par la diffusion des armes de haute précision et l'hyper-médiatisation des conflits (chapitre 4) ; puis viennent une série de considérations relatives au débat sur la guerre de l'information actuellement en cours outre-Atlantique (chapitre 7).

À cette occasion, l'auteur brosse le tableau d'une communauté intellectuelle — militaires, universitaires — dont les repères classiques (Clausewitz) sont brouillés et qui peine à dégager les lignes de force émergentes. Certes, toutes les organisations concernées s'accordent à reconnaître les potentialités immenses qui s'ouvrent avec l'avènement de l'infoguerre. Cependant, le contenu de la notion reste pour le moins flou, chaque chapelle tenant à promouvoir sa propre doctrine. Quitte à réintroduire dans le circuit intellectuel des recettes passablement usées et d'une efficacité douteuse, comme les fameuses « Psy-Ops », qui ont montré leurs limites en Indochine et en Algérie, mais continuent à fasciner les segments pseudo-éclairés du monde militaire.

Inspirée par un louable souci didactique, cette première partie a surtout le mérite de faire ressortir les vifs affrontements qui opposent actuellement les stratèges traditionalistes aux modernistes. Les premiers voient la guerre comme un « exercice brutal, qui exigera à jamais le déploiement de larges quantités d'hommes et de machines pour conquérir et conserver un terrain ». Quant à leurs *challengers*, ils préfèrent concentrer leur attention sur les tech-

niques proactives de neutralisation à même de paralyser les ressources vitales de l'adversaire : systèmes de contrôle aérien, réseaux de communication... Derrière l'inévitable référence à Sun Tzu resurgit ainsi le mythe de la guerre propre, peu coûteuse en vies humaines, et médiatiquement bien plus « présentable » que les hécatombes guerrières.

À ces développements succède la deuxième partie (chapitres 8 à 15), qui est sans nul doute la plus distrayante, et où James Adams s'applique à recenser les innovations technologiques à même d'être déployées sur les champs de bataille du XXI^e siècle. L'énumération est impressionnante : fusils intelligents, micro-machines, navires-robots, avions hypersoniques sans pilote, senseurs biomédicaux, lasers incapacitants, superlubrifiants et superacides, grenades antiradar et anti-ordinateur... Seuls absents du tableau : les supercalculateurs. Bien que le programme « Deep Blue » d'IBM ait clairement manifesté sa supériorité sur le pauvre Garry Kasparov, l'auteur et ses interlocuteurs semblent se refuser à admettre que la guerre puisse un jour être menée par des cerveaux électroniques. Quelque part, on touche là un tabou profond. Et qui dit tabou dit vulnérabilité stratégique.

La troisième partie du livre (chapitres 16 à 20), enfin, dresse un bref tableau des menaces auxquelles les États-Unis se trouvent actuellement confrontés. À l'instar de John Fialka, grand apôtre du patriotisme économique, James Adams concentre son discours sur les États nations soupçonnés de pratiquer l'espionnage industriel et technologique à haute dose : Chine, Japon, France. Autant le dire, ces chapitres quelque peu convenus ne présentent qu'une valeur informative réduite. Mais ils sont suffisamment documentés pour faire ressortir le désarroi moral des militaires et des SR américains, les uns et les autres éprouvant de toute évidence quelque peine à se réinventer un *arch-enemy* aussi valorisant que le grand dragon soviétique.

Destiné à un large public, *The Next World War* se veut d'une lecture aisée et distrayante. Dans le meilleur des cas, cela donne de petits exercices de polémo-fiction à la Tom Clancy, plutôt joliment troussés. L'ouvrage, toutefois, n'échappe pas à certaines facilités. Notamment lorsqu'il s'attaque aux *hackers*, sommairement diabolisés (chapitre 11), alors même que les promoteurs de l'infoguerre leur empruntent beaucoup. Plus grave, James Adams manque parfois de recul critique vis-à-vis de ses sources, mais cela semble être un syndrome courant parmi les journalistes spécialisés dans les problèmes de défense. Aux États-Unis comme en France. Prisonniers de leurs informateurs, ces reporters se trouvent bon gré mal gré contraints de chausser les lunettes idéologiques de leurs interlocuteurs, s'ils souhaitent maintenir des liens de confiance porteurs de « mini-scoops ».

Jérôme Marchand

JOLIS Alan, avec YUNUS Muhammad. *Banking to the Poor. The Autobiography of Muhammad Yunus, Founder of the Grameen Bank.* Londres : Aurum Press, 1998, 313 p.

« Voilà un homme ! » disait Napoléon à la suite de son entrevue avec Goethe, après sa victoire d'Iéna. Il répéterait cette phrase s'il rencontrait Muhammad Yunus.

Ce compliment rare est encore plus insolite lorsqu'il vise un banquier. Dans ce cas, une telle assertion, pourrait-on même se demander, ne risque-t-elle pas d'être interprétée comme une critique acerbe ? La compassion, selon les idées convenues, n'est qu'un multiplicateur des créances douteuses.

Ne critiquant pas cette opinion en raison de ses études approfondies en économie dans deux universités américaines, Muhammad Yunus est le premier à dénoncer les aumônes destinées à donner bonne conscience aux donateurs plus qu'à aider les pauvres. Ceux-ci, pourtant, affirme-t-il (à la fois dans un mouvement d'humanité et dans un éclair de perspicacité) sont « bancables ». Une intuition fondatrice de son action, contraire à tous les usages du crédit. Dans celui-ci les garanties matérielles jouent un rôle clé. Elles assurent les dispensateurs de la manne qu'en cas de difficulté, c'est-à-dire de non-respect des échéances, il ne leur sera point reproché d'avoir agi avec légèreté. Ils garderont leur poste.

Les initiatives du professeur bengali ont pris leur origine dans la constatation de l'aliénation des pauvres au moment de la famine de 1974, près de Dacca. Une bonne partie de ses compatriotes, s'aperçut-il alors, travaillaient avec acharnement toute une journée pour dégager le soir un produit de 2 cents américains ! La faiblesse extrême de ce gain ne tenait pas aux personnes, à leur manque d'ardeur au travail ou à leur piètre qualification, mais à la structure sociale. En leur prêtant 27 dollars US, il libéra des contraintes de l'usure quarante-deux familles. Il fut remboursé et heureux. Surtout, il en tira une leçon et construisit sa méthode nouvelle.

Lorsqu'il écrivit son livre, Muhammad Yunus pouvait affirmer que la Grameen Bank, sa création, distribuait des prêts à 2,3 millions de familles, soit 10 % de la population du Bangladesh. Leur montant moyen n'était que de 150 dollars US, des micro-crédits dont le produit de la mise en place et du remboursement ne couvrirait pas le quart des frais généraux d'un établissement classique. Ces concours modestes suffisent cependant à servir de levier à leurs bénéficiaires pour qu'ils sortent de la misère absolue : l'auteur précise que ces sommes sont recouvrées à 98 %, une proportion supérieure à ce qui se produit dans les banques commerciales. Il ajoute que ces prêts sont consentis à raison de 94 % à des femmes. Un fait extraordinairement significatif dans un pays imprégné de traditions musulmanes. Les plus opprimés des déshérités croient donc qu'ils peuvent sortir de leur misère par le travail et par l'épargne !

Des obstacles puissants s'opposent à la diffusion des techniques de micro-crédit. Le livre n'en fait probablement pas assez état. Ils sont encore plus nombreux dans les pays développés où la législation imposant des règles strictes de prudence comptable aux institutions financières limite les initiatives de ce type. Bien nécessaires pourtant ! Le raisonnement de Muhammad Yunus s'applique aussi aux sociétés occidentales où la pauvreté s'étend selon le même mécanisme d'exclusion que dans le tiers-monde. Le *self-employment* n'est pas vu d'un meilleur œil à Paris ou à New York qu'à Dacca. En quoi consiste cette notion centrale, et vraiment nouvelle, inspirant le banquier des pauvres ? Ce dernier conteste l'exclusivité que les meilleurs économistes confèrent à l'entrepreneur dans le développement. Si celui-ci entraîne bien la machine productive, comme l'a souligné Schumpeter, il n'existe pas à tirage limité. Chaque être humain, pour Muhammad Yunus, est capable de prendre des initiatives à son niveau social, si on lui permet, avec des moyens microscopiques, d'exprimer ses potentialités dans sa famille ou dans son village. Le « secteur informel » dans lequel les plus brillants théoriciens précipitent, comme dans une décharge, les activités ne relevant pas du marché, constitue le champ d'action privilégié de la Grameen Bank. Elle féconde ce terrain abandonné par les financiers. Les individus peuvent y multiplier les actions pour sortir de la misère.

Une grande ambition, qui revêt l'allure d'un mythe fondateur, anime le créateur du micro-crédit : éliminer la pauvreté en l'espace d'une ou deux générations, dans le monde entier.

Les experts en aide internationale, fatigués par leurs échecs et leurs déceptions, opposent un scepticisme profond à cette intention ouvertement proclamée.

Mais la Banque mondiale commence à prendre au sérieux les méthodes du micro-crédit, d'autant plus que Muhammad Yunus explique à ses dirigeants qu'il ne leur demande pas d'argent parce qu'il vise à mettre sur pied dans divers pays (et il l'a déjà fait au Bangladesh) une organisation rentable, refusant les crédits à bas taux qui, à Washington, ne sont débloqués qu'après les études coûteuses menées par les experts propulsés sous le cocon de la sphère de l'abondance au milieu de celle du dénuement le plus radical. Partout, et peut-être encore davantage dans les pays riches, les services publics qui se proclament seuls détenteurs de l'intérêt général, freinent ou bloquent le développement d'initiatives autonomes comme le rappelle Claude Alphandéry dans son livre intitulé *Vivre et résister*¹. *Les Banquiers du futur*² ne sont probablement pas les mastodontes en voie de formation, en Europe, aux États-Unis, en France, dans le secteur bancaire, à coups d'OPA et de fusions apocalyptiques, mais plutôt les fournisseurs de services, souples, rapides,

1. ALPHANDÉRY Claude. *Vivre et résister*. Paris : Éditions Descartes et Cie, 1999.

2. GRANGER Benoît. *Les Banquiers du futur*. Éditions Ch. H. Mayer, 1999.

imaginatifs, très bon marché, qui se mettent à la disposition des petites gens et qui, eux aussi, sont en train d'éclorre.

Du fond du Bangladesh, du fond de la misère, le message de Muhammad Yunus retentit comme un signal d'espoir. Il ne parle pas beaucoup de bons moments, mais bien plutôt des moyens techniques et humains à déployer pour maîtriser les impératifs du marché et mettre celui-ci au service des besoins non encore satisfaits, immenses et multiples des pauvres.

N'est-ce pas là où se trouve le gisement le plus grand de développement ?

Charles Delamare

**FERGUSON Niall, *Virtual History — Alternatives and Counterfactuals*.
Londres : Papermac, 1998, 548 p.**

Voir l'analyse de cette ouvrage par Bernard Cazes en page 55 de ce numéro.

Revue POUR

Un imaginaire citoyen

Aujourd'hui, nous vivons l'avènement d'un citoyenneté aux racines multiples plongeant dans des communautés vivantes.

Avec l'appui d'artistes amateurs ou confirmés, les citoyens inventent langages, symboles, réalisations collectives et édifient ainsi la légitimité de leur territoire.

Quartiers, communautés de communes, pays, conquièrent leur territoire grâce au « partage du sensible » préalable au débat démographique...

« Un imaginaire citoyen » s'appuie sur des expériences porteuses d'avenir, sur des études et des réflexions théoriques...

N° 163 — Septembre 1999 — 110 F (plus 20 F de participation au frais d'envoi)

À commander au GREP — 13/15, rue des Petites-Écuries, 75010 Paris ☎ 01 55 33 10 40

Comptes rendus

● SEN Amartya. *L'Économie est une science morale*. Paris : La Découverte, 1999, 125 p.

L'auteur des deux essais rassemblés dans cet ouvrage est l'économiste indien qui a obtenu le prix Nobel en octobre 1998 : lauréat improbable, comme l'ont souligné les agences de presse. Amartya Sen, en effet, est un spécialiste reconnu des questions de développement, en même temps qu'un philosophe et un humaniste attaché à mettre en relation valeur éthique et raisonnement économique. Ses travaux sur la famine et la grande pauvreté, son affiliation à la tradition radicalement égalitaire du libéralisme politique, ses critiques de l'extrémisme anti-inflationniste comme ses considérations sociales et éthiques achèvent de nous persuader qu'il n'est pas l'un des multiples épigones du libéralisme économique ambiant. Pour autant, cette appréhension par la négative ne saurait suffire à caractériser justement Amartya Sen qui, à de nombreux égards, paraît un économiste inclassable. Ce livre constitue précisément une bonne introduction à son œuvre originale.

Dans *La Liberté individuelle : une responsabilité sociale*, l'auteur cherche à savoir ce que représente en pratique le fait d'aborder l'éthique sociale en insistant sur l'importance de la liberté individuelle comme lieu de la responsabilité sociale. S'appuyant sur certains de ses souvenirs d'enfance dans l'Inde coloniale et post-coloniale, Amartya Sen entend mettre en évidence l'étroit rapport qui existe entre liberté positive et liberté négative — distinction popularisée par Isaiah Berlin. Il démontre ainsi l'absence de corrélation simple entre famine et déficit alimentaire dans le tiers-monde, en soulignant l'importance de facteurs comme le statut social, l'absence de droits légitimes et l'impossibilité de vendre sa force de travail pour définir la vulnérabilité de la population qui succombe à la famine. S'opposant à la tradition utilitariste (pour laquelle l'essentiel n'est pas dans la liberté d'accomplir mais dans les résultats accomplis), Amartya Sen se distingue aussi de John Rawls en ceci qu'il préfère mettre au premier plan de la justice sociale non pas la distribution des « biens premiers », mais la « capacité » d'une personne — *i.e.* la liberté de mener différentes sortes de vies, de choisir sa vie compte tenu des inégalités héritées. Amartya Sen insiste donc sur la pertinence des principes distributifs, et suggère que, en dépit des conflits d'intérêts, le souci des autres que manifestent les hommes montre que « la possibilité et la réalité de répartitions plus équitables en matière de libertés individuelles ne sont pas inévitablement menacées de façon décisive ».

Dans l'essai *Responsabilité sociale et démocratie : l'impératif d'équité et le conservatisme financier* (qui est aussi un hommage à la pensée d'Eva Colorni, la défunte épouse de l'auteur), il est question de la tension entre les responsabilités publiques de la société et la nécessité d'une certaine modération financière. Après avoir rappelé son attachement au courant italien dit du « socialisme libéral », Amartya Sen montre que ce dilemme entre équité et conservatisme financier est réel : il s'agit d'un conflit entre deux principes qui méritent tous deux notre considération, mais qui s'opposent mutuellement. Encore faut-il ne pas confondre le conservatisme financier raisonné, qui évite les dangers inhérents au manque de prudence et à la possibilité de dérapages, avec l'extrémisme anti-inflationniste qui, aux États-Unis comme en Europe, dénote un « préjugé systématique contre la priorité à l'emploi ». La responsabilité sociale, qui se fonde sur la reconnaissance du fait que la vie des individus en société entraîne des interdépendances (procès auquel contribue le développement du capitalisme), est une exigence qu'il convient

d'équilibrer avec celle du conservatisme financier. Et considérer la liberté individuelle comme une responsabilité sociale exige la participation des personnes aux décisions cruciales qui les concernent. Amartya Sen insiste ainsi sur la nécessité d'élargir la portée et le contenu des débats publics, seuls à même de trancher les dilemmes sociaux : « le pilotage unilatéral, y compris s'il est le fait du meilleur des experts, ne saurait en soi constituer une solution ».

Benjamin Delannoy

● **SALOMON Jean-Jacques. *Survivre à la science. Une certaine idée du futur*. Paris : Albin Michel, 1999, 373 p.**

Jean-Jacques Salomon, philosophe des sciences, ancien titulaire de la chaire Technologie et société au Conservatoire national des arts et métiers, nous livre ici un ouvrage plaidoyer dans lequel il dresse une sorte de bilan de la relation entre science et société. Rapprochant cette fin de siècle de celle du XVI^e siècle, il constate que nous sommes peut-être à un nouveau tournant dans l'histoire de l'humanité : l'homme lui paraît sur le point de prendre conscience de ce que les progrès de la science ne vont pas toujours de pair avec ceux de la morale humaine.

C'est pourquoi il encourage le développement du principe de précaution qui constitue, selon lui, le meilleur moyen de revenir à la prudence abandonnée au tournant des XVI^e et XVII^e siècles. Et pour nous persuader du caractère indispensable de telles précautions éthiques, Jean-Jacques Salomon nous détaille, secteur par secteur, les relations troubles de la science et de la société et la disparition de la neutralité scientifique sur le plan économique et sur le plan moral. Outre l'exemple de l'arme nucléaire, il se penche sur le cas de l'environnement (effet de serre, réchauffement, déchets nucléaires...), sur les dangers colportés par l'avènement du « cybermonde », sur les questions éthiques posées par le développement des biotechnologies (clonage, modifications génétiques...), etc.

L'auteur conclut en souhaitant que nous assistions sous peu à une nouvelle Renaissance, qu'après le triomphe de la science et de la rationalité, longtemps synonymes de progrès social et moral, l'homme sache enfin faire preuve de prudence et dissocier le progrès technologique en tant que tel du progrès éthique de l'humanité. Son ouvrage entend nous convaincre de cette nécessité, et c'est plutôt réussi.

Stéphanie Debruyne

PROGRAMME DE L'OCDE SUR L'AVENIR. « Radioscopie du XXI^e siècle ». *L'Observateur de l'OCDE*, n° 217/218, 1999, pp. 27-64, Paris.

Ce dossier spécial de *L'Observateur* a été réalisé par le programme de l'OCDE sur l'avenir. Il passe en revue les défis du prochain millénaire, dans des domaines aussi variés que la démographie, l'urbanisation, l'agriculture, l'approvisionnement en eau, la santé, l'énergie, les technologies, le travail. Les différents articles synthétisent en fait les résultats de récents rapports de l'OCDE bien sûr, mais aussi de la Banque mondiale, de l'OMS, de l'UNESCO et d'autres organisations internationales.

Partant de projections sur le doublement (hypothèse basse) de la population d'ici la fin du XXI^e siècle, les auteurs déclinent les conséquences de ce phénomène sur l'expansion des villes, ainsi que sur la pénurie alimentaire et d'eau d'ores et déjà prévisible. On sait déjà également que le vieillissement démographique et l'évolution des modes de vie feront exploser les dépenses de santé dans les pays de l'OCDE et que, si l'on peut s'attendre à des progrès scientifiques importants, de nouvelles menaces sanitaires ne sont pas non plus à exclure. Les prévisions concernant l'énergie mettent l'accent sur le tournant qui aura probablement lieu après 2020, quand la production pétrolière, puis celle de gaz, commenceront à décliner, et que de nouvelles générations d'équipements et d'infrastructures remplaceront les actuelles. Enfin, la diffusion des nouvelles technologies nous laisse entrevoir un bouleversement de l'organisation du travail ainsi que, peut-être, l'avènement d'un nouveau cycle de prospérité économique.

Mais si l'on se demande, en examinant tous ces sujets de manière transversale, si globalement l'avenir se présente plutôt rose ou plutôt sombre, la réponse dépend beaucoup de questions

encore en suspens. Les rapports Nord-Sud se rééquilibreront-ils pour éviter que les excédents alimentaires ne restent concentrés au Nord alors que 95 % de la croissance démographique concernera le Sud ? Les biotechnologies répondront-elles à cette hausse sans précédent de la demande alimentaire ? La mondialisation permettra-t-elle aux pays en développement de sauter certaines étapes de l'industrialisation et de passer directement à la société de l'information et des services ? L'amélioration du niveau de vie dans ces pays s'accompagnera-t-elle d'une conscience écologique plus aiguë ? Les nouvelles technologies résoudront-elles les problèmes d'environnement ? Augmenteront-elles ou réduiront-elles les inégalités ? Autant d'incertitudes qu'il serait vain de prétendre dès aujourd'hui lever.

Céline Laisney

● **GLENN Jérôme C., GORDON Theodore J. 1999 *State of the Future*. Washington : American Council for the United Nations University, 1999, 340 p.**

Pour la troisième année consécutive, le « Millennium Project » publie son rapport sur l'état du futur, nourri des recherches et échanges des nombreux (près de 300 personnes) chercheurs et prospectivistes associés à cette aventure. Les participants se sont notamment penchés sur les délais séparant l'action politique de l'apparition constatée des problèmes, de manière à trouver un moyen de raccourcir ces laps de temps. C'est ainsi que cet ouvrage présente les principaux obstacles à l'action identifiés par les experts (problèmes de responsabilités ou de financement, manque d'intérêt envers l'avenir, inadéquation de la programmation, absence de compétence décisionnelle, complexité du problème, manque de données sur la question, absence de consensus, etc.), avant d'examiner les éléments d'information susceptibles d'accélérer la prise en charge des problèmes relevés, et donc de raccourcir le délai de réponse politique à une crise dont on a anticipé l'arrivée.

Par ailleurs, dans la même logique d'étude des processus décisionnels, les auteurs analysent le poids des considérations éthiques et morales dans la prise de décision politique. Ils constatent que les décideurs prennent généralement insuffisamment en compte les générations futures, se laissent parfois corrompre, gaspillent les crédits budgétaires, et ne respectent pas suffisamment l'environnement...

Enfin, outre ces remarques sur les tenants de l'action politique, l'ouvrage reprend les thèmes d'avenir identifiés lors de la précédente édition, insistant particulièrement sur ceux dont l'importance a semblé croître sur la période : la raréfaction de l'eau douce dans certaines régions du globe, les promesses et les dangers véhiculés par les nouvelles technologies et les difficultés posées par la nécessité de préserver l'environnement et les ressources alors même que la population et l'économie continuent à croître. D'où l'accent mis, entre autres, sur l'indispensable mise en œuvre d'un développement durable d'une part, de sources d'énergie alternatives d'autre part.

S.D.

● **LUTTWAK Edward N. *Le Turbo capitalisme*. Paris : Éditions Odile Jacob, 1999, 290 p.**

« La mode est à l'horreur économique ». En voici une version américaine qui se veut scientifique. Son auteur, Edward N. Luttwak, est consultant pour le compte de grandes institutions. Il n'en est pas à son coup d'essai. Dans *Le Rêve américain en danger*, il exprimait déjà ses préférences pour la société d'avant-hier. Il connaît manifestement beaucoup mieux l'économie que Viviane Forrester mais, du coup, il est embarrassé dans sa critique du capitalisme global.

Il en constate les résultats positifs. Pour rien au monde il ne voudrait que nous en soyons privés. Mais, en même temps, tout en maintenant son fonctionnement, il voudrait que tout le monde soit gagnant et que la vie économique soit sans inconvénients sociaux.

Comment y parvenir ? Par le socialisme ? Pas tout à fait, même si son approche rappelle certains discours de cette inspiration. En réalité, il prône un régime que nous avons déjà connu, qu'il appelle le « capitalisme contrôlé », ce que d'autres ont appelé le socio-capitalisme, ou le dirigisme. L'idée centrale de Edward N. Luttwak est que seul l'État a le moyen de cadrer les actions des

entreprises triomphantes et de faire que les riches ne soient pas plus riches et les pauvres plus pauvres. Malheureusement, les États ont moins de pouvoir, et les organes de contrôle mondiaux n'existent pas vraiment. Reste à espérer que le turbo capitalisme évolue.

« Comparé à l'esclavage des défunctes économies communistes, au débilitant socialisme et aux grotesques échecs des nationalismes économiques, le turbo capitalisme est globalement supérieur au plan matériel et, en dépit de son pouvoir de corrosion sur la société, la famille et la culture, il n'est pas vraiment inférieur au moral. Pourtant, accepter que le turbo capitalisme étende son empire sur tous les domaines — de l'art au sport, sans parler de l'économie — ne peut constituer l'accomplissement de l'espèce humaine. Le turbo capitalisme passera, lui aussi. »

En attendant, contrairement à ce que cherche à démontrer Edward N. Luttwak, la masse de ceux qui en profitent ne cesse de croître. Et c'est peut-être ce phénomène-là qui fera évoluer le turbo capitalisme. Les révolutions se font rarement dans la misère. Elles ont des chances de s'opérer quand l'amélioration de leur situation donne vraiment aux gens l'espoir d'un progrès.

Michel Drancourt

● **GUERRA Isabel. *A Baixa Pombalina. Diagnostico, Prospectiva e Estratégia de Actores.* Oeiras : Celta Editora, 1999, 126 p.**

C'est dans le but d'élaborer les scénarios envisageables de l'évolution de la Baixa Pombalina de Lisbonne à l'horizon 2010, et de formuler des propositions d'intervention pour la requalification/réhabilitation de cette zone historique que le Centre d'études territoriales de l'ISCTE (Institut supérieur des sciences du travail et de l'entreprise de Lisbonne) a réalisé cette étude.

Les auteurs identifient, dans un premier temps, les variables qui caractérisent le système autour de trois axes — les dynamiques fonctionnelles, les dynamiques résidentielles et les dynamiques architecturales et urbanistiques —, afin d'anticiper les principales transformations susceptibles d'intervenir dans ce quartier de Lisbonne.

Ils décrivent ensuite la méthodologie utilisée (essentiellement inspirée des travaux de Michel Godet) pour bâtir les scénarios : analyse structurelle, analyse de *clusters*, méthode SMIC Prob-Expert... C'est cette dernière méthode (interrogation d'un groupe d'experts indépendants réalisant un test de vraisemblance) qui a finalement été privilégiée.

Globalement, l'étude présente les différentes options stratégiques ouvertes aux autorités compétentes, et souligne la nécessité de clarifier les choix sur les points essentiels : l'utilisation fonctionnelle de la Baixa Pombalina, sa logique résidentielle, la préservation du patrimoine architectural... et les synergies qu'il est possible (souhaitable) de rechercher entre les différents acteurs. Les auteurs recommandent, dans un véritable exercice de vigie stratégique, d'approfondir les connaissances relatives à ce qui a déjà été construit dans la zone afin de trouver un compromis entre la conservation de la structure du quartier Pombalina et l'introduction d'éléments de modernité et de confort. Ils conseillent également d'étudier la viabilité commerciale, culturelle et d'habitation en tenant compte des réalités concrètes des lieux, ainsi qu'en mobilisant les divers acteurs impliqués et en créant des solidarités entre eux pour dépasser l'impasse dans laquelle se trouve actuellement cette partie de Lisbonne.

José Luis Almeida Silva

Abstracts

***futuribles* n° 248, December 1999**

Unesco in the 21st Century. Inter-governmental Organizations in the Context of 2000 and After, Michel Batisse

More than fifty years after its creation, Unesco — like all the organizations within the UN system — finds itself in a very different world from the one in which it was founded. Although many problems are still with us, the technical, economic, social and political changes that have occurred since 1946 carry with them serious consequences for the future of mankind, and are, therefore, likely to have a major impact on the role and activities of Unesco in the decades to come.

Highly conscious of the issues at stake, the 30th General Assembly had both to elect a new Director-General and to debate the role of Unesco in the 21st century. As a contribution to the discussion, a study group made up of former Unesco officials, the Miollis Group, examined the future of the organization.

This article is the product of the group's work. Michel Batisse starts by reviewing the main current global trends before sketching three scenarios for the planet's future : two of them are based on a free market approach (one optimistic, one pessimistic), while the third — based on « sustainable, shared human development » — is presented as a desirable outcome.

He then examines the role that Unesco might play in achieving this goal, and what this would imply for the organization's continuing missions, programme priorities and guiding principles.

Trends in Spending on Health. The Impact of Ageing on French Health Expenditures up to 2020, Bui Dang Ha Doan

Bui Dang Ha Doan discusses the fact that spending on health is rising faster than the gross domestic product (GDP)

in all industrialised countries. This phenomenon has caused considerable concern for some time and has already given rise to many plans for reform which have been implemented to varying degrees and with varying success.

Since the rise is generally the result of increases in both supply and demand (which are, therefore, obviously, mutually reinforcing), French authorities have tried to limit France's number of doctors in hope that this would bring about a fall in the quantity of medicines prescribed as well as medical facilities. This measure was expected to lead to a reduction in health spending between now and 2005, if not before.

The author shows, however, that the ageing of the population alone, and in particular the extremely rapid growth in the numbers of very old people, will automatically lead to a steep rise in health expenditures. This will occur because of the age factor (the health costs of a grandmother are five-times higher than those of her granddaughter) and also the generational factor (tomorrow's grandmothers will have higher expectations of care than those of previous generations).

In short, the author argues that any let-up in the growth of health spending as a result of rationing supply in the next ten years can only be temporary, and furthermore, this will be the case, no matter how the health system is organized.

Where is Space Going?, Pierre Bonnaure

The arrival of a new world order requires a rethinking of policy towards space, with regard to both its aims and the means allocated to pursuing them.

In fact, Pierre Bonnaure argues, an entirely new strategy needs to be devised, no longer based on the

requirements of a bipolar world, but instead on globalization, with all its inherent connotations for new types of co-operation, new alliances and cut-throat commercial competition. This new strategy needs to take account of budgetary and commercial realities: as private industry takes over the responsibilities of the state — unable to afford the vast sums spent in the past on the space race, which has now lost its military significance — the criterion for launching new projects in the future will be their profitability. Consequently, the least-profitable ambitions, such as exploring distant parts of the galaxy, will be abandoned in favour of more lucrative propositions, mainly linked to developing communications satellites. This means that the emphasis is now much less on research and development, or on prestige programmes that have no commercial potential, and much more on cost-cutting.

To hold its own in the market without giving up the technological innovation that is essential to remaining competitive — that, in Pierre Bonnaure's view, is the challenge now facing Ariane-space if Europe, doubly handicapped by the lack of a common defence policy and a space budget ten-times smaller than that of the United States, is to play a full part in the conquest of space.

Globalization and Particularism, Jean Saint-Geours

In this short exercise in intuitive futurology, Jean Saint-Geours highlights three basic trends in global change.

The first relates to the phenomenon of globalization that is especially obvious in the spheres of the environment, finance and economics. In view of their growing interdependence, the author also stresses the systemic risks in-

involved and, consequently, the need for further regulation.

Alongside these aspects, he argues that the spirit of competition and conquest that « encourages initiative, effort and invention », should be accompanied by new collective demands for greater co-operation and control.

Finally, insofar as globalization carries with it a risk of homogenization, it is hardly surprising that there should be a revival of particularisms (such as insistence on religious or cultural identities) which in turn will require moves towards a new trade-off between globalization and diversity.

Uchronia or the virtual future, Bernard Cazes

According to Charles Renouvier, « uchronia » is an apocryphal historical outline of the development of European civilization as it has not been, but as it might have been if... It is therefore in the same tradition as Niall Ferguson's book *Virtual History*, since it brings together historians to imagine what might have happened if certain events had not taken place.

After a short introduction to uchronia, Bernard Cazes analyses the impact of nine imaginary decisions or events: such as if Cromwell had not lived, if America had remained British, if Great Britain had been neutral in 1914, if Britain had been invaded by the Nazis in 1940.

In three out of nine cases, Bernard Cazes argues, the imaginary alternatives would have made no difference. But clearly he was not totally convinced by the demonstration of these historians of uchronia. This is a pity, because the exercise is amusing and could shed light on the real impact of human decisions on social change.

Futuribles is a monthly independent transdisciplinary policy oriented journal (11 issues a year). Its objective is to provide its readers with a better understanding of contemporary societies dynamics, those facts, ideas and trends shaping their medium and long term possible futures.

Chief Editor : Hugues de Jouvenel

Futuribles : 55, rue de Varenne, F-75007 Paris, France.
Tel. 33 (0)1 53 63 37 70 – Fax 33 (0)1 42 22 65 54
E-Mail : revue@futuribles.com

futuribles

TABLE DES MATIÈRES 1999

Liste par auteurs

- ANDJOU Joseph.
« Sanankoroba ». N° hors série, janvier 1999, pp. 92-94
- ARRONDEL Luc, MASSON André.
« Les transferts entre générations. L'État, le marché, la famille ». N° 247, pp. 5-40
- ASCHER François.
« Prospective de l'habiter ». N° 238, pp. 31-36
- AZNAZ Guy.
« Pour sortir du *no future* ». N° 246, pp. 49-60
- BARRET Clémence, GODARD Guillaume.
« Qu'il était beau l'an 2000 ». N° hors série, janvier 1999, pp. 107-111
- BATISSE Michel.
« L'Unesco à l'aube du XXI^e siècle. Les organisations intergouvernementales dans le contexte des années 2000. » N° 248, pp. 5-21
- BEAUD Michel.
« Regards sur le développement ». N° 246, pp. 61-68
- BÉLAND Daniel.
« L'avenir des retraites aux États-Unis ». N° 244, pp. 83-108
- BERTRAND Gilles, MICHALSKI Anna, PENCH Lucio R.
« Europe 2010 : cinq scénarios ». N° 246, pp. 5-24
- BICHOT Jacques.
« Retraites : à quand la fin des annuités ? » N° 241, pp. 5-32
- BONNAURE Pierre.
— « Une politique énergétique pour la France. À propos du rapport "Énergie 2010-2020". » N° 241, pp. 33-46
— « Où va l'espace ? » N° 248, pp. 33-42
- BONNAURE Pierre, CAZES Gilles, JOUVENEL Hugues de, LESOURNE Jacques, PASSY Alexandre, VIGNON André.
« Croissance économique et emploi : quelle relation ? » N° 238, pp. 67-74
- BOY Daniel.
« Les biotechnologies et l'opinion publique européenne ». N° 238, pp. 37-56
- BRENOT-OULDALI Annie.
« Les salariés du secteur public. Les fonctionnaires et les autres ». N° 242, pp. 55-58
- BUI DANG HA DOAN.
« La dynamique des dépenses de santé. France : l'impact du vieillissement sur les dépenses de santé à l'horizon 2020 ». N° 248, pp. 43-53

futuribles

- CALOT Gérard, SARDON Jean-Paul.
— « Les perspectives démographiques européennes. Une synthèse des projections démographiques à l'horizon 2050 pour les pays de l'Union européenne. » N° 244, pp. 5-18
— « Vieillesse démographique et protection sociale ». N° 244, pp. 19-46
- CATINAT Michel.
« Entrer dans la société de l'information. L'enseignement américain ». N° 242, pp. 19-42
- CAZES Bernard.
« L'uchronie ou l'avenir virtuel ». N° 248, pp. 55-60
- CAZES Gilles, DRANCOURT Michel.
« À l'épreuve des 35 heures ». N° 246, pp. 69-74
- CAZES Gilles, BONNAURE Pierre, JOUVENEL Hugues de, LESOURNE Jacques, PASSY Alexandre, VIGNON André.
« Croissance économique et emploi : quelle relation ? » N° 238, pp. 67-74
- CETTE Gilbert.
« Les services d'aide à la personne. Analyse comparative et formes d'aide proposées. » N° 245, pp. 45-50
- CHOUCHAN Dominique.
« Quelle science pour le XXI^e siècle ? » N° 245, pp. 75-78
- COMOLET Arnaud.
« Environnement : quoi de neuf à l'Est ? L'état de l'environnement dans les anciens pays du bloc soviétique. » N° 239-240, pp. 61-77
- COUSTOU Bertrand.
« Bilan de santé... en France... et dans le monde ». N° hors série, janvier 1999, pp. 43-48
- COUSTOU Bertrand, DEBRUYNE Stéphanie.
« Les grandes percées médicales ». N° hors série, janvier 1999, pp. 49-51
- DEBRUYNE Stéphanie.
« Le défi alimentaire ». N° hors série, janvier 1999, pp. 25-34
- DEBRUYNE Stéphanie, COUSTOU Bertrand.
« Les grandes percées médicales ». N° hors série, janvier 1999, pp. 49-51
- DESSUS Benjamin.
« Énergie et développement durable ». N° hors série, janvier 1999, pp. 52-60
- DION Albert de.
« L'automobile, reine du monde ». N° 238, pp. 57-66
- DONNAT Olivier.
« La culture face à la montée de l'audiovisuel. Évolution des pratiques culturelles des Français 1973-1997. » N° 245, pp. 51-74
- DRANCOURT Michel.
« États-Unis : cinq tendances majeures ». N° 247, pp. 41-46
- DRANCOURT Michel, CAZES Gilles.
« À l'épreuve des 35 heures ». N° 246, pp. 69-73
- ENGEL Ralf.
« À propos de l'unification allemande ». N° 241, pp. 69-72
- GÉRARDIN Arnaud.
« France : une croissance plus riche en emplois ». N° 243, pp. 45-70
- GODARD Guillaume, BARRET Clémence.
« Qu'il était beau l'an 2000 ». N° hors série, janvier 1999, pp. 107-111
- GODARD Guillaume, ROYER Michel.
« L'an 2000, enfin ». N° hors série, janvier 1999, pp. 5-10
- GODARD Olivier.
« De l'usage du principe de précaution en univers controversé ». N° 239-240, pp. 37-60
- GODET Michel.
« Le chercheur, le chômeur et l'entrepreneur ». N° 238, pp. 23-29

- GODINOT Xavier.
« Exclusion : de l'aveuglement à la clairvoyance ». N° 242, pp. 5-18
- GRANRUT Charles du.
« Les retraites à l'horizon 2040. Les projections financières des régimes français de retraite, une note de synthèse. » N° 242, pp. 43-54
- HERRERA Oscar.
« Les stratégies de développement ». N° hors série, janvier 1999, pp. 90-94
- HESPEL Véronique, THIERRY Michel.
« Les services d'aide aux personnes. Diagnostic et propositions. » N° 245, pp. 31-44
- HIRSCH Anne, NOWAK Maria.
« Le micro-crédit : l'instrument financier du futur ? » N° hors série, janvier 1999, pp. 97-100
- HUMEUR Venceslas.
« Construction européenne, acte III ». N° 246, pp. 25-48
- JOUVENEL Hugues de.
— « Les perspectives d'emploi ». N° hors série, janvier 1999, pp. 72-76
— « L'anticipation pour l'action ». N° hors série, janvier 1999, pp. 11-17
— « Les défis d'une Europe vieillissante ». N° hors série, janvier 1999, pp. 38-42
— « La démarche prospective. Un bref guide méthodologique ». N° 247, pp. 47-68
- JOUVENEL Hugues de, BONNAURE Pierre, CAZES Gilles, LESOURNE Jacques, PASSY Alexandre, VIGNON André.
« Croissance économique et emploi : quelle relation ? » N° 238, pp. 67-74
- KHONG Valérie.
« Silicon Bangalore ». N° hors série, janvier 1999, pp. 95-96
- LANCEREAU Thomas.
« Les fonds de pensions en Amérique latine ». N° 244, pp. 109-117
- LAZAR Gilbert.
« L'essor des villes fortifiées. À propos de *Fortress America : Gated Communities in the United States*. » N° 243, pp. 33-43
- LAUBACHER Robert J., MALONE Thomas W.
« Vers de nouvelles formes d'entreprises. L'avènement de l'économie des entrepreneurs internautes. » N° 243, pp. 5-25
- LESOURNE Jacques, BONNAURE Pierre, CAZES Gilles, JOUVENEL Hugues de, LESOURNE Jacques, PASSY Alexandre, VIGNON André.
« Croissance économique et emploi : quelle relation ? » N° 238, pp. 67-74
- LÉVY Michel Louis.
« Contre le malthusianisme. À propos de *Des Français pour la France*. » N° 247, pp. 69-76
- LIST Friedrich.
« Du protectionnisme au libre-échange. Les conditions de la réussite dans l'économie cosmopolite. » N° 243, pp. 71-78
- LÖPPÖNEN Paavo, VANNE Reijo.
« Finlande : la prospective au gouvernement ». N° 238, pp. 5-21
- MALONE Thomas W., LAUBACHER Robert J.
« Vers de nouvelles formes d'entreprises. L'avènement de l'économie des entrepreneurs internautes. » N° 243, pp. 5-25
- MASSON André, ARRONDEL Luc.
« Les transferts entre générations. L'État, le marché, la famille. » N° 247, pp. 5-40
- MENDRAS Henri.
« Sur le modèle américain. À propos du livre *Why the American Century ?* » N° 239-240, pp. 79-84
- MICHALSKI Anna, BERTRAND Gilles, PENCH Lucio R.
« Europe 2010 : cinq scénarios ». N° 246, pp. 5-24
- MICHEL Alain.
« Vers une économie d'entrepreneurs ? » N° 243, pp. 27-32

futuribles

MILE Joan.

« L'avenir des technologies ». N° hors série, janvier 1999, pp. 101-106

NEUMANN John von.

« Pouvons-nous survivre à la technologie ? » N° 244, pp. 119-130

NOWAK Maria, HIRSCH Anne.

« Le micro-crédit : l'instrument financier du futur ? » N° hors série, janvier 1999, pp. 97-100

PAPON Pierre.

« Mieux gérer l'océan mondial ». N° 239-240, pp. 23-35

PARANT Alain.

— « Longévité : la panne ? » N° 244, pp. 47-54

— « Perspectives démographiques ». N° hors série, janvier 1999, pp. 18-24.

PASSY Alexandre, BONNAURE Pierre, CAZES Gilles, JOUVENEL Hugues de, LESOURNE Jacques, VIGNON André.

« Croissance économique et emploi : quelle relation ? » N° 238, pp. 67-74

PENCH Lucio R., BERTRAND Gilles, MICHALSKI Anna.

« Europe 2010 : cinq scénarios ». N° 246, pp. 5-24

ROCHÉ Jacques.

« Le temps de travail dans la fonction publique. Synthèse du rapport de la mission sur le temps de travail. » N° 242, pp. 59-68

ROYER Michel, GODARD Guillaume.

« L'an 2000, enfin ». N° hors série, janvier 1999, pp. 5-10

SAINT-GEOURS Jean.

« Mondialisation et particularismes ». N° 248, pp. 23-31

SALOMON Jean-Jacques.

« Pour une éthique de la science. De la prudence au principe de précaution. » N° 245, pp. 5-30

SARDON Jean-Paul.

« Les futurs de la mortalité ». N° 244, pp. 47-55

SARDON Jean-Paul, CALOT Gérard.

— « Les perspectives démographiques européennes. Une synthèse des projections démographiques à l'horizon 2050 pour les pays de l'Union européenne. » N° 244, pp. 5-18

— « Vieillesse démographique et protection sociale ». N° 244, pp. 19-46

SCHMIDT Christian.

« Prospective et théorie des jeux ». N° 241, pp. 47-68

TAMBURINI Giovanni.

« L'avenir des retraites en Europe ». N° 244, pp. 61-82

THEYS Jacques.

— « L'environnement au XXI^e siècle. Entre continuités et ruptures. » N° 239-240, pp. 5-21

— « L'environnement au XXI^e siècle ». N° hors série, janvier 1999, pp. 61-71

THIERRY Michel, HESPEL Véronique.

« Les services d'aide aux personnes. Diagnostic et propositions. » N° 245, pp. 31-44

URSINOV Ivan.

« Les défis de l'éducation ». N° hors série, janvier 1999, pp. 77-87

VANNE Reijo, LÖPPÖNEN Paavo.

« Finlande : la prospective au gouvernement ». N° 238, pp. 5-21

VIGNON André, BONNAURE Pierre, CAZES Gilles, JOUVENEL Hugues de, LESOURNE Jacques, PASSY Alexandre.

« Croissance économique et emploi : quelle relation ? » N° 238, pp. 67-74

WATKINS John Elfreth Jr.

« Les 100 prochaines années (1900-2000) ». N° 239-240, pp. 85-92

Liste par thèmes

Aménagement du territoire. Urbanisme

ASCHER François.

« Prospective de l'habiter ». N° 238, pp. 31-36

Biologie. Aliments. Santé

BOY Daniel.

« Les biotechnologies et l'opinion publique européenne ». N° 238, pp. 37-56

COUSTOU Bertrand.

« Bilan de santé... en France... et dans le monde ». N° hors série, janvier 1999, pp. 43-48

COUSTOU Bertrand, DEBRUYNE Stéphanie.

« Les grandes percées médicales ». N° hors série, janvier 1999, pp. 49-51

DEBRUYNE Stéphanie.

« Le défi alimentaire ». N° hors série, janvier 1999, pp. 25-34

Conditions et systèmes économiques

BEAUD Michel.

« Regards sur le développement ». N° 246, pp. 61-68

BONNAURE Pierre, CAZES Gilles, JOUVENEL Hugues de, LESOURNE Jacques, PASSY Alexandre, VIGNON André.

« Croissance économique et emploi : quelle relation ? » N° 238, pp. 67-74

GÉRARDIN Arnaud.

« France : une croissance plus riche en emplois ». N° 243, pp. 45-70

HERRERA Oscar.

« Les stratégies de développement ». N° hors série, janvier 1999, pp. 90-91

LAUBACHER Robert J., MALONE Thomas W.

« Vers de nouvelles formes d'entreprises. L'avènement de l'économie des entrepreneurs inter-nautas. » N° 243, pp. 5-25

LIST Friedrich.

« Du protectionnisme au libre-échange. Les conditions de la réussite dans l'économie cosmo-polite. » N° 243, pp. 71-78

MICHEL Alain.

« Vers une économie d'entrepreneutes ? » N° 243, pp. 27-32

Coopération et relations internationales. Pays et régions

ANDJOU Joseph.

« Sanankoroba ». N° hors série, janvier 1999, pp. 92-94

BATISSE Michel.

« L'Unesco à l'aube du XXI^e siècle. Les organisations intergouvernementales dans le contexte des années 2000. » N° 248, pp. 5-21

BERTRAND Gilles, MICHALSKI Anna, PENCH Lucio R.

« Europe 2010 : cinq scénarios ». N° 246, pp. 5-24

DRANCOURT Michel.

« États-Unis : cinq tendances majeures ». N° 247, pp. 41-46

ENGEL Ralf.

« À propos de l'unification allemande ». N° 241, pp. 69-72

HUMEUR Venceslas.

« Construction européenne, acte III ». N° 246, pp. 25-48

LÖPPÖNEN Paavo, VANNE Reijo.

« Finlande : la prospective au gouvernement ». N° 238, pp. 5-21

PAPON Pierre.

« Mieux gérer l'océan mondial ». N° 239-240, pp. 23-35

SAINT-GEOURS Jean.

« Mondialisation et particularismes ». N° 248, pp. 23-31

Culture. Société

BARRET Clémence, GODARD Guillaume.

« Qu'il était beau l'an 2000 ». N° hors série, janvier 1999, pp. 107-111

DONNAT Olivier.

« La culture face à la montée de l'audiovisuel. Évolution des pratiques culturelles des Français 1973-1997. » N° 245, pp. 51-74

GODARD Guillaume, ROYER Michel.

« L'an 2000, enfin ». N° hors série, janvier 1999, pp. 5-10

GODINOT Xavier.

« Exclusion : de l'aveuglement à la clairvoyance ». N° 242, pp. 5-18

LAZAR Gilbert.

« L'essor des villes fortifiées. À propos de *Fortress America : Gated Communities in the United States*. » N° 243, pp. 33-43

MENDRAS Henri.

« Sur le modèle américain. À propos du livre *Why the American Century ?* » N° 239-240, pp. 79-84

URSINOV Ivan.

« Les défis de l'éducation ». N° hors série, janvier 1999, pp. 77-87

Démographie. Population

ARRONDEL Luc, MASSON André.

« Les transferts entre générations. L'État, le marché, la famille. » N° 247, pp. 5-40

ASCHER François.

« Prospective de l'habiter ». N° 238, pp. 31-36

BUI DANG HA DOAN.

« La dynamique des dépenses de santé. France : l'impact du vieillissement sur les dépenses de santé à l'horizon 2050. » N° 248, pp. 43-53

CALOT Gérard, SARDON Jean-Paul.

— « Les perspectives démographiques européennes. Une synthèse des projections démographiques à l'horizon 2050 pour les pays de l'Union européenne. » N° 244, pp. 5-18

— « Vieillesse démographique et protection sociale ». N° 244, pp. 19-46

JOUVENEL Hugues de.

« Les défis d'une Europe vieillissante... » N° hors série, janvier 1999, pp. 38-42

LÉVY Michel Louis.

« Contre le malthusianisme. À propos de *Des Français pour la France*. » N° 247, pp. 69-76

PARANT Alain.

— « Longévité : la panne ? » N° 244, pp. 47-54

— « Perspectives démographiques ». N° hors série, janvier 1999, pp. 18-24

SARDON Jean-Paul.

« Les futurs de la mortalité ». N° 244, pp. 47-55

Entreprises. Gestion. Productivité

GODET Michel.

« Le chercheur, le chômeur et l'entrepreneur ». N° 238, pp. 23-29

LAUBACHER Robert J., MALONE Thomas W.

« Vers de nouvelles formes d'entreprises. L'avènement de l'économie des entrepreneurs inter-nauts. » N° 243, pp. 5-25

MICHEL Alain.

« Vers une économie d'entrepreneutes ? » N° 243, pp. 27-32

Environnement. Ressources naturelles

COMOLET Arnaud.

« Environnement : quoi de neuf à l'Est ? L'état de l'environnement dans les anciens pays du bloc soviétique. » N° 239-240, pp. 61-77

GODARD Olivier.
« De l'usage du principe de précaution en univers controversé ». N° 239-240, pp. 37-60

PAPON Pierre.
« Mieux gérer l'océan mondial ». N° 239-240, pp. 23-35

THEYS Jacques.
— « L'environnement au XXI^e siècle. Entre continuités et ruptures. » N° 239-240, pp. 5-21
— « L'environnement au XXI^e siècle ». N° hors série, janvier 1999, pp. 61-71

Industrie. Énergie

BONNAURE Pierre.
« Une politique énergétique pour la France. À propos du rapport "Énergie 2010-2020". » N° 241, pp. 33-46

DION Albert de.
« L'automobile, reine du monde ». N° 238, pp. 57-66

DESSUS Benjamin.
« Énergie et développement durable ». N° hors série, janvier 1999, pp. 52-60

Information. Documentation

CATINAT Michel.
« Entrer dans la société de l'information. L'enseignement américain. » N° 242, pp. 19-42

LAUBACHER Robert J., MALONE Thomas W.
« Vers de nouvelles formes d'entreprises. L'avènement de l'économie des entrepreneurs internautes. » N° 243, pp. 5-25

MICHEL Alain.
« Vers une économie d'entrepreneurs ? » N° 243, pp. 27-32

Politique économique et sociale. Planification

ARRONDEL Luc, MASSON André.
« Les transferts entre générations. L'État, le marché, la famille. » N° 247, pp. 5-40

BÉLAND Daniel.
« L'avenir des retraites aux États-Unis ». N° 244, pp. 83-108

BICHOT Jacques.
« Retraites : à quand la fin des annuités ? » N° 241, pp. 5-32

BRENOT-OULDALI Annie.
« Les salariés du secteur public. Les fonctionnaires et les autres. » N° 242, pp. 55-58

BUI DANG HA DOAN.
« La dynamique des dépenses de santé. France : l'impact du vieillissement sur les dépenses de santé à l'horizon 2020. » N° 248, pp. 43-53

CALOT Gérard, SARDON Jean-Paul.
« Vieillesse démographique et protection sociale ». N° 244, pp. 19-46

CETTE Gilbert.
« Les services d'aide à la personne. Analyse comparative et formes d'aide proposées. » N° 245, pp. 45-50

GRANRUT Charles du.
« Les retraites à l'horizon 2040. Les projections financières des régimes français de retraite, une note de synthèse. » N° 242, pp. 43-54

HESPEL Véronique, THIERRY Michel.
« Les services d'aide aux personnes. Diagnostic et propositions. » N° 245, pp. 31-44

HIRSCH Anne, NOWAK Maria.
« Le micro-crédit : l'instrument financier du futur ? » N° hors série, janvier 1999, pp. 97-100

LANCEREAU Thomas.
« Les fonds de pensions en Amérique latine ». N° 244, pp. 109-117

TAMBURINI Giovanni.
« L'avenir des retraites en Europe ». N° 244, pp. 61-82

Prospective (concepts et méthodes)

BERTRAND Gilles, MICHALSKI Anna, PENCH Lucio R.

« Europe 2010 : cinq scénarios ». N° 246, pp. 5-24

CAZES Bernard.

« L'uchronie ou l'avenir virtuel ». N° 248, pp. 55-60

JOUVENEL Hugues de.

— « L'anticipation pour l'action ». N° hors série, janvier 1999, pp. 11-17

— « La démarche prospective. Un bref guide méthodologique. » N° 247, pp. 47-68

LÖPPÖNEN Paavo, VANNE Reijo.

« Finlande : la prospective au gouvernement ». N° 238, pp. 5-21

NEUMANN John von.

« Pouvons-nous survivre à la technologie ? » N° 244, pp. 119-130

SCHMIDT Christian.

« Prospective et théorie des jeux ». N° 241, pp. 47-68

WATKINS John Elfreth Jr.

« Les 100 prochaines années (1900-2000) ». N° 239-240, pp. 85-92

Science de la Terre. Science de l'espace

BONNAURE Pierre.

« Où va l'espace ? » N° 248, pp. 33-42

Science. Recherche. Méthodologie

CHOUCHAN Dominique.

« Quelle science pour le XXI^e siècle ? » N° 245, pp. 75-78

MILE Joan.

« L'avenir des technologies ». N° hors série, janvier 1999, pp. 101-106

NEUMANN John von.

« Pouvons-nous survivre à la technologie ? » N° 244, pp. 119-130

SALOMON Jean-Jacques.

« Pour une éthique de la science. De la prudence au principe de précaution. » N° 245, pp. 5-30

Travail

AZNAR Guy.

« Pour sortir du *no future* ». N° 246, pp. 49-60

CAZES Gilles, DRANCOURT Michel.

« À l'épreuve des 35 heures ». N° 246, pp. 69-74

JOUVENEL Hugues de.

« Les perspectives d'emploi ». N° hors série, janvier 1999, pp. 72-76

ROCHÉ Jacques.

« Le temps de travail dans la fonction publique. Synthèse du rapport de la mission sur le temps de travail. » N° 242, pp. 59-68

Commande à Futuribles - 55, rue de Varenne - 75341 Paris cedex 07 - France

Tél. : 33 (0)1.53.63.37.71 • fax : 33 (0)1.42.22.65.54

revue@futuribles.com • www.futuribles.com

Prix d'un numéro : 75 F/11,43 € (France) - 80 F/12,20 € (autres pays/DOM TOM),
sauf le numéro hors série de janvier 1999 : 100 F/15,24 €

Le port est inclus dans les prix.

Découvrez

les numéros spéciaux de *Futuribles*



Le vieillissement
n° 244, juil.-août 99, 75 F



L'environnement
n° 239-240, fév.-mars 99, 75 F



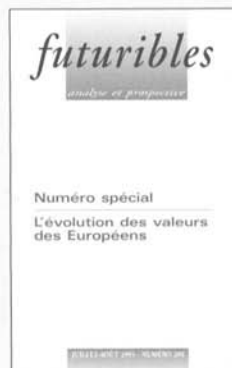
L'an 2000, et après...
hors série, janv. 99, 100 F



Le temps de travail
n° 237, décembre 98, 73 F



Le Japon
n° 216, janvier 97, 70 F



L'évolution des valeurs
n° 200, juil.-août 95, 120 F

À retourner à Futuribles - 55, rue de Varenne - 75341 Paris cedex 07 - France

Je commande les numéros suivants : _____

(France : port inclus - Autres pays/DOM TOM : 5 F en plus par revue sauf *L'an 2000, et après...* 100 F)

Je règle _____ F par chèque à l'ordre de Futuribles

par carte bancaire N° _____ exp. fin _____

Voici mes coordonnées

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Date _____ Signature _____

futuribles

analyse et prospective

NUMÉRO 248

DÉCEMBRE 1999

Mondialisation et gouvernance	3
<i>Hugues de Jouvenel</i>	
L'Unesco à l'aube du XXI^e siècle.	
Les organisations intergouvernementales dans le contexte des années 2000	5
<i>Michel Batisse</i>	
Mondialisation et particularismes	23
<i>Jean Saint-Geours</i>	
Où va l'espace ?	33
<i>Pierre Bonnaure</i>	
La dynamique des dépenses de santé.	
France : l'impact du vieillissement sur les dépenses de santé à l'horizon 2020	43
<i>Dang Ha Doan Bui</i>	

FUTURS D'ANTAN

L'uchronie ou l'avenir virtuel	55
<i>Bernard Cazes</i>	

ACTUALITÉS PROSPECTIVES

61

Le paradoxe indien. Europe 2020. La population carcérale américaine. Le déni de la mort envahit nos sociétés. Regain d'optimisme des Français face à l'emploi. Anglophonie, visions globales et « pop-économie ». L'homme, obstacle face au changement ?

BIBLIOGRAPHIE

Analyses critiques	71
Comptes rendus	91

TABLE DES MATIÈRES 1999

97



75 F / 11,43 €
2-84387-247-2